ÉDI

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

CE

LETTRES

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.

TOME SEPTIÈME.

IMPRIMERIE DE BÉTHUNE,
RUE PALATINE, N° 5, A PARIS.

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

COLLATIONNÉES SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS,

ET ENRICHIES DE NOUVELLES NOTES.

MÉMOIRES DU LEVANT.

Imprimerie de Béthune.

A PARIS,

AU BUREAU, PLACE SAINT-SULPICE,

ET CHEZ GAUME FRÈRES,

RUE DU POT-DE-FER SAINT-SULPICE, N° 5.

1830.

SEMIN. PHILOS. NANNET
ALUMN

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

BV
2290
.A2
1829
V.7-8

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DU LEVANT.

LETTRE

Du P. Saignes, missionnaire de la compagnie de Jésus, à madame de Saint-Hyacinthe de Sauveterre, religieuse Ursuline à Toulouse.

A Chandernagor, dans le royaume de Bengale, le 10 février 1740.

MADAME,

La paix de N. S.

LA perte que nous avons faite du P. du Champ et du P. Josselin, deux excellents mis-

sionnaires que nous regretterons long-temps, a porté les supérieurs à m'envoyer dans le royaume de Bengale. Ce n'est pas ici, comme dans les missions du Carnate, le théâtre des grandes souffrances, des célèbres conversions, des persécutions fréquentes, et de tant d'autres événements propres à édifier. Cependant je ne puis pas laisser partir les vaisseaux sans vous remercier de votre charité ordinaire pour nos pauvres chrétiens. Je leur ai distribué en votre nom l'aumône que vous m'envoyâtes l'an passé. Je serois dispensé de vous écrire plus au long, sans les deux questions que vous me faites : 1° sur la guerre que nous fait le roi de Perse; 2° sur la façon de vivre des dames mahométanes de cet empire. Je vais vous satisfaire, au risque de troubler peut-être pour quelques moments le repos de votre solitude.

Thamas-Koulikan, roi de Perse, qui fait tant de bruit dans toute l'Asie, n'est point Européen, comme on l'a débité en France. J'ai souvent entretenu ici un vieux négociant arménien qui m'a assuré qu'il étoit persan d'origine; il m'a ajouté qu'il avoit connu sa famille à Ispahan, qui étoit illustre; et qu'il avoit vu lui-même ce jeune seigneur dans cette ville, lorsqu'il commençoit à se signaler dans la guerre contre les Aghuans.

Ce guerrier, par sa bravoure, gagna si bien avec le temps la confiance des troupes, qu'il s'en rendit tout-à-fait le maître. Il dompta les sujets rebelles; il délivra ensuite sa patrie et son Roi des mains des ennemis. Mais il ne sut pas borner là sa gloire et son ambition, comme il l'auroit dû. On sait ce que sont devenus tous les princes de la maison royale, et le Roi même, et comment Koulikan monta sur le trône, et se fit couronner roi de Perse.

Dès qu'il fut sur le trône, il commença par réformer le luxe excessif de la cour, et il établit quelques lois nouvelles, fort utiles à la milice et aux peuples. Il ne paroît pas qu'il soit grand zélateur du mahométisme, quoiqu'il fasse profession de la secte d'Ali, ainsi que presque tous les Persans. Il a une estime singulière pour les Européens, et parmi les Européens, il distingue les François à cause de leur valeur et de leur politesse. Il a permis aux missionnaires de prêcher publiquement la religion chrétienne dans tous ses états, et chacun est libre de l'embrasser, sans crainte d'être inquiété. C'est là un point d'une conséquence infinie, et qui doit bien faire plaisir à ceux qui s'intéressent autant que vous, Madame, à la gloire de Dieu.

Depuis son élévation au trône, il ne s'oc-

cupa que de la guerre; battu à différentes fois par les Turcs, il eut enfin sa revanche, et termina cette guerre par une paix glorieuse. Ensuite il tourna ses armes contre l'empire du Mogol, et se jeta dans ses provinces avec l'impétuosité d'un torrent qui se déborde. Rien ne put l'arrêter, ni montagnes, ni déserts, ni villes, ni citadelles, ni armées; ses conquêtes furent aussi rapides que celles d'Alexandre. Toujours victorieux, il arriva le 17 de la lune de février 1739, à deux journées de Déli, capitale de l'empire. L'armée de l'empereur Mahadmad-Schah, la plus brillante et la plus nombreuse dont on ait jamais ouï parler, l'attendoit de pied-ferme. Elle étoit composée de quatre cent mille chevaux, de quatre cent mille mousquetaires, de trois cent mille soldats armés de lances, de flèches et de zagayes, de dix mille pièces de canon, de trente mille chameaux et de deux mille éléphants armés en guerre. Cette formidable armée s'étoit campée avantageusement, et elle avoit eu le loisir de faire de bons retranchements de six lieues d'étendue du côté le plus foible.

Thamas-Koulikan, qui depuis son avénement au trône s'appelle Nadir-Schah, n'avoit dans son armée que soixante mille hommes tant

de cavalerie que d'infanterie. Il ne jugea pas à propos d'attaquer un ennemi si supérieur en forces; il se contenta de s'emparer de quelques postes éloignés, au moyen desquels il lui rompit la communication des vivres et des fourrages avec la ville et la campagne. Des détachements de quatre mille, de cinq mille hommes commencèrent à sortir du camp pour aller chercher des provisions; on tomboit sur ces détachements, et on les mettoit en pièces; il ne falloit pour cela que deux ou trois cents cavaliers persans. La cavalerie persane l'emporte sur les meilleures troupes de l'Asie; mais la réputation où étoient les cavaliers de Nadir-Schah, inspiroit de la terreur; leur seule figure et leur habillement faisoient trembler les Mogols.

Les chevaux persans sont grands: les cavaliers sont communément bien faits; ils gardent leurs moustaches; ils ont pour turban un bonnet carré haut d'un pied et demi, couvert d'une peau de chèvre ou de tigre avec son poil. A ce turban est attachée une lame de fer, courbe, longue d'un pied, avec laquelle ils parent les coups de sabre, moyennant certains mouvements de tête qu'ils font avec beaucoup d'adresse. Leur habit de couleur verte, jaune

ou rouge, est ample, court, avec de larges manches; ils portent au-dessous une espèce de chemise entr'ouverte sur la poitrine; ils ont de petits caleçons et des bottines de cuir. Leurs armes sont un fusil à mèche, une hache, un sabre et un bouclier. Ces cavaliers, avec cet attirail, qu'ils savoient être redoutable à leurs ennemis, marchoient à eux, sûrs de la victoire; ils les attaquoient partout en quelque nombre qu'ils fussent, et les poursuivoient quelquefois jusque sous leurs batteries de canon. Dans plusieurs de ces sorties qui se firent pendant quinze jours, Mahadmad-Schah perdit plus de cinquante mille hommes.

Cependant la famine se mit dans sa nombreuse armée; on y mangeoit les chevaux et les chameaux; une petite mesure de riz étoit vendue jusqu'à dix roupies. Bientôt on ne trouva presque plus ni riz, ni froment, ni aucune sorte de grains; la faim, les maladies, l'infection, firent mourir dans le camp plus de soixante mille hommes. Le désordre et la disette y augmentant chaque jour, trois cent mille sortirent du camp à la débandade; peu échappèrent aux troupes de Perse. Le surlendemain Nadir-Schah envoya dire à Nirzamamoulouk, généralissime de l'armée mogole, qu'il vînt le

trouver, et qu'il traiteroit avec lui de paix et d'accommodement.

Il faut vous faire connoître, Madame, ce général de l'armée mogole. Nirzamamoulouk étoit auparavant un des premiers ministres de l'empire; son principal emploi à la cour étoit de former l'empereur à la guerre et aux bonnes mœurs. Il auroit souhaité que Mahadmad-Schah eût été plus docile à ses leçons, et qu'il se fût moins occupé de ses plaisirs. Il s'en expliquoit ouvertement.

Cette liberté déplut à une bande de jeunes courtisans débauchés, aux eunuques et à quelques dames favorites, qui indisposèrent l'esprit du prince contre le censeur de ses désordres. On pensa à l'arrêter sur je ne sais quel prétexte. Nirzamamoulouk prévint le coup. Il avoit, par sa dignité d'amiral *Omrah*, le commandement d'un corps de troupes de quarante mille hommes. Il fit entendre à ses principaux officiers qu'un empereur efféminé ne méritoit pas de commander à d'aussi braves gens qu'ils étoient; et que pour le bien public et la propre gloire de Mahadmad-Schah, un coup d'éclat qu'il méditoit étoit nécessaire pour le retirer de la profonde léthargie où le plongeoient ses voluptés. Cet éclat fut de se mettre à la tête

de son armée, et de se retirer dans le Dékan, dont il étoit soubab ou gouverneur. En vain Mahadmad-Schah ordonna-t-il de le suivre et de le combattre dans sa retraite, il ne fut point obéi. Nirzamamoulouk, retiré dans le Dékan avec son armée, se comporta toujours en sujet fidèle et respectueux; il ne manqua jamais d'envoyer à l'empereur le tribut ordinaire de sa province; il acquit même à l'empire de nouveaux pays qu'il prit sur le Sévagi et sur d'autres Rajas-Gentils.

Une conduite si soumise et si peu attendue fit oublier à la cour qu'il avoit été rebelle. L'empereur lui rendit dans la suite sa bienveillance; il lui augmenta ses titres d'honneur, et il lui soumit tous les nababs et les soubabs qui sont dans la péninsule depuis Surate jusqu'au cap Comorin. Peut-être en tout cela agit-il politiquement, et ne lui donna-t-il que ce qu'on craignit qu'il ne prît par force.

Nirzamamoulouk n'avoit jamais voulu retourner à la cour, quoiqu'il y fût souvent invité par l'empereur, par ses parents et par ses amis. Enfin, dans les fâcheuses circonstances où étoient l'état, il céda aux instances réitérées qui lui en furent faites. Il alla donc avec son armée joindre celle de l'empereur à Déli. Ce

prince lui fit l'accueil le plus favorable, et les honnêtes gens de la cour le revirent avec joie. Sa grande expérience dans la guerre et son courage éprouvé ranimèrent tous les cœurs. Tel étoit le généralissime des armées du Grand-Mogol, avec qui Nadir-Schah vouloit s'aboucher, et traiter de la paix.

Nirzamamoulouk, ou plutôt *Aséfia*, qui est le nom sous lequel il est maintenant plus connu, et dont je me servirai dans la suite, Azéfia, dis-je, qui connoissoit le génie de ses troupes, craignant qu'en son absence une terreur panique ne les saisît et qu'ils ne prissent la fuite, n'accepta point la proposition du roi persan; au contraire, il exhorta Camordikan, Simolkan et quelques autres de ses généraux, de sortir généreusement de leurs retranchements, et de le suivre pour combattre des ennemis qu'il vouloit, disoit-il, mettre en poudre sous les pieds de ses chevaux. Ses généraux lui ayant promis de le suivre partout, il alla faire part à l'empereur de la résolution qu'il avoit prise de livrer bataille à l'ennemi. L'empereur y consentit; et pendant la nuit suivante tous les préparatifs se firent pour combattre à la pointe du jour. Mais l'empereur qui l'avoit passée dans son sérail, où il écouta le conseil des eu-

nuques aussi lâches que lui, changea de sentiment, révoqua l'ordre qu'il avoit donné à Azéfia, et lui fit défense de hasarder la bataille.

Ce contre-ordre mit au désespoir Azéfia, parce qu'il voyoit périr misérablement son armée. Il prit donc le parti d'aller trouver Nadir-Schah, accompagné seulement de dix officiers. Nadir-Schah, qui étoit assis, se leva à son arrivée : « Voyez, lui dit-il, combien je vous » estime, puisque je me lève pour vous faire « honneur; je ne vous aime pas moins; asseyez-» vous. » Azéfia, après avoir fait trois révérences, selon l'usage, s'assit, et Nadir-Schah déduisit ses griefs, et les sujets qu'il avoit de se plaindre du Mogol.

Le premier étoit que Mahadmad-Schah retenoit injustement le trône que Timourleng ou Tamerlan, fondateur de la monarchie mogole, avoit transporté autrefois de la Perse dans l'empire, lequel avoit coûté neuf carols (neuf cent mille roupies). Il faut vous expliquer, Madame, la valeur de cette monnoie du Mogol, afin qu'elle ne vous arrête pas lorsque je vous en parlerai dans la suite de cette lettre. Un carol vaut cent laks, un lak vaut cent mille roupies, une roupie d'or vaut treize roupies d'argent, et une roupie d'argent vaut trente-huit

sous de la monnoie de France. Le second étoit que les Persans ayant prêté et soudoyé dix mille hommes pour aider le grand-père de Mahadmad-Schah, oncle de Gehanguir, à monter sur le trône, l'empire mogol n'avoit point encore dédommagé la Perse des dépenses qu'elle avoit faites en sa faveur. Le troisième, que l'empereur n'avoit point secouru la Perse, comme il s'y étoit engagé, durant les dernières guerres qu'elle a soutenues contre les Turcs, et où, faute de ce secours, elle a essuyé de grandes pertes. Le quatrième, que l'empereur, contre le droit des gens, avoit arrêté ses ambassadeurs sans daigner même répondre aux lettres qu'il lui avoit écrites. Le cinquième, que Mahadmad-Schah lui avoit donné la peine de venir de si loin pour se faire justice par lui-même.

Azéfia répondit au roi de Perse que ses plaintes lui paroissoient bien fondées, et qu'il en écriroit à l'Empereur, afin qu'il réparât ses fautes le plus promptement et le mieux qu'il seroit possible; que du reste il prioit Sa Majesté de ne lui rien imputer sur les sujets de mécontentement qu'il avoit, puisque depuis plusieurs années il s'étoit absenté de la cour, et qu'il n'avoit pris nulle part aux affaires du gouvernement; que pour le dernier article qui

regardoit la peine qu'on lui avoit donnée de faire un si long voyage, il devoit d'autant plus être porté à la leur pardonner, que lui et ses compatriotes souhaitoient avec passion l'attirer dans leur pays, pour avoir tous ensemble l'honneur de lui baiser les pieds.

Nadir-Schah se mit à rire; puis regardant fixement Azéfia; « Vos réponses, lui dit-il, sont » justes et spirituelles; elles me font plaisir; » mais écoutez-moi : j'ai à vous parler plus sé- » rieusement. Je vous ordonne d'aller dire à » votre maître qu'il vienne me trouver demain; » je ferai la moitié du chemin, et nous nous » rencontrerons au milieu de nos deux armées. » Je veux bien lui accorder la paix; mais s'il » est peu touché de ma générosité, je lui ferai » couper la tête. »

Azéfia alla rendre compte à l'empereur d'un si fier entretien; et ne pouvant pas lui inspirer ce noble courage dont il étoit animé, il l'engagea à accepter l'entrevue qui lui étoit proposée. Le Persan et le Mogol se rencontrèrent le lendemain en présence des deux armées. Ils s'abordèrent en s'appelant du nom de frères à la manière asiatique; ils s'embrassèrent avec beaucoup de démonstrations d'une amitié apparente. L'empereur qui avoit été intimidé de

la menace qu'on lui avoit faite, offrit sa couronne à Nadir-Schah : « Je salue votre couronne, répondit-il ; elle est à moi ; je vous la » rends. Tout ce que j'exige, c'est que vous » restituiez à la Perse ce qui lui est dû. » Le Mogol lui promit de le satisfaire pleinement. Cette parole donnée, on ne parla plus que de choses agréables. La conversation dura six heures, et Nadir-Schah invita l'empereur à un festin pour le lendemain. Ce festin fut somptueux ; il coûta trois laks de roupies. Les deux rois y parurent accompagnés des principaux seigneurs de leur cour, et couverts d'habits d'un éclat et d'une magnificence qui éblouissoit. A la fin du repas on fit tirer plusieurs feux d'artifice ; une troupe de musiciens divertit quelque temps la compagnie ; vinrent ensuite les danseuses qui sont toujours à la suite de la cour, et qui firent admirer leur bonne grâce, leur agilité et leur adresse.

L'empereur retourna dans son camp fort satisfait. Il régala à son tour le roi de Perse, mais d'une manière beaucoup plus sompteuse. Tous les mets étoient servis dans de la vaisselle d'or. Il termina le repas par un présent qu'il fit au roi de Perse, de six chevaux tartares parfaitement beaux, et de deux éléphants, dont

l'un étoit chargé de bijoux et l'autre de roupies.

Quelques jours après cette double fête, Nadir-Schah fit remettre à l'empereur mogol un mémoire par lequel il lui demandoit quarante carols de roupies, soit pour les dépenses qu'il avoit faites dans la guerre contre les Turcs, soit pour celles qu'il venoit de faire ou qu'il avoit encore à faire pour s'en retourner en Perse. Mahadmad-Schah ne lui envoya que vingt chariots de roupies d'or, et cent chameaux chargés de roupies d'argent, ordonnant à Azéfia son plénipotentiaire de s'employer de toutes ses forces à faire diminuer la somme que Nadir-Schah lui demandoit.

Azéfia s'acquitta de sa commission avec succès. Nadir-Schah reçut ce qui lui étoit envoyé, et il se contenta de douze carols de roupies qu'on lui paieroit dans le terme de quatre ans, et de cinq carols de joyaux qu'on lui livreroit actuellement, avec le fameux trône de Tamerlan. Cet accord étant arrêté, Azéfia alla le présenter à l'empereur son maître pour le lui faire signer. L'empereur refusa de le faire alléguant pour raison qu'il étoit hors d'état de fournir une somme si considérable; qu'il renonceroit plutôt à l'empire que d'y consentir; et que si l'on le pressoit davantage, il iroit se

confiner dans un coin de sa province de Bengale pour y vivre en dervis le reste de ses jours.

Azéfia remontra à l'empereur qu'il ne pouvoit assez reconnoître la générosité avec laquelle Nadir-Schah lui avoit rendu la couronne; qu'il ne s'embarrassât point de la somme qu'on lui demandoit, qu'il savoit où la prendre; qu'il mettroit sur les gentils un impôt comme on avoit accoutumé de faire dans les nécessités pressantes de l'empire ; et qu'au lieu de douze carols, il en tireroit vingt-quatre, dont la moitié reviendroit dans le trésor impérial.

L'empereur en délibéra avec ses visirs, et leur avis fut de ne point donner les douze carols. Alors Azéfia élevant la voix : « empereur, « dit-il d'un ton ferme, livrez donc la bataille avec vos visirs.» Plusieurs d'entre eux furent de ce sentiment; mais plusieurs autres prétendirent que les troupes affoiblies par la faim et par les misères qu'elles avoient souffertes, étoient incapables de combattre. La délibération dégénéra ensuite en des disputes et des altercations inutiles, sans prendre aucune résolution. Cependant le temps auquel Azéfia devoit rendre réponse expiroit; il part donc brusquement, et aussitôt qu'il fut en présence du roi de Perse : « Prince, lui dit-il, je vous apporte ma tête;

» j'avois engagé ma parole de faire ratifier par
» l'empereur mon maître le traité que j'avois
» fait en son nom, il refuse de le signer; dis-
» posez de ma vie comme il vous plaira. »

Nadir-Schah, plus irrité qu'on ne peut le dire, fit arrêter Azéfia, et défendit qu'on lui donnât à manger et à boire de toute la journée. Il dépêcha aussitôt un exprès à l'empereur mogol pour lui dire que, puisqu'il n'avoit pas plus de bonne foi qu'un infidèle, il se disposoit à le traiter en infidèle, et qu'il alloit faire passer toute l'armée mogole au fil de l'épée; qu'il le feroit hacher lui-même en pièces, avec ses femmes, ses enfants et toute sa race, et réduire en cendres sa capitale. Il donna aussitôt ses ordres pour le combat, et fit publier à la tête de son armée, qu'après avoir passé sur le ventre de l'ennemi on tombât sur Déli, qu'on y mît tout à feu et à sang, qu'on n'y épargnât personne, et qu'il abandonnoit cette ville si riche à un pillage général.

Azéfia apprit dans sa prison les terribles projets de vengeance qui se préparoient pour le lendemain; il en fit informer secrètement le Mogol, afin qu'il prît la généreuse résolution de combattre et de défendre sa vie et sa couronne. Mais loin de prendre une pareille ré-

solution, ce pauvre prince n'en fut que plus découragé; et à l'heure même, il fit préparer du poison, pour lui, pour sa femme, ses enfants et toute sa famille. Cependant il fit dire à Azéfia qu'il reconnoissoit trop tard la faute qu'il avoit faite de ne pas suivre ses sages conseils, en le priant qu'au cas qu'il vît encore quelque moyen de sauver son empereur et sa patrie, il le prît tel qu'il pût être.

Azéfia envoya aussitôt supplier le roi de Perse de lui accorder un moment d'entretien pour la dernière fois. Cette grâce lui ayant été accordée, il fut conduit de sa prison dans la tente du prince; et, tout en pleurs, il le conjura de suspendre pour un jour seulement l'effet de son juste courroux. Après quelques moments de réflexion : « Ma clémence, répondit » Nadir-Schah, vous accorde ce que vous de- » mandez, mais à condition que l'empereur » votre maître vienne incessamment se remettre » en mon pouvoir, ou pour le faire mourir, ou » pour le laisser vivre, selon que je le jugerai » à propos. »

Un courrier dépêché par Azéfia à l'empereur mogol ne l'eut pas plutôt informé de cette réponse, que, sans délibérer davantage, il partit pour se livrer à la discrétion de Nadir-Schah,

Dès qu'il s'approcha de la tente, il fut si consterné de l'air fier et sévère dont le Persan l'envisagea, que, tremblant de tout son corps, il ne put pas dire le moindre mot pour sa justification. Nadir-Schah, sans rien dire, ordonna par un simple signe de la main, qu'on l'éloignât de sa présence, et qu'on le conduisît en un lieu où il fût gardé sûrement : ce qui fut exécuté à l'instant. Il s'empara ensuite de toute l'artillerie de l'armée ennemie, et fit couper la tête à plusieurs, tant visirs, qu'omrahs, hazaris et autres officiers subalternes de tout rang et de toute condition, qu'il avoit faits prisonniers de guerre; il ne fit distribuer des vivres dans le camp des Mogols, qu'en telle quantité et pour autant de temps qu'il étoit nécessaire, afin d'en faire sortir tout l'argent qui y restoit. Tout s'y vendit à un prix marqué par les gens du roi de Perse, c'est-à-dire, extrêmement cher. Une quantité prodigieuse d'hommes et d'animaux y périrent.

Sadatkan, persan de nation, lieutenant-général des armées du Mogol, s'étoit rendu, au commencement de la guerre, auprès du roi de Perse, pour quelque sujet de mécontentement que lui avoit donné l'empereur son maître. Ce rebelle insinuoit souvent à Nadir-Schah, qu'il

devoit faire crever les yeux à son prisonnier, et le faire enfermer entre quatre murailles; ou ce qui seroit encore mieux, lui faire trancher la tête, monter sur son trône, et unir la couronne de l'empire mogol à celle de Perse

Nadir-Schah fit semblant de ne pas comprendre ce qui lui étoit insinué par ce courtisan vindicatif; il s'étoit fait un autre système qu'il suivit. Il laissa ses ennemis bloqués dans leurs retranchements par une partie de ses troupes, en leur faisant fournir les vivres purement nécessaires; puis, avec l'élite de son armée, il s'avança vers Déli, où il fit son entrée triomphante le septième de la lune de mars. Mahadmad-Schah, dépouillé de tous les ornements de la dignité impériale, étoit à la suite du vainqueur; après quoi il fut renfermé dans la tour sous bonne garde. Nadir-Schah prit son logement dans le palais impérial. Il monta sur le trône des Mogols, et s'y fit couronner empereur aux acclamations de son armée et des peuples, qui changeoient volontiers de maître; il fit battre monnoie à son coin, et y commanda en souverain tout le temps qu'il y demeura. Le poids de ces nouvelles roupies frappées au coin de Nadir-Schah étoit de vingt grains plus fort que celles du Mogol.

Telle étoit la légende qu'on y avoit gravée : *Il est né pour être le roi du monde. Le Roi des rois qui est-ce ? Nadir-Schah.*

Le lendemain de son entrée dans Déli, Nadir-Schah partagea l'armée qui l'avoit suivi en deux corps ; l'un resta dans la place et dans la citadelle, l'autre au dehors tenoit la campagne et gardoit les portes de la ville, de façon que personne ne pouvoit y entrer ni en sortir que par son ordre. Les vivres et les fourrages n'y abondoient que pour ses troupes ; on vendoit les vivres aux habitants comme dans le camp, c'est-à-dire, à un prix excessif ; et il n'y avoit point d'injustice que les troupes persanes ne commissent impunément.

Nadir-Schah informé de la licence de ses soldats, tâcha d'y remédier par la défense qu'il fit à tout cavalier et à tout fantassin de garder et d'avoir plus de cent roupies d'argent, sous peine d'avoir le ventre ouvert : ce qui s'exécutoit irrémissiblement, tandis que lui-même s'approprioit toutes les richesses du palais, et ces richesses étoient immenses. Presque tous les meubles destinés à l'usage de l'empereur étoient d'or, d'argent ou de vermeil : vaisselle, tables, lits, canapés, palanquins, parasols, lus-

tres, garde-bétel, gourgouris à fumer, cassettes, etc.

La grande salle nommée la salle royale, étoit revêtue, du haut en bas, de lames d'or et d'argent finement travaillées; le plafond brilloit par les diamants qu'on y avoit placés. C'est dans cette salle qu'on voyoit le trône impérial. Il avoit douze colonnes d'or massif qui fermoient les trois côtés; ces colonnes étoient garnies de perles et de pierres précieuses. Le dais du trône étoit surtout digne d'attention; il représentoit la figure d'un paon. Depuis que les empereurs mogols sont mahométans, ils ont choisi cet oiseau pour leur armoirie. Ce paon étendant sa queue et ses ailes couvroit le trône de son ombre. L'industrie avec laquelle on avoit placé et ménagé les diamants, les rubis, les émeraudes et toutes les sortes de pierreries qui le formoient, représentoit au naturel les diverses couleurs de cet oiseau; et l'on peut dire que cet ouvrage étoit une merveille de l'univers. Aussi est-il vrai de dire que pendant plusieurs siècles tous les empereurs qui ont précédé celui-ci se sont piqués à l'envi d'embellir et d'enrichir ce dais et ce trône. Les pierreries qu'on en arracha, montoient à la valeur de cent cinquante carols de roupies, en

y joignant les bijoux que l'impératrice, les princesses et toutes les dames du sérail furent priées de céder à Nadir-Schah. Cette prière étoit un ordre auquel elles n'auroient pas osé manquer. Leurs perles seules furent estimées vingt carols de roupies, et l'on trouva dans leurs appartements jusqu'à dix carols d'or ou d'argent monnoyé.

Nadir-Schah voyoit avec plaisir grossir ses trésors. Tout paroissoit tranquille, lorsqu'un accident funeste vint troubler sa joie. Il avoit fait prisonniers de guerre, comme je l'ai dit, tous les généraux de l'armée mogole. Quatre d'entre eux étoient gardés dans un hôtel par vingt cavaliers persans. Ces quatre officiers firent un jour la débauche, et nonobstant la loi qui leur défendoit l'usage du vin, ils s'enivrèrent. Aidés de leurs domestiques, qu'on leur avoit laissés en trop grand nombre, ils forcèrent leurs gardes et les tuèrent. Aussitôt ils se répandirent dans les rues, criant de tous côtés, victoire! victoire! Mahadmad-Schah a tué Nadir-Schah d'un coup de cataris (c'est une sorte de poignard des Indes). A ce bruit qui couroit toute la ville, la populace prit les armes, et fondit de toutes parts sur les troupes persanes. Cinq ou six mille Persans furent tués

dans cette émeute qui dura quatre heures. Elle auroit duré bien plus long-temps, si Nadir-Schah, de la forteresse où il étoit, n'eût fait sur la ville un feu continuel de canon, depuis huit heures du soir jusqu'à minuit, que les hostilités cessèrent.

Le lendemain, dès la pointe du jour, Nadir-Schah, moins touché du faux bruit de sa mort que de la perte de ses soldats, fit battre la générale. Toutes ses troupes se trouvèrent à l'instant sous les armes et en bataille dans les grands bazars. Nadir-Schah parcourut tous ces bazars le cimeterre nu à la main : il assigna aux différents corps autant de différents quartiers de la ville à ravager. « Allez, camarades, » leur dit-il, allez, pillez, tuez, saccagez, » brûlez tout; traitons les lâches et perfides » Mogols comme ils le méritent. »

Chaque commandant partit avec sa troupe pour le quartier qui lui étoit marqué. Nadir-Schah alla avec la sienne dans le champ de Nichok, qui est le plus beau et le plus riche quartier de la ville; il entra dans la mosquée de Roxerdoullak, qui est sur une petite éminence, d'où il pouvoit promener ses regards partout. S'y étant assis, il donna ordre qu'on mît le feu aux quatre coins du quartier, et

qu'on fît main basse sur les habitants, sans distinction de qualité, d'âge, ni de sexe. Ses ordres furent exécutés à la lettre; et en même temps dans tous les quartiers, on pilloit, on violoit et on massacroit impitoyablement tout ce qui se présentoit; ceux qui par la fuite échappèrent aux flammes, expirèrent par le fer; on n'entendoit que cris et que hurlements lamentables d'hommes, de femmes et d'enfants : il n'y a point d'excès, de violence, de cruautés et d'abominations qui n'aient été commis, non seulement par les troupes persanes, mais par quantité de canaille qui cherchoit à avoir part au pillage.

Azéfia, par une faveur spéciale, n'avoit point été compris dans le nombre des prisonniers de guerre; il sortit de son palais; et après bien des dangers qu'il courut dans cet affreux tumulte, il arriva au camp de Nichok. Là, sans turban, et ses vêtements déchirés, il se jette aux pieds de Nadir-Schah. Ce prince le releva, et lui fit présenter dans un bassin d'or des confitures qu'il mangeoit en ce moment.

Azéfia, dont le cœur étoit pénétré de douleur, le remercia sans vouloir y toucher. « Hé-
» las! prince, lui dit-il, comment pourrois-je
» goûter de ces douceurs que vous m'offrez,

» tandis que je vois couler à grands flots le
» sang de mes concitoyens ? Faites-moi plutôt
» mourir avec eux. Des millions de misérables
» que vous faites égorger ne sont pas plus
» coupables que moi : ne craignez-vous pas
» que Dieu ne fasse crouler sur vous cette
» mosquée, et ne vous écrase ? Y a-t-il de la
» justice dans votre vengeance ? Faut-il que
» pour la faute de quelques particuliers, toute
» une ville innocente soit mise à feu et à sang ?
» Donnez-moi le soin de rechercher les cou-
» pables ; je les ferai mourir par les plus cruels
» supplices ; mais, avant toutes choses, or-
» donnez qu'on mette fin au pillage et au mas-
» sacre. »

Nadir-Schah, qui avoit conçu une haute estime pour Azéfia, ne s'offensa point de ce que son discours pouvoit avoir de trop fort : il dépêcha des officiers pour faire cesser le pillage et le massacre qui, malgré ses ordres, continua, en diminuant peu à peu, jusqu'à neuf heures du soir, et qui ne cessa que lorsque le grand-prevôt de l'armée, avec la timbale royale, parcourut les quartiers, tuant, ou faisant tuer par ses gardes ceux qui exerçoient encore quelques hostilités. Les trois quarts de Déli furent renversés ou ruinés; le feu y dura

huit jours sans qu'il fût possible de l'éteindre. Les hôtels des princes et des seigneurs furent surtout l'objet de la fureur et de l'avarice du soldat. On compte qu'il périt un million d'ames dans cette capitale.

A cette désolation en succéda une autre : on força ceux qui avoient échappé à l'incendie et au massacre, de porter tout ce qu'ils avoient d'argent ou de bijoux à la citadelle. Ceux qu'on soupçonnoit de le tenir caché, on les étendoit sur une espèce de croix de Saint-André, et, après les avoir attachés, on les frappoit si cruellement, qu'il leur falloit, ou expirer dans les tourments, ou livrer tout ce qui leur restoit d'or ou d'argent. Azéfia fut chargé de cette recherche qui se faisoit des biens de tous les officiers de l'empereur, depuis le visir jusqu'au fantassin, et de tout ce que possédoient les joailliers, les banians de la cour, de la ville et de l'armée. Triste commission pour Azéfia qui fut forcé d'obéir pour éviter de plus grands maux. Plusieurs de ces banians qui étoient très riches, se voyant tout-à-coup réduits à la mendicité, s'empoisonnèrent de désespoir.

On apportoit à toutes les heures du jour et de la nuit, des richesses immenses dans la citadelle, ou chez Azéfia. Elles y étoient amonce-

ées, et formoient comme autant de montagnes : là s'élevoit une montagne de roupies d'or, ici une seconde de roupies d'argent, ailleurs une troisième de vases et de vaisselle d'or et d'argent, puis une quatrième de tapis de soie, d'étoffes d'or et d'argent, et d'autres pièces rares et précieuses. Les mêmes amas se trouvoient dans une cour du palais d'Azéfia.

Cent ouvriers, pendant quinze jours, furent occupés à faire fondre et réduire en lingots l'or et l'argent qui n'étoient pas monnoyés, afin que le transport en fût plus facile. Deux lingots percés par le milieu, et attachés ensemble avec une grosse corde, faisoient la charge d'un chameau ; on remplit cinq mille coffres de roupies d'or, et huit mille de roupies d'argent. On voyoit aussi une quantité inconcevable d'autres coffres remplis de diamants, de perles et d'autres bijoux. C'est ce qui paroîtra incroyable aux Européens, qui n'ont qu'une connoissance superficielle de l'empire Mogol, mais ceux qui y ont vécu long-temps, ou qui y ont voyagé, particulièrement sur la côte de la Pêcherie, et dans le royaume de Golconde, savent quelle quantité de perles et de diamants on transporte chaque année à la cour. On peut juger des richesses de cette empire par le

tribut annuel que la seule province de Bengale envoie tous les ans à l'empereur. Ce sont quatre cents bœufs chargés de roupies d'or et d'argent : or il y a trente-deux provinces dans l'empire, dont quelques-unes sont aussi étendues que la France.

Les gouverneurs de ces grandes provinces vivent si splendidement, qu'en bien des choses ils surpassent la magnificence ordinaire de nos rois en Europe. Ils ne paroissent jamais en public qu'avec une pompe qui en impose, soit par le grand nombre d'officiers richement vêtus dont ils sont environnés, soit par le nombre de leurs éléphants, de leurs chameaux, de leur cavalerie et de leur infanterie qui font leur cortége. Le gouverneur de Morzulabad, dans le temps que j'étois dans cette capitale de la province, entretenoit soixante éléphants, et avoit à sa solde sept mille hommes de cavalerie et quatre mille d'infanterie, toujours campés aux portes de la ville sur les bords du Gange.

La grandeur et la puissance de l'empereur mogol se trouve en quelque sorte ramassée dans Déli. Plusieurs rois gentils et tributaires de l'empire y font leur séjour, et y sont les premiers ministres de l'empereur. Ils ont à leur disposition, et entretiennent à leurs frais, jusqu'à

vingt et trente mille hommes, ce qui les rend indépendants, et même redoutables quand ils s'unissent. Les princes du sang ne peuvent point s'absenter de la cour : ils tirent leurs revenus des fiefs que l'empereur leur donne, à condition qu'ils auront sur pied un certain nombre de troupes. Les visirs, les omrahs ont les mêmes sortes de revenus, et doivent en faire le même usage; mais ils en consument la meilleure partie en fêtes, en chevaux et en domestiques. Déli est une ville sans comparaison plus magnifique pour les équipages, plus vaste pour l'étendue, et plus peuplée que nos plus grandes villes d'Europe. Il sortira de Déli pour la guerre cent mille hommes, sans qu'on s'en aperçoive. Elle est située sur le Djemnah, dans une vaste campagne très fertile; elle est devenue capitale de l'empire depuis que Cha-Gehan abandonna Agra.

Notre compagnie avoit à Déli deux églises qui ont été brûlées dans cet incendie. Elles avoient été bâties par les libéralités de l'empereur Gehanguir, ce prince et son successeur étoient fort affectionnés à la religion chrétienne laquelle sous leurs règnes fit des progrès considérables. On conçut alors les plus belles espérances pour l'avenir; mais ces espé-

rances se sont évanouies avec la puissance portugoise dans l'Inde. Deux jésuites portugois qui demeuroient toujours à Déli, ont été assez heureux pour échapper au carnage ; ils y cultivoient quelques restes de chrétiens, au nombre de sept cents. Les hommes en état de porter les armes étoient tous au service de l'empereur; la plupart ont été tués. L'hôtel d'une dame chrétienne, célèbre par sa piété, et fort estimée de l'empereur et de la cour, a eu le même sort que nos églises. Que deviendront tant de jeunes veuves et tant de jeunes enfants chrétiens? à quoi ne sont-ils pas exposés? et qu'il est triste que notre pauvreté nous mette hors d'état de leur procurer des secours que je serois à portée de leur faire tenir!

Le dernier trait de sévérité qu'exerça le roi de Perse à Déli, fut de faire étrangler publiquement les quatre omrahs, auteurs de la sédition, qu'Azéfia avoit découverts, et qu'il avoit fait conduire la corde au cou devant le prince, quoiqu'ils fussent ses parents, sans vouloir même demander grâce pour eux, les en jugeant indignes.

Nadir-Schah n'ayant plus rien à faire dans l'Hindoustan, songea à s'en retourner dans ses états. Il régla tout avant son départ, et déclara

à Mahadmad-Schah, à quelles conditions il le rétablissoit sur le trône; savoir : 1° que les royaumes de Chachemire, de Caboul, de Moultan, et quelques autres pays jusqu'à la rivière d'Atak, seront désormais du domaine des rois de Perse. 2° Que Mahadmad-Schah paiera chaque année à la Perse, durant sa vie, trois carols de roupies. 3° Qu'il n'aura que le titre et les honneurs d'empereur, et qu'Azéfia gouvernera l'empire. 4° Qu'en cas de guerre, l'empire mogol prêtera du secours au roi de Perse contre ses ennemis, et qu'à son tour la Perse en usera de même à l'égard de l'empire mogol. 5° Qu'il ne sera fourni à Mahadmad-Schah qu'un lak de roupies pour sa dépense annuelle. 6° Qu'il n'aura auprès de sa personne que les officiers qui lui seront accordés.

Le prince mogol ayant agréé ces conditions, et remercié Nadir-Schah de ses bontés, la couronne lui fut rendue, et il remonta sur le trône. Il avoit demandé auparavant deux choses au roi de Perse; savoir : que Nadir-Schah approuvât la cession qu'il vouloit faire à son fils des honneurs de l'empire et de la couronne, ou que du moins le prince son fils eût le gouvernement de l'empire à la place d'Azéfia; l'une et l'autre demande furent rejetées.

Azéfia gouverne l'empire mogol avec un conseil de vingt-neuf omrahs, tous choisis par Nadir-Schah. Les peuples paroissent satisfaits de ce nouveau gouvernement. Ils n'ont jamais assez estimé et aimé leur empereur pour donner lieu de craindre qu'il arrive aucune révolution en sa faveur. On espère que dans quelques années de ce sage gouvernement, Déli deviendra aussi riche et aussi peuplée qu'elle a été. Il s'y est fait déjà des fêtes et des réjouissances extraordinaires à l'occasion du mariage d'un des enfants de Nadir-Schah. Ce jeune prince persan a épousé une princesse du sang impérial. Le roi son père lui a fait présent pour la dépense de son mariage, de quatre laks de roupies, et a donné quantité d'ornements à la princesse mogole.

Nadir-Schah, chargé des dépouilles de l'empire mogol, sortit enfin de Déli vers le commencement de juin avec son armée. On fait monter la valeur de ce qu'il emporta à trois cent carols de roupies d'argent. On doit être d'autant moins surpris de tant de richesses, que les manufactures et les denrées de l'Hindoustan y attirent chaque année une grande partie de l'argent de l'Asie et de l'Europe, dont il ne sort plus lorsqu'il y est une fois entré. Les Marattes,

nation accoutumée au pillage, avoient grande envie d'enlever un si grand butin; ils ont rôdé quelques jours autour de son armée, mais ils n'ont jamais osé l'attaquer. Sa marche se faisoit avec un ordre admirable : outre que son armée avoit été fortifiée récemment de dix mille cavaliers envoyés par son fils aîné. Ce prince, aussi brave que son père, commandoit une armée de cinquante mille hommes, qui étoit toujours à quatre-vingt lieues de distance. Il avoit aussi divisé ses troupes en deux corps d'armée, pour avoir plus commodément des vivres, pour éviter l'embarras d'une trop grande multitude, pour tenir en respect le pays conquis qu'il laissoit derrière soi, pour suppléer aux pertes qu'il faisoit en divers combats, et pour s'assurer une retraite en cas d'un échec ou d'une déroute. Les deux armées, toujours également distantes l'une de l'autre, ont repassé en Perse.

Nadir-Schah, avant que de quitter le Candahar, y a fait bâtir en deux endroits deux bonnes forteresses, pour empêcher les Mogols de venir l'inquiéter en Perse, et pour avoir la facilité de retourner chez eux quand la fantaisie lui en prendra. Il fut reçu à Ispahan, de la noblesse et de tous les états du royaume,

avec des démonstrations de la plus grande joie.

Venons maintenant à la seconde question que vous m'avez faite, touchant les dames mahométanes. Vous ne vous êtes pas trompée, Madame; outre le langage et la religion, elles ont des mœurs, des coutumes et des manières d'agir tout-à-fait différentes des dames indiennes. Il faudroit un volume pour vous satisfaire sur chacun de ces articles : je me contenterai de vous en donner une idée générale et succincte, telle que me l'ont donnée des personnes de ce pays des mieux instruites de leurs usages.

Les femmes de condition ne paroissent jamais aux yeux du public; quand elles ont permission de sortir de la maison, elles sont toujours dans des carrosses fermés, ou sur des chameaux, enveloppées d'une cape, ou dans des palanquins ronds et couverts. Des eunuques et des cavaliers armés les accompagnent. Dans la maison même, elles gardent sur la tête un voile d'une gaze fine. Elles ne peuvent le lever qu'en présence de leur époux, de leurs enfants, de leur père, de leur mère et de leurs amies particulières. Leurs habits sont d'étoffes de soie et d'or, et les couvrent entièrement; le corps de l'habit par devant s'attache jusqu'à la ceinture avec des rubans, au bout desquels est

suspendu un gland d'or ou une perle : ils sont étroits vers la ceinture, et plissés pour relever la taille. La jupe qui descend jusqu'au talon, n'est point séparée du corps de l'habit. Elles se servent de souliers plats couverts d'écarlate avec quelques fleurs d'or en broderie : elles les quittent aisément, et toujours lorsqu'elles entrent dans les appartements qui sont couverts de beaux tapis.

Elles sont coiffées en cheveux d'une manière fort variée : tantôt en pyramides, tantôt en triangle ou en croissant, d'autres fois en rose ou en tulipe, et en d'autres figures de fleurs qu'elles imitent, en assujettissant leurs cheveux sur la tête par le moyen de boucles d'or garnies de diamants. Plus communément, elles divisent leurs cheveux en tresses pendantes sur les épaules : elles y attachent de petites plaques d'or légères et de pierreries. C'est un art que de savoir alors faire certains mouvements de tête qui fassent paroître la beauté et le brillant de leur chevelure. Elles se percent une des narines, et y portent un anneau d'or où sont enchâssés quelques gros diamants. Leurs oreilles sont aussi percées tout autour de plusieurs trous, pour y attacher autant de pierreries en demi-cercle. Leurs colliers, leurs bracelets, leurs bagues sont quel-

quefois d'un prix inestimable. Leur taille est ordinairement belle, et leur air gracieux. Il y en a qui ont le teint presque blanc, mais pour l'ordinaire il est olivâtre. Celles qui sont curieuses de rehausser leur beauté, se fardent avec de l'eau de safran sauvage : elles font aussi une composition qu'elles appellent *sourma*, qui est extrêmement noire ; elles en mettent un trait autour des yeux; elles se peignent le bout des ongles d'un beau rouge qu'elles expriment de la feuille d'un arbrisseau, et elles ont toujours à la main quelque fleur, quelque fruit, ou un petit flacon d'eau de senteur.

Il n'y a de tapisserie dans leurs chambres que celle sur laquelle on marche : elles sont ornées de grands miroirs, de canapés, et d'enfoncements dans les murailles en forme de niches, où elles rangent des vases de cristal, d'or et d'argent, pour y conserver leurs parfums, leurs essences, et les petits meubles de leur toilette. L'usage des chaises y est inconnu : il y a pourtant de petits tabourets sur lesquels elles peuvent s'asseoir, mais plus souvent elles s'asseyent sur de riches tapis, jambes croisées ; derrière elles est un grand carreau de brocard sur lequel elles s'appuient, et à côté un petit coussin qu'elles remuent et

changent à leur fantaisie. Quand elles sont plusieurs ensemble, elles forment une espèce de cercle.

Elles se visitent de temps en temps : le plus riche tapis est pour la dame la plus qualifiée. De jeunes esclaves sont là pour les éventer et chasser les mouches : on présente du bétel dans des bassins d'or faits exprès ; on apporte de la limonade pour se rafraîchir; on mange des fruits, des confitures, et d'une espèce de gâteau fait avec de la farine de froment, du jus de cannes de sucre, du lait, et de l'eau rose. La collation achevée, on se retire avec les bienséances accoutumées, qui consistent à incliner un peu le corps, à porter en même temps la main sur le cœur et sur la tête, et puis à s'embrasser, et à se dire mutuellement des politesses.

Les femmes mariées à un même homme ne sont pas toutes d'un rang égal : 1° Un homme de qualité épouse toujours une fille d'une naissance égale à la sienne. Cette femme est la première de toutes; elle s'appelle *begum*, qui signifie femme sans souci, femme heureuse. 2° Trois autres femmes, qui sont aussi de quelque naissance, font un second rang. 3° Le troisième rang est composé d'autant de femmes qu'on veut; ce mariage appelé *neka*, se fait

avec moins de cérémonie que les deux précédents. 4° Pour la quatrième espèce de mariage, il suffit qu'on achète une fille, ou qu'on s'en rende le maître dans la guerre qui se fait assez souvent avec les gentils.

Toutes ces femmes doivent être ou mieux ou moins bien logées, entretenues, chéries et parées, à proportion de leur rang. Mais il est bien difficile que cela se pratique. Rien n'est plus commun que de voir des femmes d'un ordre inférieur enlever auprès du mari le rang et les droits de la begum même.

Quand ces femmes remarquent entre elles des préférences, on ne sauroit dire à quelles jalousies elles se livrent, quels sont leurs chagrins, leurs querelles, leurs divisions, leurs haines : aussi chacune met-elle en usage tout ce qu'elle peut imaginer pour plaire à son époux, et pour l'emporter sur ses rivales. La honte et le désespoir de n'y pouvoir réussir, les fait quelquefois recourir aux prestiges, aux sortiléges, et aux enchantements diaboliques. D'autres fois elles s'en prennent à elles-mêmes, et se font mourir par le poison, ou bien elles empoisonnent secrètement leurs rivales. Quelquefois même elles éclatent sans aucun ménagement.

Une begum, femme d'un nabab, dans une ville de Maduré où j'ai été, voyant que son époux n'avoit de tendresse que pour une Géorgienne de ses esclaves, d'une grande beauté, elle en fit de fréquentes plaintes; mais le nabab qui aimoit passionnément cette jeune esclave, fit peu de cas des remontrances de la begum. Cette femme que la jalousie transportoit de fureur, résolut de s'en venger d'une manière aussi étrange qu'elle étoit cruelle. Un jour que le nabab étoit allé à la chasse, elle fit attacher la jeune Géorgienne par un de ses eunuques, et lui fit couper les deux mamelles avec un sabre. Le nabab revenant de la chasse, elle lui fit offrir dans un bassin les deux mamelles de l'esclave chérie avec ce compliment : Voilà le présent que vous fait la begum.

Quoique en général les maris soient maîtres absolus de renvoyer leurs femmes quand il leur plaît, de les châtier, ou même de les tuer pour certaines fautes, il ne faut pas croire qu'ils usent facilement de ce pouvoir envers leur begum. Les égards dus aux familles illustres de ces begums les retiennent.

Se marier chez les Mahométans, c'est, à proprement parler, acheter une fille. Un homme qui veut se marier, convient d'une somme

qu'il donne, non pas aux parents de la fille, mais à la fille même. Cette somme devient sa dot, et le mari ne peut pas en disposer. Le prétendant, accompagné de ses parents et de ses amis en palanquin ou à chéval, et d'une troupe de joueurs d'instruments, va aux flambeaux chercher son épouse. Il la rencontre à moitié chemin avec un pareil cortège du côté de la fille, et surtout de beaucoup de femmes, parentes et amies, en palanquins couverts. Lorsqu'ils sont arrivés chez l'époux, le kasi, prêtre de la loi, ou le mullah son délégué, lit en présence de tout le monde le contrat de mariage. Après cette lecture, il ordonne à une dame apostée derrière la fille de lui lever le voile de dessus la tête. Le prétendant qui est vis-à-vis, voit sa future épouse pour la première fois. On lui remet le voile, et le kasi demande au prétendant s'il est content de la fille qu'il vient de voir. L'époux ayant répondu qu'elle lui agrée, toutes les femmes vont avec la jeune mariée se réjouir dans un appartement où l'on a préparé un magnifique festin, et les hommes vont dans un autre. S'il arrive dans la suite que le mari dégoûté renvoie son épouse, il est obligé de lui donner la somme stipulée dans le contrat de mariage.

Les Mahométans riches et de qualité se font une gloire brutale d'avoir dans leur sérail quantité de femmes, à l'exemple de leur faux prophète. Il y en a qui en ont cinquante, quatre-vingts, cent. Ils se les donnent quelquefois, ou ils les changent pour d'autres. On en amène beaucoup de Circassie, de la Géorgie et de l'Abyssinie pour les vendre, et elles coûtent cher.

Les maris ne mangent jamais avec leurs femmes, à la réserve de quelques petites collations qu'ils font ensemble par manière de divertissement. Les enfants qui naissent de la première femme, quoique fort supérieurs aux autres, ne sont pas les seuls héritiers. On les marie fort jeunes. Jusqu'à l'âge de sept ans ils demeurent dans le sérail entre les mains de leurs gouvernantes. Les filles ont pareillement des gouvernantes, mais elles demeurent jusqu'à leur mariage dans l'appartement de leurs mères.

Dans l'éducation qu'on donne aux jeunes filles, il n'entre ni chant, ni musique, ni instruments, ni danse. Cela est réservé aux courtisanes. On ne peut comprendre ici qu'une fille puisse danser en présence des hommes. Les manières d'Europe sur cet article et sur quelques autres scandalisent fort les dames mahométanes. C'est inutilement qu'on voudroit les

justifier; il seroit plutôt à souhaiter qu'elles les ignorassent. On élève les jeunes filles de qualité à marcher avec grâce et posément, à bien se tenir ou droites ou assises, à parler poliment et avec esprit, à coudre, à broder, et à s'habiller avec une certaine élégance. On ne leur enseigne point à écrire, mais seulement à lire, afin qu'elles aient la consolation de lire dans l'Alcoran, où elles ne comprennent rien.

Dans les maisons bien réglées, et où l'on se pique de dévotion, toutes les femmes, ainsi que les hommes, savent par cœur les prières en langue arabe. Elles ne manquent point de s'assembler, à certaines heures du jour, dans une salle destinée à la prière; car elles ne vont jamais à la mosquée publique. Avant leur prière elles se lavent entièrement dans le bain, ou du moins elles se lavent le visage, la bouche, les pieds et les mains jusqu'aux coudes. Elles ont des habits particuliers pour la prière et de couleur blanche. La propreté du lieu, des habits, et de la personne sont des conditions essentielles à la bonne prière, pendant laquelle on ne doit ni cracher ni tousser. Certaines parties de la prière se récitent ensemble et à haute voix: la posture du corps varie; elles sont tantôt droites, tantôt assises ou pros-

ternées sur des tapis; elles lèvent les mains au ciel à certains versets; à d'autres, elles les portent sur la tête, sur les yeux, sur les oreilles, sur la poitrine, sur les genoux; il y a pour tout cela des rubriques qu'on observe scrupuleusement. Rien n'est comparable à la modestie et au recueillement de ces dames quand elles prient.

Pour récompense de leurs vertus, elles espèrent le paradis tel que Mahomet le dépeint à ses Arabes grossiers et ignorants. Les vieilles et les laides, disoit-il un jour, n'y entreront jamais. Ses disciples surpris lui en demandèrent la raison : c'est, leur répondit-il parce que les vieilles et les laides deviendront alors jeunes et belles. C'est cette espèce de bon mot qu'elles répètent souvent en riant, et avec une douce confiance d'en éprouver la vérité.

Elles jeûnent rigoureusement pendant une lune chaque année, et alors elles ne mangent ni ne boivent rien de toute la journée : ce n'est que la nuit qu'elles prennent leur réfection. Elles ont une espèce de chapelet composé de cent grains : elles le parcourent, en disant sur chaque grain une des perfections divines; par exemple, Tout-Puissant, Créateur, miséricordieux, etc. Elles font des promesses et des vœux pour obtenir ce qu'elles désirent. Leurs

vœux s'adressent d'ordinaire à quelques saints ou saintes qu'elles reconnoissent dans leur système de religion, et qu'elles supposent déjà habiter les jardins délicieux du paradis. Elles les révèrent et conservent leurs reliques avec respect. Dans leurs invocations, soit à Dieu, soit aux saints et aux saintes, elles tournent toujours le visage du côté de la Mecque. Elles ne sont point dans l'usage d'avoir des figures ou des images de ces saints ou saintes; cependant elles voient volontiers l'image de la sainte Vierge : elles lui font d'abord la révérence, elles l'appellent *Bibi-Miriam ;* dame Marie très chaste, qui a eu Jésus pour fils, et elles racontent en son honneur une infinité d'histoires apocryphes.

Quand les femmes ont perdu leur mari, elles sont entretenues par le fils aîné du défunt, dans des appartements séparés, qu'on nomme le vieux sérail. Elles passent le reste de leurs jours dans une triste viduité; plus pour elles, ni de parfums, ni d'ornements, ni de jeux ou d'amusements, comme elles en avoient auparavant pour se distraire et pour se divertir. Le soin même du ménage n'est plus de leur ressort. Elles peuvent pourtant se remarier à d'autres avec le consentement du fils

aîné de la famille, au pouvoir duquel elles sont.

Sur ce que vous me demandez en dernier lieu, Madame, si, sachant la langue mahométane, je convertis à la foi bien des disciples de Mahomet, permettez-moi de vous répondre que cette question est plus délicate que vous ne croyez. Tout ce que je puis vous dire, c'est que les Mahométans de l'Hindoustan ne sont ni si méprisants, ni si fiers, ni si ennemis du nom chrétien que les Turcs, et que Dieu a partout ses élus. Je finis cette lettre, qui n'est peut-être que trop longue, en me recommandant à vos ferventes prières, et en vous renouvelant les assurances de la respectueuse reconnoissance avec laquelle je suis, etc.

MÉMOIRE

Sur les dernières années du règne de Thamas-Koulikan, et sur sa mort tragique, dont le récit est contenu dans une lettre du frère Bazin, de la compagnie de Jésus, au P. Roger, procureur-général des missions du Levant.

Nous attendions depuis long-temps cette intéressante relation. Thamas-Koulikan a fait assez de bruit dans le monde, pour que dans les pays même les plus éloignés de la Perse, on soit curieux de savoir jusqu'aux moindres particularités de sa vie. Presque tous les auteurs qui en ont parlé ne nous ont appris que le bonheur de ses entreprises, la rapidité de ses conquêtes et l'étendue de son empire. Les mémoires que nous donnons contiennent le détail de ses actions particulières; on voit dans presque toutes un caractère ambitieux et emporté, avare et inquiet, féroce et sanguinaire. S'il eut plusieurs des qualités qui font les conquérants, il les altéra par des excès qui ne se trouvent pas même dans tous les usurpateurs;

cette relation nous le peint comme un monstre de nature, qui en faisant honneur au génie par la grandeur de ses projets et la bravoure de ses exploits, a déshonoré l'humanité par une avarice sans bornes, et une cruauté sans exemple.

Le frère Bazin, auteur de ces mémoires, l'accompagna dans toutes ses courses depuis 1741 jusqu'en 1747, et fut son premier médecin : il a vu presque toutes les actions qu'il raconte. On a fait dans le style quelques changements nécessaires; mais les faits sont restés les mêmes, et aucune des circonstances n'a été altérée.

MON RÉVÉREND PÈRE,

D'AUTRES avant moi vous ont instruit des révolutions dont la Perse est le théâtre depuis près de trente ans. Je ne ferai qu'en rappeler ici les principales époques, pour mettre plus de suite dans les mémoires que vous me demandez sur les dernières années du célèbre Schah-Nadir, connu en France sous le nom de Thamas-Koulikan.

Vous me marquez qu'en Europe, et surtout en France, on a toujours parlé diversement de son origine et de ses premières occupations.

Je ne puis vous en instruire que d'après les rapports qui m'en ont été faits; car je n'ai commencé à le suivre qu'à la fin de 1741. Voici ce que j'en ai appris de quelques soldats avec qui j'ai fait voyage après sa mort. Ces soldats étoient ses compatriotes, ils avoient été ses compagnons de guerre, ou plutôt de brigandage; ils s'étoient attachés à sa fortune, et l'avoient fidèlement servi pendant tout son règne.

Schah-Nadir, me dirent-ils, étoit de la nation des Atichars, que Schah-Abas, un des plus grands rois qui soient montés sur le trône de Perse, avoit anciennement transportés dans le Khoraçan. Kharrah, village de cette province, situé dans les montagnes de Kalat, fut le lieu de sa naissance. Son père, Iman-Kouli, étoit chamelier, c'est-à-dire, qu'il avoit des chameaux, et que son métier étoit de transporter des marchandises, et de conduire des caravanes. Le fils se nomma Nadir-Kouli, jusqu'au moment où Schah-Thamas son prédécesseur, en reconnoissance des services signalés qu'il en avoit reçus, lui fit l'honneur de lui donner son nom, et voulut qu'il s'appelât Thamas-Koulikan.

Lorsque Nadir-Kouli fut un peu grand, il quitta la maison paternelle, et se mit au ser-

vice du chef de sa nation. Celui-ci étoit un homme de guerre, et sous lui Nadir-Kouli sut bientôt mieux arrêter et dépouiller les caravanes, que son père ne savoit les escorter et les conduire. Devenu riche, il voulut se rendre indépendant; il le devint en effet. Une troupe de brigands se rassembla sous ses ordres; la hardiesse du chef, son intrépidité, et surtout son bonheur, lui donnèrent un ascendant et une supériorité sous laquelle tout plia.

L'ambition avoit commencé sa fortune, la férocité l'établit. Il se déclara le rival du chef sous lequel il avoit d'abord combattu. Il l'attaqua, le défit, se saisit de sa personne, et loin de respecter dans lui les droits de la reconnoissance, il ne respecta pas même ceux de l'humanité; son premier maître fut sa première victime; il le fit écorcher sous ses yeux. Un de ses gens avoit transgressé un de ses ordres, il le fit lier avec une grosse corde par le milieu du corps; on perça ensuite une muraille, et de l'autre côté, il fit atteler un bœuf aux deux bouts de la corde; l'animal pressé par l'aiguillon faisoit des efforts extraordinaires, il tiroit avec une peine extrême; mais plus ses progrès étoient retardés par l'obstacle qu'il avoit à vaincre, et plus ils prolongeoient le supplice

du malheureux, qui passa enfin disloqué et entièrement brisé par l'ouverture étroite qu'on avoit faite au mur, et souffrit mille morts avant que de finir ses déplorables jours par celle à laquelle il étoit condamné. Je ne rapporte point d'autres cruautés dont le seul souvenir me fait horreur. C'est par ces traits que le héros persan s'annonça, et ces sanglantes exécutions ne furent que l'essai de celles qui ont terni la gloire de son règne. Voyons par quels degrés il parvint jusqu'au trône.

En 1722 les Aghuans vinrent mettre le siége devant Ispahan; ils détrônèrent le roi Schah-Hussein, et couronnèrent leur chef Aszraff. L'empereur ottoman crut cette occasion favorable au dessein qu'il avoit d'étendre sa domination dans la Perse. Mais toutes ses entreprises furent malheureuses; il fut contraint d'envoyer un ambassadeur, de demander la paix, et de reconnoître l'usurpateur.

Thamas, fils de Hussein, vouloit cependant soutenir les droits de sa naissance : il faisoit de temps en temps de foibles tentatives. Peu de seigneurs lui étoient restés fidèles; il n'avoit qu'un petit nombre de partisans attachés à sa fortune; ceux-ci même, dégoûtés d'un service pénible et dangereux, commençoient à l'aban-

donner, et auroient fini peut-être par le trahir. C'est dans ces circonstances que Koulikan parut; il vint s'offrir à Thamas avec cinq ou six cents hommes déterminés à tout entreprendre pour le mettre sur le trône. Ce secours inespéré fit renaître l'espérance dans le cœur de ce prince; il accepta l'offre, et engagea sa reconnoissance. La petite troupe commença par de légères escarmouches, dans lesquelles elle eut toujours de l'avantage. Ces premiers succès inspirèrent la confiance nécessaire pour de plus grandes entreprises; le courage et l'activité de Koulikan les rendit heureuses. Il fit proclamer Schah-Thamas roi de Perse; ce prince le déclara généralissime de ses armées; il lui donna même son nom de Thamas qu'il joignit à celui de Koulikan.

Revêtu de cette nouvelle dignité, Thamas-Koulikan ne pensa plus qu'à la soutenir par de grands exploits; dès lors il déclara la guerre aux Aghuans, aux Turcs et aux Moscovites. Dans le seul hiver de 1730, il enleva aux Aghuans, Casbin, Cachan, Ispahan, et beaucoup d'autres villes importantes. Au printemps, les Turcs furent obligés de lui céder Hamadan, Ardebil, Tauris; et il fit redemander aux Moscovites la province de Ghilan, et tout ce

qui étoit du domaine des Persans. La réputation de ses exploits avoit de jour en jour augmenté son armée ; il la divisa. Schah-Thamas, à la tête de cent mille hommes, marcha contre les Turcs ; et Thamas-Koulikan alla, avec soixante mille, forcer les Aghuans dans le Khoraçan.

Schah-Thamas perdit en 1731, contre les Turcs, une bataille qui répandit la consternation dans la Perse. On ne parloit que de paix, et on n'osoit la conclure dans l'absence ou sans l'avis de Thamas-Koulikan ; il y consentit, parce qu'il vouloit finir son expédition contre les Aghuans. Il la poussa avec une vivacité qui avança le succès. Les Moscovites furent contraints de lui céder le Ghilan. A son retour il trouva Schah-Thamas plongé dans les délices, et jouissant des douceurs d'une paix dont il aurait dû ne chercher qu'à réparer la honte. Indigné de cette mollesse, il chassa ce prince efféminé du trône où il l'avoit placé ; il le relégua à Maschet, le fit garder à vue, et fit proclamer roi un des enfants de ce monarque, âgé de quatre à cinq mois, sous le nom de Schah-Abas III.

Alors dépositaire de toute l'autorité, Thamas-Koulikan marcha contre les Turcs ; rien

ne lui résista jusqu'à Déelbchir. Cependant le cours de ses conquêtes fut suspendu pendant quelque temps par la perte d'une grande bataille auprès de Bagdad. La Perse le crut accablé ; ses ennemis secrets en triomphoient ; mais une nouvelle armée de vingt mille hommes se rassembla sous ses ordres près de Hamadan. Avec cette poignée d'hommes, il se montra plus terrible que jamais à l'empire ottoman, et en intimida les armées innombrables jusqu'à les réduire à lui demander la paix. Thamas-Koulikan ne crut pas devoir perdre, à la signature des articles, un temps qu'il destinoit à de nouvelles victoires : cet intervalle lui suffit pour soumettre les Lesghis rebelles.

A son retour, il trouva que ces propositions de paix n'avoient été de la part des Turcs qu'un artifice pour l'éloigner, et qu'ils avoient profité de son absence pour augmenter leur armée. Quelque inférieur qu'il fût en nombre, il alla les chercher, il osa les attaquer, et les défit près d'Érivan. Leur général Abdoullah-Bacha périt avec trente mille hommes qui restèrent sur le champ de bataille. Cette victoire lui valut Ganja, Tiflis, Érivan. Tout l'ancien domaine des Perses étoit conquis : Thamas-Koulikan pensa bientôt à s'en rendre le maî-

tre ; mais il ne vouloit point passer pour usurpateur. Les états du royaume furent convoqués à Mougham-Tehouls ; les grands, au nombre de quinze mille, lui déférèrent l'autorité souveraine, et le proclamèrent roi. Il en vouloit le pouvoir, il en refusa le titre, et se fit nommer Vélim-Hamet, c'est-à-dire, *Distributeur des grâces*. C'est pour se faire reconnoître en cette qualité, qu'il envoya deux ambassades, l'une à Constantinople, l'autre à Moscou.

Maître absolu de la Perse, il alla droit à Ispahan. Il ne s'y reposa que quarante jours. Vers la fin de décembre 1736, il en partit pour aller faire le siége de Candahar, la plus forte des places de l'Asie, et le dernier retranchement des Aghuans : ils y avoient renfermé toutes les richesses de la Perse, l'or, les pierreries et les joyaux de la couronne. A peine fut-il éloigné d'Ispahan de quatre journées, qu'il trouva les Aghuans en ordre de bataille sur le bord d'une très large rivière. On regardoit ce poste comme l'écueil de sa gloire et le terme de son bonheur. Il passa cette rivière à la vue des ennemis, les chassa devant lui; et au mois de mars 1737, après un siége de seize mois, il emporta Candahar, où il fit un butin immense. Hussein-Kan, commandant de la ville, obtint

sa grâce par l'entremise de sa sœur qui étoit dans le sérail du conquérant. Presque tous les Aghuans passèrent à son service, et devinrent ses troupes les plus intrépides et les plus fidèles.

Dans cette circonstance arriva un ambassadeur de Constantinople pour traiter de la paix. Vélim-Hamet, qui étoit occupé d'un projet plus vaste, fit des demandes très dures, qu'il savoit bien que la Porte n'accorderoit pas sitôt. Il vouloit gagner du temps. Un de ses kans fut chargé de la négociation : pour lui, sorti de Candahar, il marcha seize journées, mit le siége devant Kahoul, sur les terres du Mogol, et s'en rendit le maître en huit jours. L'alarme se répandit dans l'Inde; l'empereur lui fit demander quelles étoient ses prétentions. Vélim-Hamet, qui portoit alors le nom de Schah-Nadir, répondit froidement que son dessein étoit d'aller le saluer à Diassabat, lieu de sa résidence; que si cette visite lui étoit importune, il pouvoit s'en épargner le risque, en lui envoyant une année de ses revenus. Il n'attendit pas la réponse, mais continua sa marche vers Déli, et se vit à deux journées de cette capitale au mois de février 1739, à la tête de soixante mille hommes de cavalerie. Selon la

coutume des Perses, il n'avoit point d'infanterie dans son armée. Mahadmad-Schah, empereur Mogol, lui opposa une armée de plus de quatorze cent mille hommes. Schah-Nadir ne voulut pas risquer une bataill où il auroit été écrasé par le nombre. Il trouva le secret d'affamer cette armée innombrable et de la détruire sans la combattre. Mahadmad fut contraint de se soumettre. Le vainqueur se fit proclamer roi sur le trône des Mogols; tous les trésors de cet empire furent remis entre ses mains : il rendit ensuite à Mahadmad sa couronne, mais à condition qu'il seroit son tributaire. On ne savoit en Perse ce qu'étoit devenu Schah-Nadir, lorsqu'en 1740, on le vit paroître avec des richesses prodigieuses, qui furent évaluées trois cents carols de roupies d'argent, c'est-à-dire plus de cinq milliards deux cent cinquante millions de notre monnoie. Une fortune si brillante ne suffisoit pas à l'avidité de cette ame ambitieuse et guerrière; il tourna ses armes victorieuses contre les montagnards qui vivoient dans ses états; il attaqua les Turcs, et commença ce plan de gouvernement que je vais vous détailler.

En 1741 j'étois à Derbent, ancienne ville située sur les bords de la mer Caspienne, lors-

qu'il y arriva couvert de gloire, et chargé de toutes les richesses de l'Inde; c'est là que je l'ai vu pour la première fois. Son armée augmentée de beaucoup dans ses routes et dans ses expéditions différentes, étoit alors de 150,000 hommes; elle étoit composée de troupes indiennes, de Tart' -Usbecks et d'Aghuans; il avoit peu de Persans avec lui; il savoit que les peuples naturellement attachés à leurs souverains, ne suivent qu'à regret un usurpateur, et qu'ils ont pour le trahir l'exemple que lui même leur a donné.

Il vouloit alors attaquer les Lesghis, peuple épars dans les montagnes, et par-là difficile à dompter. Il fit de Derbent sa place d'armes. Ce corps formidable de nations réunies sous ses étendards jeta partout l'épouvante. Ces montagnards effrayés ne pensèrent d'abord qu'à se soumettre; mais comme ils virent qu'après leur soumission on les exiloit dans le Khoraçan, qu'ils étoient dépouillés de tous leurs biens, et que leurs familles immolées aux premiers soupçons du vainqueur perdoient dans les supplices les restes d'une vie épuisée par les travaux, ils prirent le parti qu'inspire le désespoir. Ces peuples accoutumés au pillage sont presque tous soldats; ils savent employer avec adresse

les armes à feu, et entendent très bien la petite guerre. Ils placèrent sur le haut de leurs rochers les plus inaccessibles, leurs femmes, leurs enfants et leurs richesses. Ils commencèrent à faire des escarmouches, à dresser des embuscades, à enlever des convois; une nuit même ils osèrent attaquer le quartier du roi. Ce prince surpris fut obligé de faire retraite; toute son armée se retira en désordre, et les vainqueurs firent un butin considérable. Après cet échec il revint à Derbent pour y faire la revue de ses troupes. Outré de l'affront qu'il venoit de recevoir, il se livra aux transports les plus violents, et, dans sa fureur, il fit égorger plusieurs de ses officiers et de ses soldats.

Il chercha ensuite des endroits plus praticables pour attaquer ces brigands avec avantage; mais cette tentative ne fut pas plus heureuse : il y perdit beaucoup d'hommes et de chevaux, sans faire le moindre tort à ses ennemis. Ceux-ci, toujours en mouvement, le fatiguoient sans cesse par des excursions qui gênoient son armée et l'affoiblissoient. Pour les arrêter, il fit construire à l'entrée de leurs défilés une forteresse qu'il nomma *Carascon*, c'est-à-dire ruine de la Perse. Les montagnards ne furent point réprimés, et malgré sa fierté il se vit contraint

à leur proposer un accommodement qu'ils acceptèrent.

Son frère Ibrahim-Kam avoit été tué dans le pays de Chakila; il partit aussitôt dans le dessein de le venger; mais il trouva des montagnes et des défilés impraticables. Il pilla le plat pays, et brûla tous les villages qui étoient dans la plaine : son armée y séjourna une année entière, et y laissa des ravages pour plus d'un siècle. Fatigué de tant de marches et de combats inutiles, il vint camper devant Bardes.

C'est dans cette campagne qu'il fit une action bien cruelle, et qui suffiroit seule pour le rendre l'exécration de la postérité. Il courut un risque extrême à l'attaque d'un défilé; les balles siffloient autour de lui de toutes parts. Un officier accourut, et pour le garantir se plaça un peu au-dessus, du côté où le risque paroissoit plus grand. De retour à sa tente, Thamas le fit appeler; l'officier y courut dans l'espoir d'une récompense digne de l'action, et proportionnée au service. Pourquoi, lui dit le prince, vous êtes-vous placé devant moi? Pour sauver votre vie, répondit l'officier, aux périls de la mienne. Hé quoi! me prends-tu pour un homme sans cœur, lui dit le monarque irrité? qu'on l'étrangle. La sentence fut exécu-

tée dans le moment, et la générosité punie comme une lâcheté ou une trahison.

Après avoir passé le Kur, qui est un grand fleuve, nous traversâmes un désert qui nous conduisit auprès de Ganja. Nous laissâmes cette ville sur la droite, et nous arrivâmes au pied des montagnes que les Arméniens appellent *Sekhnac*. Le roi fit passer sa grande armée par tous les défilés de ces hautes et affreuses montagnes, pour se rendre au lac de Goguetséhay, qui veut dire *rivière bleue*. Les pâturages y sont abondants. Il vouloit y séjourner quelques mois pour remettre sa cavalerie en état. Le chemin étoit dur et difficile, mais le plus court; le roi s'étoit assuré des chefs des montagnards; ils lui servoient comme d'ôtages. Nous mîmes dix jours à passer ces gorges, et quoique ce fût au mois de juin, nous eûmes souvent à essuyer des neiges abondantes et des pluies très froides. On jetoit sur les rivières les plus profondes de petits ponts faits à la hâte, sur lesquels toute l'armée passoit avec tant de désordre, qu'un grand nombre de soldats étoient précipités dans le fleuve par ceux qui les suivoient en foule et sans ordre.

Enfin nous arrivâmes à Goguetséhay au commencement de juillet 1743. Notre séjour

y fut de quatre mois. C'est là qu'à la tête de cent mille hommes, il fit célébrer les mariages de son petit-fils Charok-Mirka, de Nazarolla-Mirza, et d'Isman-Kouli-Mirza, ses propres fils. Les préparatifs s'étoient faits à Ispahan. Il avoit ordonné à tous les danseurs et joueurs d'instruments qui étoient dans cette capitale, de se rendre dans son camp, il en avoit fait venir beaucoup de suif et d'huile pour les illuminations; mais elles ne se firent pas; le suif et l'huile furent vendus aux vivandiers de l'armée, et il en tira une somme considérable. Ce n'est là que la moindre de ses actions. Il disoit que, dans tout son royaume, il vouloit réduire cinq familles à une seule marmite, c'est-à-dire les rendre si pauvres qu'elles seroient obligées de se la prêter successivement l'une à l'autre. Il tint bien sa parole dans la suite.

Reza-Kouli-Mirza, son fils aîné, n'assista point au mariage de son neveu, ni à celui de ses frères. Son père l'avoit soupçonné d'avoir posté un assassin pour attenter à sa vie. Le prince s'étoit venu livrer lui-même entre ses mains avec cette confiance et cette sécurité que l'innocence donne; mais au tribunal d'un usurpateur le soupçon vaut la preuve. Le fils eut beau nier constamment le parricide qu'on lui

imputoit, la défiance avoit prononcé l'arrêt, la fureur l'exécuta; il fit crever les yeux à ce prince infortuné. Plusieurs grands du royaume, témoins de l'exécution, restèrent dans ce silence d'étonnement et d'horreur que produisent les événements barbares et inattendus; il leur fit un crime à leur tour de ne s'être pas offerts au supplice à la place de son fils, et il en fit étrangler cinquante le même jour en sa présence. Cette horrible scène se passa à Ayran-Carab.

Malgré toutes ces cruautés la Perse étoit assez tranquille. Les grands chemins étoient ouverts, et le commerce se faisoit avec sûreté d'une ville à l'autre; les marchands étrangers étoient encore plus ménagés que les autres. Il avoit établi en quelques endroits des postes royales, mais elles n'étoient que pour lui, et le public en souffroit. Il est rare qu'en Perse on voyage à cheval avec sûreté. Si par hasard on est rencontré sur la route par un courrier du roi ou par ceux de quelques grands seigneurs, dont le cheval soit usé ou fatigué, ces courriers, s'ils ont la force en main, démontent avec violence le cavalier qu'ils trouvent, et prennent son cheval en échange du leur. C'est pour éviter cet accident que presque tous les

riches marchands n'ont en caravane qu'un âne pour leur monture.

Les richesses immenses que Thamas-Kouli-kan avoit enlevées au Mogol furent d'abord déposées à Maschet et à Casbin ; deux ans après, il résolut de les mettre dans une forteresse inaccessible ou imprenable. Il choisit Kalat; c'est une double chaîne de montagnes escarpées, de quinze à seize lieues de longueur, qui, en s'éloignant par le centre et en se rapprochant par les extrémités, forment une espèce d'ovale. Vers le milieu on trouve une plaine assez fertile; mais l'air y est malsain. Il n'y a que deux chemins un peu praticables pour pénétrer dans cette gorge; on les appelle les deux portes de Kalat. C'est là qu'il fit transporter ses trésors. Dès ce moment, ce séjour qui n'inspire que de l'horreur, lui parut un lieu de délices, et l'endroit le plus charmant de son royaume. Je n'ai jamais su à quoi ce trésor pouvoit monter; mais je sais qu'à sa mort, tout l'or et tout l'argent monnoyés furent apportés à Maschet, dans des coffres dont deux faisoient la charge d'un chameau ou d'un bon mulet. Je les ai vus entassés dans la place publique; ils formoient une espèce de montagne aussi haute que la maison royale de Maschet.

Tandis que nous étions campés à Goguetsé-hay, on apprit que Takhi-Kan, gouverneur du Farsistan, avoit levé à Schiraz l'étendard de la révolte. La défiance du roi en fut cause, et arma contre lui un de ses plus braves et de ses plus fidèles sujets. C'étoit un grand seigneur, et dont la famille, une des plus anciennes qui fût dans le royaume, y tenoit un rang très distingué. Thamas-Koulikan, qui l'avoit fait gouverneur de tous les pays qui s'étendent jusqu'au golfe Persique, craignit de l'avoir fait trop puissant. Il ordonna à un officier de l'arrêter sans éclat, et afin de le mieux tromper, il lui envoya un ordre secret à lui-même, d'arrêter cet officier. Ils se cherchèrent tous deux, et au moment de l'exécution des ordres, se montrèrent la commission réciproque qu'ils avoient l'un contre l'autre. Takhi-Kan connoissoit le caractère du roi; il se crut perdu, prit conseil de son désespoir, assembla une armée considérable, et résolut de vendre au moins chèrement sa liberté et sa vie. La révolte dura peu; Schiraz fut investi, on prit en peu de temps la ville et le rebelle. Il fut conduit à Ispahan avec toute sa famille; on le fit eunuque, on lui arracha un œil, et on ne lui laissa l'autre que pour qu'il eût la douleur de voir déshonorer ses femmes et

égorger ses enfants. On le conduisit ensuite au roi qui lui demanda pourquoi il s'étoit révolté, et qui lui avoit fourni de l'argent pour lever et entretenir tant de troupes : Prince, lui répondit ce malheureux qui n'avoit plus d'autre espoir qne la mort, la cause de ma révolte est dans les ordres donnés pour m'arrêter; pour la soutenir, j'ai enlevé par force aux marchands et aux personnes riches l'argent qui m'étoit nécessaire, et je ne l'ai fait qu'à votre exemple. Le roi fut frappé de la réponse; il affecta de n'en paroître point offensé; et pour le consoler en quelque sorte des rigueurs exercées contre lui, il l'envoya en qualité de vice-roi dans cette partie des Indes que l'empereur du Mogol lui avoit cédée.

Une autre révolte succéda bientôt à celle-ci. Les mécontents de la province de Shirvan s'unirent aux principaux chefs des Lesghis; ils écrivirent au grand-seigneur, et le prièrent de leur envoyer un jeune homme appelé Sem-Mirza, qui s'étoit retiré à Constantinople pendant les derniers troubles de Perse. Il se disoit fils de Schah-Hussein, et en cette qualité légitime héritier du royaume. Le grand-seigneur l'accorda : il arriva en Perse, escorté d'un corps de troupes ottomanes qui se joignirent

à celles des rebelles. Toute la erse étoit attentive; et, dans l'espérance d'une révolution, elle voyoit avec plaisir un prince du sang de ses rois opposé à l'usurpateur de leur trône. Thamas-Koulikan fit marcher contre lui Charok-Mirza, son petit-fils, avec ses plus habiles généraux. Les deux armées se rencontrèrent : celle du prétendant fut défaite après un sanglant combat; il tomba lui-même entre les mains du vainqueur qui, par l'ordre de son grand-père, lui fit arracher un œil, couper le nez et les oreilles, et dans cet état le renvoya sur les terres des Turcs. Sa vengeance se tourna bientôt contre eux.

Nous décampâmes de Goguetséhay au mois de septembre 1744; l'armée s'approcha des frontières de Turquie; de gros détachements furent envoyés jusqu'à Bagdad et à Mossul. Cette dernière ville fut assiégée. Je n'étois point à l'armée pendant cette campagne; j'ai appris par les nouvelles publiques que Thamas-Koulikan gagna une grande bataille, la quatrième et la dernière qu'il ait livrée aux Turcs. Tant de victoires avoient rendu son nom redoutable en Turquie; et à Constantinople le peuple ne l'appeloit que le *Tapouskan*, c'est-à-dire *le Prince à massue*. Mais s'il étoit craint des

étrangers, il n'étoit pas moins détesté par ses sujets. Les contributions exorbitantes qu'il exigeoit, et surtout la rigueur barbare avec laquelle il les faisoit lever, avoient réduit les peuples à la dernière misère. Ses officiers augmentoient le malheur public par leurs exactions particulières.

Cependant, vainqueur des Turcs et des rebelles, il vint passer une partie de l'hiver à Ispahan. Il en partit ensuite pour aller visiter son Kalat, et y déposer de nouvelles sommes. De là il se rendit à Maschet, où il séjourna jusqu'au printemps. Il alla passer cette saison et une partie de l'été dans les environs de Zangan, Sultanieh et Sakhou-Boulak, où les pâturages sont abondants; puis au commencement de décembre, il prit la route de Kachan, et revint à Ispahan. Il y resta quarante-cinq jours, pendant lesquels tout ce qu'on peut imaginer d'injustices et de cruautés fut commis par ses ordres, ou sans aucune punition de sa part. Son armée, répandue dans la ville et dans les campagnes voisines, porta le désastre partout. On voyoit les soldats furieux courir dans les chemins et dans les rues, conduisant par pelotons et à grands coups, tantôt vingt, tantôt trente malheureux qui n'avoient pu satisfaire

leur avidité; on n'entendoit partout que des cris aigus et perçants qui exprimoient la consternation ou le désespoir. Si quelqu'un fuyoit de sa maison, celle du voisin étoit pillée; si un village désertoit, on faisoit payer la ville dont il dépendoit; tout étoit dans la confusion et dans les alarmes : une ville prise d'assaut et abandonnée à la fureur du soldat vainqueur, ne voit pas de scènes plus horribles que celles dont Ispahan fut le théâtre pendant le séjour de l'usurpateur. Ses inquiétudes augmentoient avec ses cruautés; chaque jour étoit le dernier de quelque famille; je ne sortois point du palais que je ne trouvasse vingt-cinq ou trente cadavres d'hommes étranglés par son ordre ou assommés par ses soldats.

Il voulut, avant son départ, se faire rendre un compte exact de tous les meubles précieux de son palais. Un tapis qui servoit d'ornement au trône avoit disparu depuis environ trois ans; le soupçon tomba d'abord sur le gardien des joyaux de la couronne. L'accusé nia le fait, et après une rude bastonnade il déclara que son prédécesseur avoit vendu le tapis : Et à qui, reprit Thamas? qui seroit assez hardi pour acheter les meubles de mon palais? L'accusé demanda du temps pour faire ses perquisitions;

il revint peu de jours après, et dénonça comme acheteurs huit marchands, dont deux étoient Indiens, deux Arméniens, et quatre Juifs. Ils furent arrêtés, et après quelques interrogations, on leur arrracha un œil : ils furent ensuite attachés tous les huit par le cou à une même chaîne. Le lendemain matin on alluma, par ordre de Thamas, un grand feu, où ils furent jetés tous ensemble et enchaînés comme ils étoient. Tous les spectateurs et les bourreaux eux-mêmes étoient effrayés de cette barbare exécution ; c'est la première de cette nature qu'il eût ordonnée. Malgré toutes ses recherches et tous les tourments qu'il employa, l'auteur du vol resta inconnu.

C'est dans ce temps-là, c'est-à-dire, à la fin de 1746, que je fus élevé à la dignité de son premier médecin ; ce que je marque non pour mêler le récit de mes aventures à celui des siennes, mais pour vous faire voir que je suis en état de vous rendre un compte fidèle de ses dernières actions, puisqu'en qualité de premier médecin, j'étois obligé de le suivre partout, et que quand il fut massacré ma tente étoit voisine de la sienne.

Thamas-Koulikan, déjà plus que sexagénaire, avoit depuis deux ans une santé fort altérée. Il

étoit d'un tempérament fort et robuste; mais les fatigues continuelles de tant de campagnes et de tant de marches pénibles, l'avoient beaucoup affoibli. Il se trouvoit plus mal à certains temps, et il appréhendoit quelque maladie sérieuse. Les médecins persans n'avoient point sa confiance, et je puis bien dire qu'ils ne la méritoient pas. Comme il avoit souvent entendu vanter la science des médecins européens, il chargea M. Pierson, résident de la compagnie du commerce d'Angleterre, de lui en faire venir un ou deux, à qui il assuroit de grands avantages. Le résident promit, quoique la chose lui parût difficile; mais Thamas vouloit la voir exécutée, et il en demandoit sans cesse des nouvelles à M. Pierson. J'étois alors à Ispahan. Depuis mon arrivée en Perse, je m'étois mêlé de médecine; j'en avois étudié les principes, et j'étois assez en état de suivre une maladie ordinaire. Dieu bénissoit mes soins et mes remèdes. J'eus le bonheur de réussir. Quelques cures un peu singulières m'avoient acquis de la réputation, et des seigneurs que j'avois guéris vouloient, il y a quatre ans, que je me misse sur les rangs pour être médecin du roi. Je le refusai constamment.

M. le résident, assez embarrassé de la parole

qu'il avoit donnée, jeta les yeux sur moi. Il fit valoir au père supérieur les avantages que la mission pourroit retirer de cet événement, et la facilité que me donneroit cet emploi, de servir utilement la religion dans un pays où elle est sans cesse exposée à des insultes et à des persécutions. L'affaire se conclut comme il le souhaitoit; et je fus présenté au roi. Ce prince me fit beaucoup de questions: il parut content de mes réponses; nous convînmes que je le verrois le lendemain en particulier. Il voulut que je demeurasse dans son palais, tant pour examiner à fond sa maladie, que pour en consulter avec les médecins persans. Il commanda qu'on me donnât cinquante tomans, un cheval, deux mulets de son écurie, et quelques domestiques; le toman vaut 60 livres de notre monnoie.

La maladie de Thamas-Koulikan étoit une hydropisie commencée: il avoit des vomissements fréquents; et une heure après ses repas, il rendoit tout ce qu'il avoit pris. Ces accidents étoient accompagnés de beaucoup d'autres: grande constipation, opilation du foie, sécheresse de bouche, etc. Dès que je connus son mal, il vouloit que j'entreprisse sa guérison; mais l'affaire étoit délicate; j'avois besoin de

temps pour préparer les remèdes ; nous étions dans le fort de l'hiver : je lui demandai deux mois de délai que je croyois nécessaires, et à la fin desquels nous nous trouverions dans une saison plus douce. Il m'accorda vingt-cinq ou trente jours.

Dans cet intervalle il sortit d'Ispahan, et marcha droit à Fars. Pendant toute sa route, il exerça des cruautés inouies. Il savoit que le fameux Schah-Abas, un de ses prédécesseurs, fort adroit à la chasse, avoit autrefois fait transporter dans quelques villes les têtes des animaux qu'il avoit tués, et qu'il en avoit fait des espèces de pyramides ; il voulut faire à son tour un monument pareil, non pas de têtes d'animaux, mais de têtes d'hommes : il en marqua lui-même la hauteur : elle étoit de trente pieds dans la ville de Kerman. C'est dans cette ville, qu'après le délai qui m'avoit été accordé, je vins joindre la cour. Je fus présenté au roi par un de ses ministres ; il me reçut avec bonté, donna ordre qu'on dressât deux pavillons, un pour moi, et l'autre pour les domestiques qu'il m'avoit destinés, et régla que ma tente seroit toujours placée auprès de son harem, privilége qui n'étoit accordé qu'au médecin intime.

Dès que je fus logé, je me disposai à faire

usage des remèdes que j'avois préparés. Un des anciens médecins me déclara que, selon la coutume et les intentions du roi, il falloit que je prisse moi-même, avant le prince, et sous ses yeux, la dose de la médecine que je lui présenterois. Je me soumis à l'essai, et je promis d'en prendre le premier quelques gouttes; mais je représentai que n'étant ni malade, ni d'un tempérament aussi robuste que ce prince, j'exposerois mal à propos ma santé à un risque inutile pour la sienne : le prince goûta mes raisons, et suivit, pendant vingt-quatre ou vingt-cinq jours, le régime que je lui prescrivis : il se trouva fort soulagé et presque guéri. J'étois étranger, mes soins avoient du succès, le roi m'honoroit de sa confiance; la jalousie excita la haine des quatre médecins. Une indiscrétion que fit le prince leur fournit une occasion de me desservir auprès de lui. Un jour je lui avois donné un purgatif qui lui étoit nécessaire; le temps étoit dur, un vent froid souffloit avec violence, et la neige, qui tomboit en quantité, couvroit partout la terre; je le priai de rester dans sa tente, mais il ne crut pas devoir aux décisions de la faculté la soumission qu'il exigeoit pour ses ordres. Il monta à cheval, et fit une longue course bien avant que la

médecine eût pu avoir son effet; le mouvement du cheval, la rigueur du temps, l'excès de la fatigue lui causèrent une espèce de révolution; il rendit un peu de sang hémorroïdal. Il en fut épouvanté : ses médecins m'accusèrent de lui avoir donné quelques drogues corrosives qui lui brûloient les intestins. Mais enfin, quel remède, leur dit le roi? Ils n'osèrent pas le risquer, mais ils lui répondirent que celui qui avoit composé le poison pouvoit seul en connoître l'antidote. Il me fit appeler, et me regardant avec des yeux enflammés de colère, me reprocha son mal, et cependant me l'expliqua. Je lui remontrai le tort qu'il avoit eu de s'exposer au grand air, mais en même temps, je lui préparai un lénitif qui calma l'irritation des entrailles. Le succès me rendit sa faveur. Il me fit présent d'un cheval de grand prix qu'il avoit souvent monté. Sa santé se rétablit parfaitement; quelque temps après il me fit compter trois cents tomans, c'est-à-dire, environ dix-huit mille francs de notre monnoie; il me dit en même temps qu'il comptoit me marquer sa reconnoissance par des dons plus dignes de lui.

Il décampa vers la fin de mars 1747, pour se rendre à Maschet. Nous fûmes obligés de traverser des déserts affreux, sur une terre

aride et dans des sables brûlants ; on n'y trouve point d'eau douce ; et malgré les précautions que l'on avoit prises, en creusant des puits, en cherchant des sources, et en transportant de l'eau de distance en distance, une partie des hommes, des chevaux et des chameaux périrent de faim et de soif dans cette marche.

De ce danger nous tombâmes dans un autre ; arrivés à Dgimgim, qui veut dire *eau sous terre*, nous eûmes une peine incroyable à faire trois lieues avant d'arriver à un endroit sûr et praticable aux voyageurs. Cette terre tremblante est couverte d'une croûte épaisse qui, à chaque instant, s'ouvroit sous les pas des chevaux ; il falloit sans cesse être sur ses gardes, pour ne pas enfoncer et se perdre entièrement dans des abîmes. Je voyois autour de moi les chevaux et les cavaliers disparoître. Pour parer à cet inconvénient, on jetoit des tapis, des matelas, des couvertures, afin d'affermir les pieds des chevaux. Pour surcroît de malheur, l'ordinaire d'un cheval coûtoit soixante livres, monnoie de France ; encore ne l'avoit-on que difficilement, même à ce prix. Je fus obligé de faire une partie du chemin à pied ; mon cheval avait été deux jours sans manger ;

et loin de pouvoir me porter, il ne se soutenoit qu'avec peine.

Nous gagnâmes cependant Tonctabas. Cette ville, de la province de Khoraçan, est la première que l'on rencontre en suivant cette route. Elle est à six journées de Maschet. Le roi, qui vouloit voir sa famille, y fit venir tous ses fils. On les lui présenta; j'en comptai seize; ils étoient tous rangés devant lui. Après les avoir considérés long-temps, il adressa la parole aux trois aînés, et leur proposa tour-à-tour de leur céder la couronne. Ils la refusèrent, en s'excusant sur leur incapacité, leur grande jeunesse, et le défaut d'expérience qu'ils ne pourroient acquérir qu'en l'étudiant long-temps lui-même: ils le conjurèrent de leur laisser la gloire de lui obéir, pour mieux apprendre l'art de régner. Plusieurs de ceux qui étoient témoins de ce refus soupçonnèrent d'autres motifs. Ces jeunes princes connoissoient le génie de leur père: l'appât qu'il présentoit à leur ambition étoit plutôt un piége qu'une offre véritable: il cherchoit plus à connoître leurs sentiments qu'à les satisfaire, et un seul désir témoigné pour la couronne eût été suivi d'un arrêt contre leurs jours.

Nous arrivâmes à Maschet à la fin d'avril.

Thamas commença à y renouveler les cruautés qu'il avoit exercées à Ispahan. Les deux dernières années de sa vie, il porta l'avarice et les vexations au dernier degré. Étrangers et habitants du pays, princes et gouverneurs, soldats et officiers, tous craignoient ses fureurs; presque tous les éprouvèrent. Des brigues secrètes se formèrent de toutes parts. Ses parents eux-mêmes se joignirent aux mécontents : ils ne cherchèrent plus que l'occasion de lui ôter la vie pour assurer la leur. Il eut quelque soupçon de ces complots, et la désertion d'une partie de son armée ne lui permit pas de se les dissimuler.

Il avoit envoyé Ali-Kan, son neveu, dans le Sistan, avec quarante mille hommes de bonnes troupes, pour réduire cette province qui s'étoit révoltée. Il craignit que ce jeune prince lui-même ne se mît à la tête des rebelles; il voulut le rappeler auprès de sa personne sous des prétextes honorables, mais en effet, pour éclairer ses démarches, et s'assurer de lui. Ali-Kan, qui savoit comment on étoit traité sur le moindre soupçon, fit espérer son prochain retour, mais l'éloignoit de plus en plus, sous des raisons spécieuses, et traîna les choses en longueur jusqu'à ce qu'il se fût attaché l'armée

qu'il commandoit, et que, sûr d'être soutenu, il pût se déclarer avec avantage et sans péril. Thamas employa toutes les voies de douceur pour l'attirer : promesses séduisantes, distinctions honorables, assurances des faveurs les plus distinguées, rien ne fut omis : tout fut inutile. Toute la Perse avoit les yeux attachés sur ce jeune prince, et attendoit l'issue de cette mésintelligence publique entre l'oncle et le neveu. Le roi n'entendoit autour de lui que des bruits de sédition : on arrêtoit les courriers, ses ordres étoient interceptés, chaque jour lui annonçoit un orage, tout augmentoit, rien ne calmoit ses alarmes; on prenoit plaisir à lui grossir les objets, et l'on jouissoit de son inquiétude. Il envoya sa famille et ce qu'il avoit de richesses dans la fameuse forteresse de Kalat; et quand il crut tout en sûreté, il fit semblant d'ignorer, ou il affecta d'excuser la désobéissance de son neveu. Il se disposa à marcher avec quinze ou seize mille hommes contre la nation des Kurdes qui venoient de se révolter. Pour cette expédition, il fit fondre les grosses pièces de canon, et il en fit de petites plus aisées à transporter. Les Kurdes, à son approche, se retirèrent dans les montagnes, et lui laissèrent la campagne libre. L'armée côtoyant tou-

jours cette chaîne de rochers qui défendent l'accès de Kalat, vint camper le 19 juin à une demi-lieue de Cotchan. Il sembloit qu'il eût quelque pressentiment du malheur qui l'attendoit dans ce lieu. Depuis plusieurs jours il faisoit tenir dans son harem un cheval tout sellé et tout bridé. Il essaya de fuir dans son château de Kalat. Ses gardes le surprirent, lui représentèrent les malheurs que sa fuite alloit occasioner, lui protestèrent qu'ils étoient ses fidèles serviteurs, qu'ils combattroient avec lui contre tous ses ennemis, et qu'aucun d'eux ne l'abandonneroit. Il se laissa persuader et rentra.

Il s'apercevoit bien que depuis quelque temps il se tramoit quelques complots contre sa vie; mais il n'en connoissoit pas les auteurs. De tous les seigneurs de sa cour, Mahomet-Koulikan, son parent, et Sala-Kan étoient les plus mécontents et les plus animés. Le premier étoit chef de ses gardes; le second intendant de sa maison. Celui-ci lui faisoit moins d'ombrage, parce que sa charge ne lui donnoit aucune autorité sur les troupes; mais il craignoit l'autre, homme d'expédition, estimé pour sa valeur, et en crédit parmi les officiers. C'est sur lui

que tombèrent les soupçons. Il résolut de le prévenir.

Il avoit dans son camp un corps de quatre mille Aghuans : ces troupes étrangères lui étoient entièrement dévouées, et étoient ennemies des Persans. La nuit du dix-neuf au vingt de juin, il fit appeler tous leurs chefs : *Je suis mécontent de mes gardes*, leur dit-il, *votre attachement et votre courage me sont connus. Je vous charge d'arrêter demain matin tous leurs officiers, et de les mettre aux fers. N'épargnez la vie d'aucun de ceux qui oseront vous résister. Il s'agit de la sûreté de ma personne, et je ne confie qu'à vous le soin de mes jours.* Charmés de cette nouvelle marque d'estime et de confiance, les chefs des Aghuans se retirèrent, et firent mettre leurs soldats sous les armes.

L'ordre ne fut pas si secret qu'il ne transpirât. Les conjurés en furent instruits. Mahomet-Koulikan qui avoit partout des espions, fit avertir Sala-Kan. Ces deux chefs s'engagèrent mutuellement, par écrit signé de leur main, à ne se point abandonner, et à faire périr cette nuit-là même l'ennemi commun, qui avoit marqué le jour suivant pour celui de leur mort. Cet acte ne fut présenté qu'à soixante officiers qui leur étoient le plus affidés. Ils leur firent

entendre que cette vengeance les intéressoit autant que ceux par qui elle étoit proposée; que les Aghuans avoient ordre de les arrêter tous le lendemain. Tous signèrent l'écrit, et promirent de se trouver à l'heure marquée pour l'exécution; c'étoit celle du coucher de la lune, environ la deuxième après minuit.

L'impatience d'attendre, ou l'envie de se signaler, attira au rendez-vous avant le temps quinze ou seize des conjurés. Ils entrèrent dans l'enceinte du pavillon royal, rompant et brisant tout ce qui s'opposoit à leur passage. Ils pénétrèrent jusqu'au lieu où dormoit ce prince infortuné; le bruit qu'ils firent en entrant, le réveilla. Qui est-ce, s'écria-t-il d'une voix effrayante? où est mon sabre? Qu'on me donne mes armes. A ces mots les assassins furent épouvantés, et se retirèrent; mais à peine avoient-ils fait quelques pas, que les deux chefs de la conjuration se présentèrent, et les ayant rassurés, les forcèrent à rentrer avec eux. Thamas n'étoit pas encore habillé; Mahomet-Koulikan courut le premier, et lui déchargea un grand coup de sabre qui le renversa; deux ou trois autres suivirent cet exemple. Ce malheureux prince, nageant dans son sang, fit quelques efforts pour se relever, mais la force

lui manqua : *Pourquoi me tuez-vous*, s'écria-t-il? *laissez-moi la vie, et tout ce que je possède est à vous.* Il parloit encore lorsque Sala-Kan fondit sur lui le sabre à la main, et lui coupa la tête, qu'il remit entre les mains d'un soldat, pour la porter à Ali-Koulikan, qui étoit encore à Hérat. Le soldat fut tué en chemin, et elle ne fut présentée au prince successeur que trois semaines après cet événement.

Ainsi périt à l'âge de 65 ou 66 ans, après trente années de règne, le prince le plus riche du monde, la terreur de l'empire ottoman, le conquérant des Indes, le maître de la Perse et de l'Asie, le fameux Thamas-Koulikan, respecté de ses voisins, redouté de ses ennemis, à qui il n'a manqué que d'être aimé de ses sujets. Sa barbe, peinte en noir, contrastoit avec ses cheveux qui étoient tout blancs. Il étoit d'un tempérament fort et robuste, d'une taille très haute, et d'une grosseur proportionnée; il avoit le visage basané, moins arrondi qu'allongé, sans l'être pourtant trop; le nez aquilin, la bouche assez bien fendue, la lèvre inférieure un peu excédante, les yeux petits et perçants, le regard vif et pénétrant, la voix rude et forte, mais dont il savoit adoucir les sons, selon que le caprice ou l'intérêt le demandoit.

Seul artisan de sa fortune, il ne dut qu'à lui-même son élévation. Malgré la bassesse de son extraction, il sembloit né pour le trône. La nature lui avoit donné toutes les grandes qualités qui font les héros, et une partie même de celles qui font les grands rois. On aura peine à trouver dans l'histoire un prince d'un génie plus vaste, d'un esprit plus pénétrant, d'un courage plus intrépide. Ses projets étoient grands, les moyens bien choisis, et l'exécution préparée avant même que l'entreprise éclatât : ses regards se portoient sur toutes les provinces de son royaume; rien ne lui étoit inconnu, et il n'oublioit rien. Les travaux ne l'abattoient point; il ne s'effrayoit pas des dangers; les obstacles mêmes et les difficultés entroient dans l'ordre de ses projets. Il n'avoit point de demeure fixe; sa cour étoit son camp, une tente formoit son palais; son trône étoit placé au milieu des armes, et ses plus chers confidents étoient ses plus braves guerriers. Les froids rigoureux de l'hiver, les chaleurs excessives de l'été, la neige et les pluies, la faim et la soif, les travaux et les périls, irritoient son courage et n'étonnoient point sa fermeté. On l'a souvent vu passer rapidement d'une frontière à l'autre, et dans le temps qu'on le croyoit

occupé dans une province, il remportoit une victoire dans celle qui en étoit plus éloignée. Intrépide dans les combats, il portoit la bravoure jusqu'à la témérité, et se trouvoit toujours au milieu du danger à la tête de ses braves tant que duroit l'action, et à leur suite quand il falloit se retirer. Le premier et le dernier sur le champ de bataille, il ne négligeoit aucun des moyens que la prudence suggère; mais il dédaignoit les ressources qu'elle se ménage, et ne comptoit que sur son courage et sa fortune. C'est par là que, dans les actions d'éclat et dans les batailles importantes, il décidoit la victoire en sa faveur. Voilà ses beaux endroits; c'est par là qu'il a mérité qu'un de nos écrivains [1] le comparât à Alexandre. Tant de brillantes qualités auroient fait oublier sa naissance, et à force d'admirer le monarque, on se seroit accoutumé peut-être à excuser l'usurpateur. L'avarice sordide et les cruautés inouies qui fatiguèrent sa nation et occasionèrent sa perte; les excès et les horreurs où se porta ce caractère violent et barbare, firent couler bien des larmes et bien du sang dans la Perse: il en

[1] M. de Bougainville, secrétaire-perpétuel de l'académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres.

fut l'admiration, la terrreur et l'exécration. Il seroit difficile de décider de quelle religion il étoit. Plusieurs de ceux qui croient l'avoir le mieux connu, prétendent qu'il n'en avoit aucune. Il disoit quelquefois assez publiquement qu'il s'estimoit autant que Mahomet et Ali; qu'ils n'étoient si grands, que parce qu'ils étoient bons guerriers; et qu'après tout, il croyoit avoir atteint le degré de gloire qu'ils avoient acquise par les armes.

Je n'ai jamais entendu parler de la façon dont il en avoit usé avec son père. Il le quitta de très bonne heure; peut-être le perdit-il dans le temps de ses premiers exploits. Pour sa mère, il l'aimoit avec tendresse, il en pleura la mort, sa douleur parut sincère, et pour laisser à la postérité un monument éternel de son attachement et de ses regrets, à son retour des Indes il fit bâtir une belle mosquée sur son tombeau.

P. S. Dans le détail des événements principaux de la vie du célèbre Nadir-Schah, j'ai oublié, mon révérend père, quelques traits qui acheveront de vous donner une idée complète de la dureté de son caractère, et des trésors immenses qu'il avoit accumulés. Ayant entendu parler de la marine des Européens, il forma

aussitôt le projet d'avoir une flotte sur l'Océan, et une sur la mer Caspienne. Il acheta quelques vaisseaux des Anglois. Il voulut en faire construire d'autres à Bender-Abassi; et comme il n'y a point de bois dans cette contrée, il en fit couper dans une autre province. Ses sujets furent contraints d'apporter à leurs frais ces pièces énormes pendant l'espace de trois cents lieues, et au travers de déserts affreux. Cette entreprise inutile fit périr des milliers d'hommes. Il réussit mieux sur la mer Caspienne, où il mit quelques vaisseaux; trois autres étoient commencés quand il mourut. Il fit une autre entreprise aussi meurtrière pour ses sujets. Il les força de lui apporter de Tauris à Maschet et à Kalat, de grands blocs de marbre blanc; le trajet est de plus de deux cents lieues, toujours par terre, et dans des déserts impraticables.

Rien n'égale les richesses qu'il avoit entassées à Kalat. Après sa mort on apporta une partie de ses trésors à Maschet. Chaque chameau ne pouvoit porter que deux coffres d'argent monnoyé. Je les vis dans la place de Maschet. La magnificence de ses tentes étoit supérieure à tout ce qu'on nous raconte du luxe des anciens rois de l'Asie. Il y en avoit une entre autres bro-

dée à fleurs sur un fond d'or, et surchargée de perles et de pierreries. Elle étoit d'une hauteur et d'une longueur considérables..... Ses trônes étoient magnifiques : celui qu'il avoit apporté des Indes est le plus riche que je crois que l'on puisse voir. Il a six pieds en carré sur dix de hauteur. On y voit huit colonnes toutes garnies de diamants et de perles. L'impériale, en dedans et en dehors, est chargée de rubis et d'émeraudes, surmontée de deux paons, qui ont à chaque bout des plumes de la queue une grande émeraude et des pierreries sans nombre, ajustées à peu près sur les couleurs différentes de cet oiseau. Ses cinq autres trônes étoient très riches. Il en fit faire un qui n'étoit qu'une grande plaque d'or émaillée en pierreries, et d'un fort bel ouvrage. Je vous envoie le plan de son camp. Le nouveau sophi Soliman, le troisième qui, depuis Thamas-Koulikan, soit monté sur le trône, exige que je me rende à sa cour pour y être aussi son médecin. Si j'y vais, je m'instruirai de toute la suite de cette révolution, et je vous en enverrai le détail.

A Bender-Abassi, le 2 février 1751.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

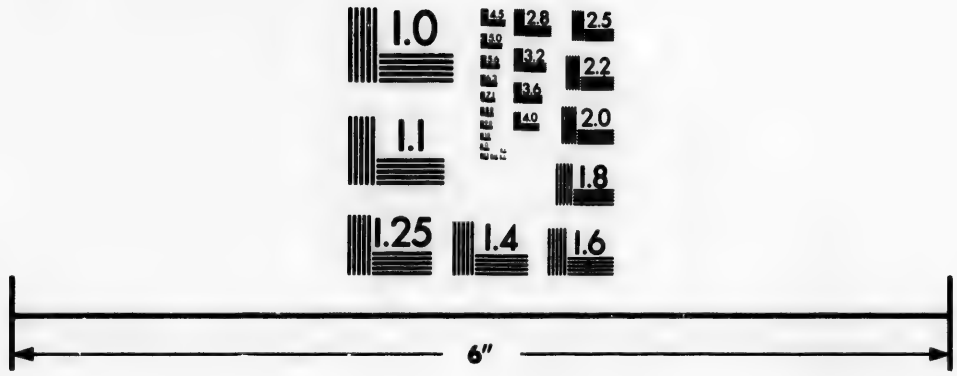

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
4.0
1.8
1.1
1.0

SECONDE LETTRE

Du frère Bazin, contenant les révolutions qui suivirent la mort de Thamas-Koulikan.

Mon révérend père,

Après la sanglante scène que je vous ai décrite dans ma dernière lettre, les conjurés et leurs complices se répandirent dans le camp, firent main-basse sur tout ce qui avoit appartenu à Thamas-Koulikan, et n'épargnèrent aucun de ceux qu'ils soupçonnèrent d'avoir eu part à sa faveur. Ils entrèrent dans l'appartement de ses femmes, qui, tremblantes et éperdues, se jetoient aux genoux des meurtriers, et les conjuroient de ne point se diffamer eux-mêmes par une brutalité ou par des fureurs dont ils ne pouvoient retirer aucun avantage. On n'attenta ni à leur honneur ni à leur vie; on se contenta de leur enlever les bijoux, les pierreries, et tout l'or dont Thamas leur avoit fait présent.

Du harem, les meurtriers coururent aux

tentes des trois ministres qui avoient eu sa confiance : deux furent égorgés; on épargna le troisième. Il se nommoit Mavar-Kan. Ces ménagements firent croire qu'il étoit d'intelligence avec eux, et qu'il avoit eu part à la conspiration. Le soupçon n'étoit pas mal fondé : on vit dans la suite cet homme intrigant et perfide, successivement ministre sous trois règnes, conserver trois fois sa vie et sa dignité en trahissant ses maîtres.

Ces premiers meurtres furent suivis d'une confusion horrible dans tout le camp. On se voloit partout et l'on s'égorgeoit; on entendoit des cris affreux : le sang couloit de toutes parts; l'appât du butin armoit l'avarice, et l'impunité irritoit la vengeance. Les quatre mille Aghuans que Thamas avoit chargés la veille d'arrêter les officiers de ses gardes, ne pouvoient se persuader qu'il eût péri : ils coururent à sa tente pour le défendre; mais ils furent assaillis par ses gardes au nombre de six mille, auxquels quatre mille Persans s'étoient joints. Ces braves étrangers soutinrent le choc avec un courage invincible; et malgré l'inégalité du nombre, ils forcèrent leurs ennemis à la retraite. Étant entrés dans la tente de ce malheureux prince, à qui ils avoient voué leurs

services et leur vie, ils n'y trouvèrent qu'un cadavre dont la tête étoit séparée, et nageant dans son sang : à cette vue les armes leur tombèrent des mains ; ils firent retentir l'air de leurs cris, et pensèrent enfin à se retirer. On les poursuivit, mais sans succès ; il partirent en bon ordre, et avec une valeur de désespoir qui les rendoit terribles.

Je me trouvai deux fois entre les combattants, au milieu des balles et des sabres ; mais j'échappai, sans autre accident que celui que je vais vous raconter en peu de mots. Deux domestiques m'étoient restés, dans l'espérance que je serois auprès du successeur de Thamas ce que j'avois été auprès de lui. Je sortis avec eux de la mêlée et du camp : à peine avois-je fait un quart de lieue, que six soldats dont j'étois connu se joignirent à moi : ils me promirent de me conduire en sûreté jusqu'à Maschet : ils me dirent qu'ils espéroient pour ce service une récompense du nouveau roi, et que leurs têtes répondroient pour la mienne. Le cortége grossit bientôt ; ils se trouvèrent jusqu'au nombre de vingt-sept ou de vingt-huit. Cette escorte m'inquiétoit, et je m'aperçus bientôt que ma défiance étoit juste. Le grand nombre de ceux qui comme nous se retiroient à Maschet ren-

doit la route trop fréquentée pour qu'ils pussent faire aisément leur coup; c'étoit mon espérance; mais ils trouvèrent un moment favorable et le saisirent. Ils se jetèrent brusquement sur moi et sur les deux domestiques que j'avois chargés d'une partie de mon argent : ils nous dépouillèrent, et ne nous laissèrent que notre chemise. Leur chef qui étoit à quelque pas leur crioit de nous égorger : j'avois une montre, je la donnai à l'un d'entre eux; les autres la lui disputèrent; nous échappâmes pendant ce débat; nous nous jetâmes dans un fossé profond, où un cheval ne pouvoit descendre : ils auroient sans doute déchargé leurs fusils sur nous, s'ils n'avoient craint que le bruit n'en retentît trop loin : nous entendions leurs délibérations; et au moment où nous craignions le plus, nous les vîmes s'éloigner. Une bannière de huit à neuf cents hommes qui parut sur une colline voisine les obligea à cette retraite.

Nous n'osions nous montrer dans l'état où ces brigands nous avoient mis. Nous attendîmes la nuit pour continuer notre route à Maschet. Cette route étoit de vingt-cinq grandes lieues, qu'il fallut faire à pied, dans des déserts affreux, et sans autre nourriture que quelques fruits sauvages. Je perdis dans cette aventure

environ douze mille livres monnoie de France. Enfin j'arrivai à Maschet, où quelques amis nous donnèrent un asile, des habits, et les autres secours dont nous avions un extrême besoin. Maschet est une des plus grandes villes de Perse, capitale de la province de Khoraçan, et fameuse par une mosquée où est le sépulcre d'Iman-Héza, un des douze saints de la famille d'Ali. Les Persans ont autant de vénération pour lui que pour leur grand prophète Mahomet, et ils se croient tous dans l'obligation de faire une fois dans leur vie ce pélerinage, comme celui de la Mecque.

Après cette digression, je reviens à ce qui se passa dans le camp. Les grands du royaume, les généraux et les officiers des gardes tinrent conseil, et délibérèrent sur le choix d'un successeur. Les avis ne furent point partagés; tous convinrent d'offrir la couronne à Ali-Koulikan, neveu de Thamas, à qui ils avoient déjà envoyé sa tête. Ils lui firent une députation solennelle.

Ce jeune prince étoit alors à Hérat avec une armée de quarante mille hommes. On le soupçonnoit d'être le chef de la conspiration; du moins est-il certain qu'il avoit refusé de venir à la cour, qu'il étoit instruit du complot,

et qu'il en attendoit le succès avec une impatience assez manifeste. Il n'étoit que le cinquième héritier : mais les dangers qu'il avoit courus sous le règne de son oncle, les mécontentements qu'il avoit essuyés, l'opposition que l'on croyoit remarquer entre son caractère et celui de son prédécesseur, déterminèrent en sa faveur les suffrages et le choix. D'ailleurs il étoit à la tête d'un corps considérable de troupes qu'il avoit su s'attacher, et il paroissoit en état de remettre partout le bon ordre. Il témoigna aux députés sa reconnoissance, consentit à monter sur le trône, et prit le nom d'Adel-Schah, qui signifie *le roi juste*. Dès qu'il eut été reconnu et salué comme souverain par son armée, il quitta les environs d'Hérat et vint aux environs de Maschet. Il ne voulut point entrer dans la ville de peur de l'affamer et d'y mettre la disette : il campa dans le voisinage.

Le séjour ne fut pas long : il ne se croyoit pas roi, tandis qu'il ne seroit pas maître des trésors, et des princes enfants de son oncle, qui pourroient lui disputer l'empire. Sa première expédition fut donc contre la forteresse de Kalat : on la regardoit comme imprenable ; il falloit pourtant l'attaquer. Il créa pour ce

siége un nouveau général d'armée: ce premier choix ne fit pas honneur à son discernement. Il avoit pour confident intime un Géorgien nommé Zorab-Kan, l'objet de la haine des Persans, qui ne pouvoient souffrir qu'on les soumît à la domination d'un étranger, encore moins à celle d'un esclave. C'est à lui cependant qu'il confia le commandement des troupes pendant le siége. L'espoir du pillage fit dissimuler le mécontentement que ce choix avoit fait naître. Le siége fut poussé avec une vigueur extrême, la trahison vint au secours de la bravoure, et en seize jours la place fut emportée.

Le nouveau roi se plaignoit déjà de la longueur de ce siége, lorsqu'un courrier envoyé par le général vint lui annoncer la prise de cette forteresse. Il ajouta que son maître attendoit les ordres du monarque, et sa décision sur le sort des princes prisonniers et des femmes du sérail. Adel-Schah ordonna qu'on fît mourir les deux fils aînés de Thamas-Koulikan, qu'on lui envoyât les autres enchaînés, et qu'on ouvrît le ventre à toutes les femmes du feu roi et à celles de ses fils qu'on soupçonneroit être enceintes, de peur qu'elles ne donnassent à la famille royale quelques hé-

ritiers qui un jour disputeroient aux siens l'empire. L'ordre fut exécuté.

On lui envoya les princes; il les fit d'abord enfermer : dans la suite il les empoisonna. Charok-Myrza, le plus jeune, âgé de quatorze à quinze ans, résista seul au poison, soit que son tempérament fût plus robuste, soit que la dose fût plus foible. Il étoit fils aîné du fils de Thamas-Koulikan et d'une fille de Schah-Thamas : son grand-père lui destinoit le trône, et il y avoit, par sa mère, des droits incontestables. Malgré ces prétentions légitimes qu'il pouvoit un jour faire valoir, le nouveau roi crut n'avoir rien à craindre d'un tel rival, et dans un âge si tendre : il le laissa dans le sérail de Maschet, et l'y fit garder dans une étroite prison. Nous le verrons bientôt parvenir à la couronne, venger la mort de son grand-père, et ôter la vie à celui qui ne le croyoit pas capable de lui disputer le trône.

Adel-Schah s'y croyant bien affermi par le massacre des princes ses rivaux, entra comme en triomphe dans la ville de Maschet : il alla à la principale mosquée, où il arbora l'aigrette royale, aux cris et avec les applaudissements de tout le peuple. Il avoit ordonné qu'on apportât à Maschet tous les trésors qui étoient à

Kalat; on les déposa dans la place publique où il les vit en sortant de la mosquée. On construisit ensuite dans la ville une espèce de citadelle où ils furent enfermés : l'ouvrage fut achevé en trois mois; on creusa autour, des fossés d'une largeur et d'une profondeur extraordinaires; on les fortifia encore de boulevards, qui furent garnis d'une grande quantité de pièces d'artillerie. Les ouvriers étoient payés avec une libéralité qui n'avoit point d'exemple dans la Perse : car leur salaire fut le quadruple de celui qu'ils avoient coutume de recevoir dans les travaux publics ou particuliers où ils étoient ordinairement employés.

Il étoit à la fleur de l'âge, naturellement brave, libéral et bienfaisant. Délivrée des cruautés de l'oncle, la Perse espéroit beaucoup des qualités du neveu, et tout promettoit à ce jeune prince un règne heureux et tranquille. Il ne sut pas profiter de ces avantages ; son élévation l'étonna : il fut ébloui par sa fortune, et l'indépendance corrompit son cœur. Enivré de sa grandeur et de ses richesses, il les fit servir aux plus infâmes débauches, qu'il porta aux derniers excès. Ce Zorab-Kan dont j'ai parlé acheva de le rendre odieux.

L'élévation de cet esclave étranger excita la

jalousie et l'indignation des grands seigneurs : il étoit difficile de respecter un choix si déplacé. Né de la plus basse extraction, il n'avoit aucune des qualités qui pouvoient en couvrir la honte, et il en avoit toute la bassesse et les sentiments. Les largesses d'Adel-Schah contirent les habitants de Maschet pendant les trois premiers mois de son règne : mais les vivres manquèrent dans la ville ; on en demanda à la nation des Kurdes : ils en refusèrent ; et bien persuadés que ce refus leur attireroit une guerre sanglante, ils se retirèrent dans la ville de Coschan, où étoient leurs magasins. Adel-Schah alla les y assiéger. Coschan se défendit long-temps ; les sorties furent meurtrières : mais l'artillerie fut si bien servie du côté du roi, que la ville fut enfin emportée ; les magasins furent ouverts ; la disette cessa, et le roi revint triomphant à Maschet.

Mahomet-Koulikan, auteur de la conspiration formée contre Thamas, en avoit tramé une contre Adel-Schah. Le traître comptoit se frayer une route au trône. Le nouveau roi l'avoit conservé dans sa charge de capitaine des gardes, et il l'avoit comblé de bienfaits. Averti du complot, et instruit du temps et du lieu marqué pour l'exécution, ce prince dissi-

mula, et de retour à Maschet, il fit arrêter le coupable. Après lui avoir reproché son ingratitude et sa perfidie, il lui fit arracher les yeux : qu'on le conduise, ajouta-t-il, dans le harem des femmes du feu roi; elles demandent sa mort; qu'elles en fassent elles-mêmes justice. A peine fut-il entré dans le sérail, qu'à la vue du meurtrier de leur ancien maître, elles se jetèrent sur lui avec fureur; les poinçons, les ciseaux furent les armes dont elles se servirent: il ne cessa de souffrir que lorsqu'elles furent lasses de le tourmenter, et il mourut après avoir essuyé mille supplices.

Adel-Schah, dès les premiers jours de son règne, avoit envoyé son frère Ibrahim-Mirza à Ispahan avec un détachement de douze mille hommes pour s'assurer de cette ville, ouvrir les chemins, et tenir tout ce pays dans le respect et le devoir. Il comptoit aller bientôt lui-même se montrer dans cette capitale; toute sa cour se disposoit à le suivre, mais il ne pouvoit se résoudre à abandonner son trésor, et il étoit difficile de le transporter. D'ailleurs la province de Khoraçan étoit remplie de séditieux qui n'attendoient que son départ pour se révolter ouvertement. Ses troupes accoutumées sous Thamas-Koulikan aux mouvements,

aux marches et aux combats, s'ennuyoient de leur sejour à Maschet, et murmuroient hautement de cette inaction. Un gros corps de celles qui étoient de la nation des Lores, demanda plusieurs fois la permission de se retirer dans son pays, situé aux environs d'Ispahan. Après avoir essuyé plusieurs refus, ils décampèrent au commencement d'une nuit, avec tant de secret et de diligence, qu'ils avoient déjà fait dix lieues avant qu'on fût instruit de leur départ. Le roi, indigné de cette désertion, vouloit monter à cheval et les poursuivre lui-même : mais Zorab-Kan lui représenta que cet exploit n'étoit pas digne de lui; qu'il étoit indécent qu'un grand prince se mît à la poursuite d'une poignée de fuyards, qu'il le prioit de lui confier cette expédition, et qu'il espéroit le venger en peu de temps et avec éclat. Il partit en effet avec beaucoup de précipitation, et atteignit les fuyards vers la fin de la seconde journée. La marche s'étoit faite sans ordre, et toutes ses troupes n'étoient pas arrivées : mais Zorab étoit plus courageux que prudent; il engagea brusquement l'action. Les Lores tournèrent tête et l'enveloppèrent; presque tous les braves qui l'accompagnoient y périrent : il eut le bonheur d'échapper. Les

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

Lores continuèrent tranquillement leur route; on prit seulement quelques fantassins et quelques cavaliers mal montés qui n'avoient pu suivre. Zorab-Kan déchargea sur eux sa vengeance; il leur fit couper la tête. Il y joignit celles de tous les malheureux qu'il rencontra sur la route, et il les fit toutes porter à Maschet, comme un monument de sa victoire. Adel-Schah avoit promis deux cent quarante livres pour chaque tête de Lores qu'il apporteroit: il enchérit lui-même sur cette cruauté, et ordonna de décapiter tous ceux de cette nation qui étoient restés dans la ville, sans en excepter les femmes et les enfants.

Enfin il songea sérieusement à son voyage. La retraite des Lores l'y détermina. Il craignit que cette nation maltraitée ne formât un parti aux environs d'Ispahan. D'ailleurs il ne recevoit aucune nouvelle de son frère Ibrahim qui étoit dans cette capitale; ce silence lui causoit de l'inquiétude, et il commençoit à craindre une révolution dans sa fortune. L'hiver approchoit, et le voyage, différé plus long-temps, seroit devenu impossible. On partit donc le 7 décembre 1747. Il n'emporta avec lui que quelque argent monnoyé et ses bijoux les plus précieux.

BIBLIOTHECA

Plus nous avancions vers Ispahan, et plus on entendoit parler de révolte. Elle étoit à craindre de la part de deux puissants rivaux : l'un étoit Fétali-Kan, kadgear de nation, déjà maître de la province de Mazandéran; l'autre étoit Ibrahim-Mirza, frère du roi. Adel-Schah se détermina d'abord à attaquer le premier; c'étoit le moins dangereux. Il perdit, à étouffer cette révolte, cinq mois, qui mirent Ibrahim en état d'assurer le succès de la sienne. Adel-Schah fit de vains efforts pour l'attirer dans son camp; il lui écrivit les lettres les plus tendres; il lui mandoit qu'il ne pouvoit se persuader qu'un frère qui lui étoit si cher, voulût se déclarer son ennemi; que leurs divisions seroient la perte de tous les deux; qu'il le conjuroit de se rendre auprès de lui; qu'il souhaitoit de le voir, et qu'il agiroit avec lui plus en frère qu'en roi. Il fit plus, il envoya Zorab-Kan à Ispahan, avec ordre de ménager tellement l'esprit de ce jeune prince, qu'il l'engageât à la démarche qu'il attendoit de lui : mais, s'il ne pouvoit réussir par ces voies de douceur et de conciliation, il le chargea de l'arrêter sans éclat avec Sala-Kan, qu'il regardoit comme l'auteur de tous les complots. Le négociateur étoit mal choisi. Zorab-Kan laissa

dans le vin échapper son secret : cette indiscrétion lui coûta la vie. Ibrahim chargea des officiers de confiance de le faire tuer dans le palais même, à la sortie du bain, et l'ordre fut exécuté.

Il comprit bien que cette mort alloit attirer sur lui toutes les forces de son frère; il sortit lui-même d'Ispahan avec toutes les siennes. Les deux armées se rencontrèrent entre Téhéran et Casbin; le combat ne fut pas long, quoique les troupes fussent à peu près égales de part et d'autre. La trahison avoit préparé l'événement. Dans le commencement de l'action, Adel-Schah fit paroître un courage et une valeur qui auroient sans doute décidé la victoire en sa faveur; mais après quelque foible résistance, ses meilleures troupes passèrent dans le parti ennemi; il fut obligé de prendre la fuite avec deux de ses frères qui avoient combattu toujours à ses côtés; on le poursuivit; il fut atteint et conduit au vainqueur, qui le fit d'abord charger de chaînes, et qui ordonna ensuite qu'on lui crevât les yeux. Cette bataille se donna au mois de juin 1748, un an après la mort de Thamas-Koulikan.

Ce que le prince vaincu avoit de richesses fut pillé par les soldats; ils mirent son trône en

pièces pour en tirer les diamants dont il étoit couvert. Le vainqueur fut proclamé roi. Miraslan-Kan, gouverneur de Tauris, qui lui avoit amené des troupes, n'attendit pas cette proclamation; il partit pour son gouvernement avec ses soldats, sans même prendre congé de ce prince. Cette démarche le rendit suspect, et l'on verra bientôt que les soupçons étoient fondés.

Ibrahim-Schah, qui, dans un commencement de règne, se croyoit obligé de ménager tout le monde, et surtout de ne point irriter les grands, souffrit ce qu'il ne pouvoit empêcher. Il retourna à Ispahan pour s'y faire reconnoître, conduisant avec lui son frère détrôné et aveugle, comme le monument le plus certain de sa victoire.

Sa puissance n'étoit rien moins qu'établie. Il envoya des gouverneurs dans les provinces; mais ils y étoient sans autorité; la licence des armes avoit répandu partout l'esprit d'indépendance; les villes se faisoient la guerre entre elles; toutes les provinces étoient en proie à toutes les horreurs que produisent les guerres civiles. Il étoit encore campé auprès d'Ispahan lorsque la révolte du gouverneur de Tauris éclata. Ce rebelle avoit commandé les

armées sous Thamas-Koulikan, et il s'étoit acquis la réputation d'un de ses plus braves et plus habiles capitaines. Il se voyoit à la tête d'une armée considérable ; et il ne doutoit pas qu'il ne pût accabler un jeune prince sans expérience, et qui lui étoit redevable de la victoire remportée sur son frère. Ibrahim ne se laissa point intimider par les menaces et par la réputation de son ennemi ; il s'assura de la fidélité de ses troupes, et trouva le moyen d'ébranler celle des soldats de son adversaire. Quand les mesures eurent été bien prises, il se mit en campagne. Il joignit le rebelle dans les environs de Tauris. Là, Misralan-Kan éprouva le sort qui avoit perdu l'infortuné Adel-Schah : après quelques légères décharges, ses troupes l'abandonnèrent : toute sa valeur lui fut inutile. Forcé de prendre la fuite, il se sauva chez un de ses amis. Celui-ci craignant de passer pour complice, avertit la nuit les officiers du roi ; ils vinrent le saisir dès la pointe du jour, et le conduisirent avec son frère et son fils à Tauris où le prince étoit entré après sa victoire. Il lui demanda pourquoi il l'avoit trahi, et quelle espérance l'avoit engagé dans une révolte dont tout lui annonçoit le crime et le danger. L'orgueilleux prisonnier ne daigna pas

implorer la clémence du vainqueur; dans les fers même il ne répondit que comme il auroit pu oser répondre les armes à la main; et il ne craignit pas de joindre l'insulte à la fierté. Le roi, saisi d'une juste indignation, ordonna de l'étrangler; il le fut dans le moment.

Tranquille de ce côté-là, et maître d'une des principales provinces de l'empire, Ibrahim-Schah y séjourna trois mois pour faire plus aisément subsister son armée, pour y régler les affaires, et attendre des nouvelles sûres de ce qui se passoit dans la province de Khoraçan. Les grands seigneurs qui étoient à Maschet ou aux environs, firent sortir du sérail Charok-Mirza, ce petit-fils de Thamas-Koulikan que Adel-Schah y avoit fait renfermer. Ils résolurent de le mettre sur le trône. Les officiers et les soldats à qui on avoit confié la garde des trésors transportés de Kalat dans cette ville s'engagèrent dans la conspiration. La possession de tant de richesses étoit un grand avantage, et ce jeune prince s'en servit avec adresse pour augmenter le nombre de ses partisans.

Ceux-ci faisoient entendre au peuple que le Ciel, par une espèce de miracle, ne l'avoit préservé de tant de dangers que pour le mettre sur le trône, où il auroit dû être placé après

la mort de Thamas-Koulikan son grand-père. D'ailleurs ce prince donnoit de grandes espérances : il étoit bien né, d'un caractère heureux, et avoit toutes les qualités qui gagnent les cœurs et qui les attachent. Cet assemblage de circonstances formoit un préjugé favorable; bientôt il réunit les vœux de la plus grande partie du royaume : il se trouva même des devins mahométans qui osèrent faire des prédictions en sa faveur, et annoncèrent vingt-quatre ans au moins d'une règne heureux et paisible. Ces prédictions flattoient agréablement le peuple, qui, fatigué de tant de changements, ne soupiroit qu'après un gouvernement constant et uniforme. On envoya secrètement des lettres aux principaux officiers de l'armée d'Ibrahim-Schah pour les sonder, et les engager dans le parti qui venoit d'être formé. Les réponses que l'on reçut se trouvèrent conformes à celles que l'on désiroit : on se crut assez fort pour tenir la campagne. Les chefs des deux armées étant d'intelligence, pressoient de concert les deux rivaux de s'approcher. Charok-Mirza sortit de Maschet à la tête de ses troupes au commencement de juin 1749, et s'avança jusqu'à la frontière de la province de Khoraçan. Ibrahim-Schah partit de son côté pres-

que en même temps avec toutes les forces de la province d'Aderbijan pour venir à sa rencontre. La victoire étoit décidée avant la bataille : quelques décharges annoncèrent une action plutôt qu'elles ne la commencèrent; l'armée d'Ibrahim suivit ses chefs, qui passèrent dans celle de son rival. Le prince victorieux ordonna de poursuivre le vaincu, dont la tête lui fut bientôt apportée. Le malheureux Adel-Schah, que son frère Ibrahim avoit détrôné, et qu'il traînoit partout à sa suite, tomba entre les mains du vainqueur. Il fut conduit à Maschet. Il en avoit été gouverneur pendant deux ans sous le règne de son oncle. Devenu souverain, il y avoit distribué une partie de ses trésors; on l'y traita comme le dernier des misérables. Il ne demandoit pour toute grâce que la vie, et on ne la lui laissoit que pour prolonger ses malheurs. Charok-Schah y arriva quelque temps après lui; il le fit appeler, lui reprocha la mort de Thamas, le meurtre de tous les princes de sa famille, le poison qu'il lui avoit fait donner à lui-même; ordonna ensuite qu'on le conduisît dans de vieilles masures voisines de la ville, et là il lui fit couper la tête.

Ceux qui avoient sincèrement à cœur les

intérêts de Charok-Schah étoient d'avis qu'il se rendît au plutôt à Ispahan pour y recevoir les hommages de la capitale. Il y étoit attendu avec impatience, et cet empressement des peuples sembloit lui annoncer la soumission générale de toute la Perse. Mais les seigneurs de la province de Koraçan, à qui il étoit redevable de la couronne, souhaitoient qu'il restât à Maschet, du moins jusqu'à ce qu'on eût gagné ou forcé une nation voisine qui refusoit encore de le reconnoître. Il y resta contre l'avis et malgré les prières de ses serviteurs, et il fut victime de sa complaisance pour les autres. Il n'avoit pas encore joui pendant cinq mois du pouvoir suprême, que dans Maschet même, où il se croyoit adoré, un parti se forma contre lui.

Un mollah ou docteur mahométan, nommé Mirza-Mahomet, se disoit issu de la famille du Schah Sultan Hussein, et en cette qualité se prétendoit le légitime héritier du trône. Pendant le règne de Thamas-Koulikan, il contrefaisoit l'homme simple et retiré, qui, renfermé dans l'étude et la pratique de la loi du grand prophète, ne craignoit que le commerce et l'entretien des hommes. Mais dès qu'il vit sur le trône un prince de quatorze à quinze ans,

son ambition se réveilla; et loin que la piété eût éteint dans lui la soif des honneurs, il s'en fit une voie pour y parvenir. Dans des entretiens particuliers avec les mollahs, il leur représenta que c'étoit non seulement un avantage pour l'état, mais un devoir de religion, de ranimer les restes de la famille royale, presque éteinte par l'invasion des Aghuans, et par l'usurpation de Thamas-Koulikan; qu'il étoit le seul qui eût échappé aux violences de cet usurpateur; que devenu leur maître, il seroit leur appui; que leur intérêt, autant que leur devoir, exigeoit d'eux une entreprise qui, en donnant à la Perse un souverain légitime, leur assuroit un protecteur puissant et généreux; et que s'ils le mettoient sur le trône de ses ancêtres, la première des lois dont il donneroit l'exemple, seroit celle de la reconnoissance. Ces discours répétés souvent à ses amis, et par eux répandus dans le public, firent sur les esprits l'impression qu'il attendoit. Il se forma un parti dans le peuple, à qui l'espoir du pillage donna bientôt des chefs. Par malheur pour Charok-Schah, le brave Emir-Kan, qui l'avoit tiré de sa prison, étoit absent; il avoit été obligé d'aller au secours de Hérat, qui étoit assiégé par les Aghuans. Ces étrangers redoutables,

qui avoient si bien servi Thamas-Koulikan, avoient pénétré dans la Perse par le Candahar, sous la conduite d'un chef habile, et sous lequel ils se flattoient de conquérir une seconde fois cet empire. Cette dernière circonstance étoit favorable aux desseins ambitieux du perfide mollah, et tout sembloit conspirer à le porter sur le trône. Il y monta, mais ce ne fut pas pour long-temps; il prit le nom de Scha-Soliman, et fit crever les yeux au prince détrôné. Le fidèle Emir-Kan, instruit de l'attentat, revint en diligence chasser l'usurpateur; la vengeance fut aussi prompte qu'elle étoit juste. Il se saisit du coupable et de ses deux fils : on leur arracha les yeux, et après d'autres tourments, on les renferma tous trois dans une prison, où la vie ne leur fut conservée que pour prolonger leurs supplices, dont le plus grand même étoit de vivre. Il fit visiter les yeux de Charok-Schah par les plus habiles médecins; ils assurèrent que la fortune qui l'avoit si bien servi contre le poison qu'Adel-Schah lui donna, l'avoit servi encore contre la violence du rebelle, et qu'il verroit au moins d'un œil. Emir-Kan fit annoncer dans toutes les provinces de l'empire le rétablissement du roi légitime, et l'espérance de sa prochaine

guérison. On fit de grandes réjouissances dans toutes les villes; celle d'Ispahan signala son zèle : elle se flattoit d'être bientôt honorée de la présence et du séjour de son souverain. Elle n'eut pas cette consolation; les médecins s'étoient trompés, le prince ne recouvra point la vue. Il renonça de lui-même à la couronne, que le brave et généreux Emir-Kan refusa de porter après lui.

Au milieu de ces changements, Ispahan étoit assez tranquille; Aboulfat-Kan, chef d'une nation de Lores, en étoit gouverneur depuis la mort de Thamas. Il s'entendoit bien avec le Mayar-Kan dont je vous ai déjà parlé, et cette bonne intelligence contribuoit à entretenir la paix dont cette capitale seule jouissoit. Ali Merdon-Kan, chef d'une autre nation de Lores, ennemie de la première, vint y prendre ses quartiers; c'est ce même officier qui, deux ans auparavant, s'étoit séparé avec ses troupes de l'armée d'Adel-Schah dans les environs de Maschet. On craignit qu'il n'y fît quelques désordres, et on se préparoit à agir vivement contre lui. Mais sur la nouvelle que Charok-Schah avoit nommé un de ses généraux pour y commander, il prévint par une retraite volontaire, celle à laquelle on auroit pu le con-

traindre. Il ne perdit point l'espérance d'y rentrer, et y entretint toujours de secrètes intelligences, surtout avec le Mayar-Kan dont la politique étoit de bien vivre avec tout le monde, d'attendre l'événement, et de se déclarer pour le plus fort.

Ali Merdon-Kan, qui vouloit toujours être à portée d'exécuter ses desseins, resta dans les environs de la capitale. Ses troupes augmentèrent. Il mit le siége devant la petite ville de Gaza, qui n'est qu'à trois lieues d'Ispahan. Il s'en rendit le maître et s'y fortifia. Sélim-Kan, nommé gouverneur par Charok-Schah, venoit d'arriver. Il joignit ses troupes à celles d'Aboulfat-Kan, ennemi déclaré du rebelle; il arma tout ce qu'il trouva d'hommes disposés à le suivre, et marcha en bon ordre pour reprendre Gaza. Après dix jours de résistance Ali Merdon-Kan, qui manquoit d'artillerie et de munitions, sentit bien qu'il seroit forcé; il amusa les assiégeants par des propositions, promit de rendre la ville à des conditions raisonnables, et demanda une conférence avec Sélim-Kan lui-même, ou tel autre officier distingué que l'on jugeroit propre à une négociation sûre et avantageuse pour les deux partis. On convint du lieu; l'officier fut nommé; on indiqua le

jour; mais il sortit la nuit avec ses troupes, et prit, sans être inquiété, le chemin de ses montagnes.

Il revint bientôt sur ses pas avec de nouvelles forces, menaça d'assiéger Ispahan même, et envoya des partis qui ravageoient toute la campagne, et faisoient des courses jusqu'aux portes de la ville. Les seigneurs qui s'y étoient renfermés furent indignés de cette audace et résolurent d'en tirer une vengeance éclatante. Ils sortirent en bon ordre avec un grand train d'artillerie, déterminés à l'attaquer; il fit semblant de fuir : on le poursuivit; et quand il jugea le temps ou le terrain favorable, il tourna la tête et engagea la bataille qu'il gagna. L'armée vaincue se retira en désordre, rentra dans Ispahan, et abandonna tout son canon : le vainqueur le tourna aussitôt contre la ville, et se présenta pour en faire le siége. Mais les bourgeois, qui étoient de garde dans cet endroit, soutinrent l'attaque, et firent sur lui de si terribles décharges qu'il fut contraint de s'éloigner.

Repoussé de devant Ispahan, il tourna ses armes contre Julfa, qui n'en est qu'à deux petites lieues : c'est une ville dont tous les habitants sont chrétiens, et gros commerçants. Il

comptoit emporter cette place de vive force; mais tandis qu'il faisoit passer son artillerie à l'autre bord du canal, un de ses canons y resta embourbé. Cet accident lui parut d'un mauvais présage; il retourna sur ses pas, et vint se présenter une seconde fois devant Ispahan; mais il changea le lieu de son attàque. Il n'avoit pas le demi-quart des troupes nécessaires pour investir cette grande ville; il abandonna le quartier de la rivière, fit braquer plusieurs pièces de canon vers la porte de Totchi, et la fit battre deux jours de suite avec une extrême vivacité. Il fit ses approches à la faveur de son artillerie; mais les intelligences qu'il avoit dans la place avancèrent plus le succès que tous les efforts qu'il faisoit contre elle. Le troisième jour, 31 de mai, la porte lui fut ouverte par quelques-uns de ses partisans : ses troupes y entrèrent; elles se répandirent dans tous les quartiers, et y commirent les plus horribles désordres. Aucun asile ne fut respecté, personne ne fut épargné. Il n'avoit permis le pillage que pour vingt-quatre heures; il dura trois jours : ce ne fut qu'après ce délai qu'il entra dans la ville; il alla droit au palais et s'y logea. Les seigneurs s'étoient renfermés dans la citadelle, résolus de la défendre; mais il leur offrit une

capitulation honorable et avantageuse qu'ils acceptèrent.

Quelques jours après il assembla toute la noblesse et les principaux habitants de la ville. Vous voyez, leur dit-il, que chaque province vous donne à son gré un souverain : Ispahan, qui est la capitale, a plus de droit que les autres d'en choisir un qui soit en même temps le leur. Donnez vos suffrages avec liberté ; je vous promets sur ma tête de défendre et de maintenir sur le trône celui que votre choix y aura placé. Plusieurs de ceux qui composoient l'assemblée répondirent qu'il falloit remettre l'empire à celui qui étoit le plus en état de le soutenir et d'y conserver la paix ; que le sort des armes lui avoit donné la couronne, et qu'ils joignoient leurs suffrages à celui de la victoire. Non, leur répondit-il aussitôt, je n'aspire point à cet honneur ; mon ambition se borne à établir un maître digne de nous commander, et à lui obéir le premier. Je sais qu'il y a dans cette ville trois enfants issus de nos anciens sophis ; ils vivent inconnus dans l'indigence et dans l'obscurité ; il est de l'honneur et de l'intérêt de la nation d'être gouvernée par les descendants de ses rois, et ceux-ci en sont d'autant plus dignes, que outre le droit de la naissance,

ils auront appris de leurs malheurs mêmes à soulager les nôtres; choisissons un des trois pour notre roi, et rougissons de ne l'avoir pas choisi plus tôt. Un procédé si noble lui attira les applaudissements de toute l'assemblée. L'aîné de ces princes avoit trente ans; mais ses défauts et ceux du second firent donner la préférence au cadet, alors âgé de dix-huit à vingt ans. Il avoit toutes les qualités qui annoncent un bon prince. On fit venir la mère; on lui ordonna de produire son fils. A cette nouvelle inattendue, cette mère parut désolée. A quoi pensez-vous, s'écria-t-elle en pleurant? mes enfants ne sont pas faits pour régner : nous avons toujours vécu dans la paix; laissez-nous notre indigence et notre tranquillité. Ah! plutôt que de l'élever sur un trône encore teint du sang de ceux qui l'ont précédé, faites creuser un tombeau, et ordonnez qu'on y ensevelisse et le fils et la mère.

Ne craignez rien, lui répondit Ali Merdon-Kan : amenez votre fils; mes jours vous répondent de sa vie et de la vôtre. Elle alla chercher son fils; le vainqueur lui attacha de ses propres mains l'aigrette royale, le fit proclamer roi, et lui donna le nom de Schah-Ismaël. La joie fut générale dans toute la ville. Les com-

mencements de son règne ont déjà justifié ce choix. Ali Merdon-Kan en a toute la gloire ; il en goûte le plaisir sous un prince qui lui en marque avec éclat sa reconnoissance ; et devenu le premier de ses sujets, il se croit plus heureux que s'il étoit roi lui-même : Dieu veuille, pour le bonheur de la Perse, conserver long-temps ce jeune prince sur le trône.

Quelques jours après ce grand événement je partis pour Bender-Abassi, dans l'espérance de recouvrer quelques sommes d'argent prêtées par nos supérieurs aux Arméniens, et de trouver quelques aumônes dont notre mission a un besoin extrême. De là je me suis rendu à Goa, et c'est de cette capitale des Indes portugoises que je vous envoie ces mémoires. Je me recommande à vos saints sacrifices, et j'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

LETTRE

Du P. Grimod, missionnaire jésuite, au P. Binet.

A Ispahan le 20 août 1750.

Enfin, mon révérend père, après un an et huit mois de voyage, me voici dans la capitale de la Perse. Je ne vous dirai pas ce que j'ai eu à souffrir des hérétiques, des infidèles et des voleurs; je dois le taire, de peur qu'il ne me soit dit un jour: Vous avez reçu votre récompense. Mais ce ne sont là que les commencements et l'apprentissage d'un missionnaire. Ce que je vois ici, et ce qui regarde notre mission entière, annonce bien d'autres disgrâces, et ne se doit pas passer sous silence. Depuis vingt ans, c'est-à-dire, depuis qu'est monté sur le trône *Thamas-Kan*, ou *Thamas-Koulikan*, ou *Nadir-Schah*, car il avoit tous ces noms et bien d'autres encore; depuis, dis-je, environ vingt ans, toutes sortes de calamités ont commencé à fondre sur ce pays, et par conséquent la mission a aussi commencé à souf-

frir, et a vu peu à peu son peuple, ou périr, ou se disperser et se retirer dans d'autres contrées. Une infinité de personnes sont mortes de faim ou sous les coups; plusieurs ont pris la fuite; et Ispahan où l'on comptoit, comme tout le monde sait, près de deux millions d'ames, est réduit à vingt ou trente mille tout au plus.

Mais les misères passées ne sont rien en comparaison de celles dont je suis aujourd'hui le témoin oculaire. Dieu semble avoir livré ce royaume à la fureur de ses ennemis. Les Persans ne sont plus. Des peuples appelés *Kords*, accoutumés aux vols et aux rapines dès l'enfance se sont emparés de leur gouvernement, et sont presque partout les maîtres. Les Persans ne gardoient plus ni justice ni lois; mais les peuples dont Dieu se sert pour les châtier sont encore plus méchants qu'eux. Leur chef nommé Ali-Merdón-Kan, s'est emparé d'Ispahan après trois jours de siége. Ce fut le premier jour de juin de cette année qu'il s'en rendit le maître. Relisez dans les histoires les descriptions les plus vives et les plus énergiques de pillage et de saccagement des villes, et vous y trouverez tout au plus la moitié des cruautés qui se sont

exercées dans ce jour malheureux, où ce chef de bandits entra dans cette capitale.

La vue seule de cette ville infortunée est capable d'arracher des larmes aux cœurs les plus durs. On n'y voit que ruines sur ruines. Vous y faites deux ou trois lieues sans trouver une seule maison habitée. Je dis deux ou trois lieues, parce que l'étendue d'Ispahan est immense. Sans compter les faubourgs ou villages qui y sont contigus, il a sept à huit lieues de circuit, et il en aura au moins vingt, si vous comptez ses faubourgs. Julfa, par exemple, est lui seul aussi grand et même plus grand que Lyon. Le faubourg où sont restés tous les chrétiens, tant hérétiques que catholiques, fut épargné dans le désastre général, et n'a point été, comme le reste de la ville, abandonné au pillage. Mais, à cela près, il a peu gagné à ce prétendu ménagement. Le vainqueur barbare en a exigé des contributions si exorbitantes et avec tant de férocité, qu'à cet égard il auroit presque mieux valu qu'il l'eût livré au pillage. Alors les habitants auroient soustrait à l'avidité du soldat une infinité de choses précieuses; et ils l'auroient fait avec d'autant plus de facilité, qu'il n'y a pas une maison, tant de Persans que d'Arméniens, où il n'y ait des caches souter-

raines. C'est une précaution singulière que l'on prend ici en bâtissant les maisons, et qui est souvent plus nuisible qu'utile : car dès qu'on exige de l'argent, soit par impôt, soit pour quelqu'autre raison que ce soit, ceux à qui on en demande ont beau dire qu'ils n'en ont pas, on les charge de coups de bâton, on les contraint, ou de déterrer ce qu'ils auroient caché, ou d'emprunter ce qu'ils n'ont pas ; et quand ils ont donné ce qu'on vouloit, on recommence encore à les frapper. Combien y en a-t-il qui sont morts sous les coups !

Nous n'avons pas été à l'abri de ces cruautés ; et si elles ne sont pas tombées sur moi, c'est que je n'ai pas encore mérité de souffrir pour Jésus-Christ. Il y a deux ou trois mois que les gens du quartier où nous demeurons, ayant appris qu'il y avoit un nouvel impôt, s'enfuirent tous, et nous laissèrent exposés aux soldats qu'on avoit envoyés. Ne soyez pas surpris de la frayeur du peuple en pareilles circonstances ; elle n'est que trop raisonnable. Il sait les ordres étrangers que reçoivent ces soldats, quand on leur donne la commission d'aller chercher des sommes d'argent : *Prends telle somme*, dit-on à chacun d'eux, *dans tel endroit. Si tu ne trouves personne, prends chez le*

voisin. Si le voisin n'y est pas, tire des pierres mêmes la somme commandée; mais ne reviens pas sans l'apporter, autrement c'est fait de toi. Jugez à quelle violence doivent se porter des hommes déjà cruels par eux-mêmes, lorsqu'ils ont reçu de semblables ordres, et qu'il s'agit en effet de leur propre vie. Ils vinrent donc dans le quartier où ils devoient exiger de l'argent, et n'ayant trouvé personne, ils entrèrent par ruse dans notre maison, conduits par un enfant qui la leur indiqua.

Le premier qu'ils rencontrèrent fut le frère Bazin, médecin et chirurgien; ils se jetèrent sur lui, et le maltraitèrent avec la plus horrible inhumanité : ensuite ils dirent ce qu'ils demandoient. Il leur falloit cent écus : *Donne*, disoient-ils, *donne sur-le-champ; il les faut créer si tu ne les as pas, ou nous les tirerons de ta peau.* Cependant les coups redoubloient sur les épaules et sous les pieds. On leur donna d'abord tout ce qu'on avoit d'argent, et comme ce n'étoit pas, à beaucoup près, la somme qu'ils exigeoient, on leur livra deux chandeliers d'argent. Le P. Duhan, notre supérieur, ne sachant pas la langue persane, leur parla par interprète. Ils le frappèrent, le lièrent à un pilier, et se mettoient en devoir de lui donner la ba-

stonnade sous les pieds. Il les avoit extrêmement enflés. Tout barbares qu'ils étoient, ils en eurent pitié; et après deux ou trois coups, ils le laissèrent. Mais cet accident cruel fit sur un corps affoibli une si forte impression, que huit jours après il en mourut : c'étoit un missionnaire parfait; non seulement les catholiques, mais encore les hérétiques le regardoient comme un saint. Les pleurs et les regrets dont sa mort a été suivie font l'éloge le plus complet de ses vertus.

A peine avions-nous achevé ses funérailles, qu'on nous apporta la plus accablante nouvelle. Un valet du gouverneur vint à notre maison avec un chrétien; ils nous dirent qu'ils avoient beaucoup de peine à empêcher les soldats d'entrer chez nous, et qu'il falloit donner actuellement douze livres pesant d'argenterie, sans qu'il y manquât une seule once. Il n'y eut pas moyen de s'en défendre. Ainsi nous a été enlevée toute l'argenterie de notre église; à peine avons-nous sauvé les vases sacrés des mains de ces furieux.

Nous sommes donc sans ressource, ne recevant rien d'Europe, ayant fait de grandes dettes pour payer d'injustes contributions : obligés à vendre nos meubles, nos habits, enfin les ar-

bres de notre jardin pour subsister; n'ayant pas même de quoi acheter du riz, qui est la nourriture commune des pauvres dans ce pays-ci. Mais toutes ces misères ne nous attaquent qu'à l'extérieur. La paix que Dieu nous fait goûter dans le fond du cœur, nous les rend supportables, et nous les fait même désirer. La faim, la soif, la pauvreté doivent être l'aliment d'un missionnaire. Malheureux celui qui n'achète pas à ce prix l'honneur et la gloire d'annoncer l'Évangile aux nations étrangères.

Cependant tout fuit, tout se cache. Nous avions des protecteurs dans la compagnie hollandoise, et dans les Anglois établis ici pour le commerce; mais ils se sont retirés, comme ont fait aussi tout ce qu'il y avoit de ministres étrangers. Les pères Augustins et les pères Capucins ont pris le même parti. Il ne reste plus qu'un père Carme, et un père Dominicain, avec lesquels nous vivons dans l'union la plus étroite. Tel est, mon révérend père, l'état actuel de la Perse. Tous les jours nous entendons dire : *On a fait arracher les yeux à un tel seigneur, on a fait battre celui-là jusqu'à la mort; cet autre a été poignardé.*

Depuis la mort de Nadir-Schah, il y a eu cinq rois : trois ont été massacrés, le quatrième

aveuglé, le cinquième a été proclamé depuis peu. Il passe sa vie dans son harem avec sa mère, ses sœurs et ses femmes, et ne se mêle de rien. Il n'a été fait roi, dit-on, que pour la montre, et pour donner occasion à ceux qui l'obsèdent, de tirer des sommes considérables des villes éloignées d'Ispahan. Les grands ici sont verses dans toutes sortes de fourberies. Ils envoient un courrier à dix ou vingt lieues. Là, il se tient caché quelque temps, et fait ensuite semblant d'arriver d'une province éloignée; il raconte que le pays est révolté; et en conséquence, sous prétexte de lever des troupes, on exige des contributions énormes. Après cette scène, on en joue une autre, et le dénouement est toujours quelque nouvelle levée d'argent.

Pour nous, au milieu de tant de maux, nous nous soutenons par la patience; mais étant sans appui du côté des hommes, et tous nos chrétiens s'étant dispersés au loin, il est bien à craindre que nous ne soyons bientôt contraints d'abandonner entièrement un royaume où il n'y a plus que crimes, brigandages et confusion. Il n'y a point de jour où l'on ne s'efforce d'enfoncer notre porte pour nous piller. Nous ne pouvons sortir qu'en cachette, et à combien de

dangers et d'insultes ne sommes-nous pas exposés! Si nous quittons la Perse, nous irons ailleurs porter l'Évangile. Nous trouverons dans les Indes de quoi exercer notre zèle.

Mais si, comme je l'espère, nous restons à Julfa, quoiqu'il n'y ait presque plus de catholiques, je ne manquerai pas de travaux à entreprendre pour la gloire de Dieu. Il y a des hérétiques en grand nombre, ou plutôt il n'y a qu'eux. Je puis instruire et catéchiser. J'ai appris dans ce dessein l'arménien, langue aisée en comparaison de l'arabe. Au reste, les hérétiques sont ici d'une opiniâtreté qui passe toute expression. La raison, c'est qu'ils ont vingt-quatre églises et beaucoup de prêtres de leur secte, qui les entretiennent dans l'erreur, et surtout dans une haine mortelle contre nous. D'ailleurs ces prêtres sont puissants, et ont fait des lois terribles contre ceux qui désertent leurs églises. Ils les excommunient, les maudissent, et font tomber sur eux des impôts excessifs. La seule crainte de ces impôts est le plus fort lien qui les retienne dans leur dépendance. Si quelqu'un vient à changer, il est sûr que sa maison est ruinée de fond en comble. J'en ai vu un triste exemple dans une femme que le P. Duhan avoit retirée de l'erreur avec toute

sa famille. Les impôts ont fondu sur elle; de sorte qu'elle s'est vue réduite à la mendicité, et ses enfants ont été contraints d'abandonner le pays. Elle a néanmoins persévéré; mais il en est peu qui soient assez fidèles à la grâce pour se rendre capables d'une résolution si généreuse.

On distingue, parmi les Arméniens, deux sortes de prêtres: les uns sont mariés, et sont pour la plupart des ignorants; les autres, qui ne sont pas mariés, se nomment *Vasta-Piétes*, et c'est de ce nom qu'on nous appelle. Ils ont quelque ombre de science. Il y a parmi eux des évêques, et l'Église romaine les reconnoît les uns et les autres pour véritablement prêtres, lorsqu'ils rentrent dans son sein. Cependant rien n'est plus criminel que la manière dont ils arrivent au sacré caractère. Celui qui a beaucoup d'argent est sûr d'être prêtre, lui et toute sa famille, s'il le veut. J'oubliois de dire que cinq fois par an, ces mêmes prêtres et évêques nous excommunient en public, et lancent sur nous toutes sortes d'anathèmes. Ils excommunient aussi saint Léon et le concile de Calcédoine. Ils ne croient point de purgatoire, ni de jugement particulier, ni la procession du Saint-Esprit. Ils ne croient qu'une nature en Jésus-Christ. Ils soutiennent encore d'autres

hérésies absurdes et monstrueuses. Quand je les aurai un peu plus fréquentés, je serai en état de vous donner à cet égard des connoissances plus détaillées. Je suis, etc.

LETTRE

Ecrite de Julfa, près d'Ispahan, par le P. Desvignes, missionnaire jésuite, au P. Roger, procureur des missions du Levant.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Vous avez demandé à notre père supérieur des nouvelles de nos missions de Perse, et surtout de celle de Julfa. Comme ses occupations différentes ne lui permettent pas de vous faire une réponse aussi prompte et aussi détaillée que vous pouvez le souhaiter, il veut bien se décharger sur moi de ce soin. Je saisis volontiers cette occasion de satisfaire votre empressement. Vous verrez par la relation simple et fidèle que j'ai l'honneur de vous adresser, et les circonstances critiques où nous nous sommes trouvés ces dernières années, et l'état présent de la religion chrétienne dans cet empire.

Ispahan, capitale du royaume de Perse, étoit autrefois une ville aussi grande et presque

aussi peuplée que Paris; mais depuis la révolte des Aghuans, elle n'est plus ce qu'elle étoit du temps des sophis. Les manufactures d'étoffes d'or et d'argent sont presque entièrement tombées, et le nombre des ouvriers qui travaillent à ces tapis précieux qu'admire l'Europe est beaucoup diminué. Quoique cette ville soit à demi ruinée, on y voit cependant encore de beaux édifices dans le goût asiatique, et quelques restes de son ancienne splendeur.

La ville de Julfa, où est établie notre mission, est comme un faubourg de cette capitale, et n'en est séparée que par les jardins du roi; mais ces jardins ont presque une lieue de longueur, et bordent des deux côtés le grand chemin qui y conduit, et qu'on appelle *Chakback*. Au milieu de ce chemin est un ruisseau, ou plutôt un canal, et de distance en distance de grands réservoirs; des arbres fort hauts, qu'on appelle *chinars*, forment à droite et à gauche un ombrage agréable. Entre ces arbres sont des espèces de parterres, mais sans compartiments. Ces parterres, ornés autrefois de fleurs, ne sont plus semés que de gazon, depuis l'absence et l'éloignement du roi. Au bout de ce chemin, on trouve un pont de pierre de dix-huit ou vingt arches, fort beau et fort

long; de ce pont jusqu'à Julfa, il n'y a pas plus d'un quart d'heure et demi de chemin.

C'est dans ce faubourg, ou plutôt dans cette petite ville, qui contient environ dix mille ames, que demeurent les Arméniens. Elle est divisée en trois quartiers différents, dont le principal et le plus grand est Julfa, qui lui donne son nom; le second est Érivan, et le troisième Tauris. Ces deux derniers s'appellent ainsi, du nom des deux villes dont les habitants ou les marchands sont venus s'établir à Julfa.

On y compte vingt-deux églises arméniennes; chacune a ses prêtres qui la desservent. Je ne comprends point dans ce nombre les trois églises des missionnaires Francs, ni l'église catholique du rit arménien, appelée communément l'église des Chérimans, parce que ce sont les premiers chefs de cette illustre famille qui l'ont fait bâtir. Dignes héritiers de la piété et de la religion de leurs pères, les enfants en soutiennent encore aujourd'hui avec honneur le nom et la réputation. MM. Aroution, Léon et Pétros, forment la principale branche de cette famille nombreuse et respectable, et ces trois frères sont les plus fermes appuis de la foi. Ils la défendent par leur crédit; ils l'étendent par leur libéralité; et c'est à la protection déclarée

qu'ils donnent aux catholiques que les missionnaires doivent une partie des conversions qu'ils opèrent. Dans le détail que je vais vous faire des persécutions que nous avons eu à essuyer, j'aurai occasion de vous parler de leur générosité et de leur constance; et vous verrez qu'ils se font une gloire, non seulement de protéger la religion, mais de la pratiquer et de souffrir pour elle.

Les Arméniens sont de toutes les nations de l'Orient, et peut-être du monde entier, la plus commerçante. Ils sont répandus dans toute l'Asie, et ont presque partout des établissements. Ils entendent bien le négoce; ils sont pour la plupart flegmatiques et froids, comme les autres Asiatiques, et il est rare de les voir se quereller. Ils sont sobres, mais superstitieux pour les viandes qui étoient défendues aux Juifs. Le christianisme n'a pu détruire ce préjugé. Ils ont une confiance aveugle dans leurs vertabiets, qui sont leurs docteurs et leurs pasteurs; mais, par malheur, ceux-ci n'ont d'autre science que celle qu'ils ont puisée dans leurs livres hérétiques, et ils croient plus à ces livres qu'à l'Évangile.

Les Arméniens ont beaucoup d'extérieur de religion, des jeûnes fréquents et des prières pu-

bliques soir et matin. Ils croiroient commettre un péché, s'ils ne faisoient pas le signe de la croix en passant devant une église. Les femmes vont en baiser la porte; et si les fêtes ou dimanches elles ont manqué la prière et la messe, elles croient ce péché réparé par cette marque de culte et de piété. Les hommes ont presque toujours le chapelet à la main, mais plus par contenance que par dévotion. Ils regardent comme une chose honteuse de lire à l'église dans un livre de prières; les femmes se font un honneur de ne savoir ni lire ni écrire. Les jurements sont plus communs dans leur bouche que dans celle de leurs maris.

Un autre défaut, et c'est le dominant de la nation, elle est intéressée à l'excès. Parmi ces peuples l'amour du gain l'emporte sur tout le reste. On ne prête qu'à de gros intérêts; on ajoute l'intérêt à la somme, et on prend l'intérêt de l'intérêt même. Ces usures ne se font que par les schismatiques; les catholiques se font un point de conscience de s'en abstenir. Les prêtres arméniens ne sont ordonnés qu'après leur mariage; ce qui fait que la simonie entre presque toujours dans l'exercice de leur ministère. Chargés quelquefois d'une nombreuse famille qu'il faut faire subsister, ils

n'administrent pas de sacrements sans être auparavant convenus de la somme qui sera donnée pour leur honoraire. Ils font également leurs conventions quand il s'agit d'enterrement, surtout pour les gens du peuple; ils ne composent pas avec les riches et les grands, parce qu'ils sont sûrs d'un salaire considérable. Ils sont effectivement bien payés; les enterrements coûtent ici fort cher, parce qu'ils se font avec beaucoup d'appareil : cela flatte la vanité de la nation.

Les évêques et les vertabiets sont tous religieux; ils demeurent dans des monastères, et tous sont habillés de la même façon. Le mot de vertabiet signifie, en langue arménienne, maître ou docteur. On ne nomme pas autrement les évêques. Ils n'ont pour marque de distinction que le bâton pastoral qu'ils tiennent en main lorsqu'ils prêchent. Le supérieur du monastère est toujours évêque; et quand il sort, un novice porte devant lui le bâton pastoral. Ces monastères ont de grands jardins qui produisent beaucoup, et ils reçoivent des aumônes considérables. Les prêtres qui sortent de Julfa pour aller dans les Indes desservir les églises arméniennes sont obligés de leur donner deux tomans, c'est-à-dire quarante écus de notre monnoie. Le nombre de ces prêtres est grand

Outre cela, tous les ans quelques-uns de ces évêques parcourent les villages, et ces visites ne sont point infructueuses.

Le patriarche a seul le droit de consacrer les évêques, et il les consacre pour de l'argent, comme c'est pour de l'argent que ceux-ci ordonnent les prêtres. Pour son élection il faut le consentement des Arméniens de Julfa et de ceux de Constantinople, parce que sa juridiction s'étend sur la Perse et sur la Turquie. Il a besoin d'être confirmé par la Porte; et quand il va prendre le firman ou la patente du grand-seigneur, on dit qu'il se sert de cette formule impie et insensée : *Je demande de votre vraie loi, le pouvoir et l'autorité sur ma loi fausse.* Ce chef des Arméniens schismatiques demeure ordinairement dans son monastère; il n'en sort que pour aller distribuer le saint chrême à différentes églises; mais il ne le distribue qu'à prix d'argent. La conduite de ces prêtres schismatiques comparée avec le zèle désintéressé des missionnaires, fait un contraste honorable à la religion, et commence assez souvent des conversions parmi ceux à qui des préventions violentes ne ferment pas entièrement les yeux à la vérité. Ces conversions excitent des persécutions

fréquentes : la mission en essuya une bien forte et bien longue, il y a quelques années.

Le mariage d'un nouveau catholique, béni en secret par les missionnaires, et l'instruction d'un jeune prosélyte qui vouloit embrasser la religion des Francs, allumèrent la fureur des vertabiets. Ces schismatiques irrités délibérèrent entr'eux sur les moyens de rendre les missionnaires méprisables, et de les faire passer dans l'esprit du peuple pour des imposteurs. Après la pâque de 1738, ils députèrent cinq de leurs prêtres à M. notre évêque, pour le prier de la part des vertabiets, de vouloir bien consentir à une dispute publique sur la religion, en présence des principaux de l'une et de l'autre communion. Le prélat, homme de mérite et d'érudition, n'auroit pas balancé à l'accepter; mais comme il a vieilli dans les missions, il connoissoit le caractère de nos adversaires, et il perça le motif de cette demande. Il savoit que ces sortes de conférences sont au moins inutiles; que la véritable religion peut y perdre; que l'hérésie n'y vient que par esprit de haine, n'y cherche que le tumulte, n'en sort qu'avec plus d'indocilité, et en répand toujours dans le public des rapports infidèles. Il en avoit un

exemple insigne dans la personne d'un religieux de son ordre.

Ce père, Carme-Déchaussé, homme savant et fort versé dans l'étude de la langue arménienne, avoit accepté, il y a quelques années, un pareil défi, pourvu qu'on n'eût point d'autres livres que la Bible, et que tout se décidât par l'Écriture sainte. Les vertabiets avoient fait semblant d'y consentir. Au jour marqué on se rendit à l'église assignée; mais le père fut bien surpris quand il vit entrer le vertabiet, son antagoniste, tenant à la main le livre d'un patriarche hérétique. Ce n'est pas là, dit-il, notre convention; vous savez que nous nous sommes engagés à ne recevoir d'autre témoignage que celui des Livres saints. Il ne s'agit pas de convention, répondit le vertabiet; le témoignage de mon auteur vaut bien tout autre témoignage; puis adressant la parole au peuple : Vous voyez, s'écria-t-il, que ce missionnaire ne sait rien, et qu'il est inutile de disputer contre lui. Mille voix confuses annoncèrent aussitôt sa prétendue victoire, et ne permirent pas au missionnaire de se faire entendre. Il fut insulté et chassé de l'assemblée; et il passa pour constant qu'il n'avoit pas pu répondre. Cette histoire, dont la mémoire est

encore ici toute récente, détermina le prélat à refuser la conférence proposée. Les députés revinrent le lendemain à la charge; ils s'adressèrent à notre père supérieur; ils en reçurent la même réponse.

Ce refus n'étoit cependant pas absolu : M. l'évêque et le père supérieur proposèrent qu'on mît de part et d'autre les difficultés et les réponses par écrit, et que ces écrits respectifs fussent signés par les principaux de Julfa : c'étoit le moyen de bannir le tumulte et d'établir la vérité. Ce n'étoit pas là ce que vouloient les schismatiques. Ils rejetèrent la proposition, et cherchèrent d'autres voies pour perdre et les missionnaires et les catholiques. Thamas-Koulikan étoit parti pour la conquête des Indes; son fils gouvernoit à Maschet en son absence; ils lui envoyèrent un vertabiet et un prêtre qui accusèrent les missionnaires d'en imposer au peuple, de débaucher les sujets du roi, de servir d'espions aux cours de l'Europe, d'ourdir des trames secrètes, et de former des conspirations contre l'état. Telles étoient à peu près les plaintes qu'ils avoient portées contre nous. De pareilles accusations inventées par des hommes que leur caractère sembloit rendre dignes de foi, firent impression sur l'esprit du jeune prince : il ren-

voya la requête au gouverneur, avec ordre d'examiner les chefs d'accusation; et s'ils étoient vrais, de bannir les missionnaires du royaume. Munis de ces ordres, et instruits des dispositions de la cour, le prêtre et le vertabiet revinrent. Ils se vantoient d'un triomphe commencé, et se flattoient de le rendre bientôt complet. Ils firent assembler les principaux de leur secte; à leur tête étoit le kalenther (c'est le juge de la ville); on le choisit toujours parmi les hérétiques. On tint conseil, et il fut résolu qu'on iroit incessamment à Ispahan communiquer au gouverneur les ordres qu'on avoit obtenus.

Il fut ravi d'engager l'affaire dont il espéroit tirer lui-même un avantage considérable. Il ordonna au déroga de Julfa, qui est un officier persan, préposé par le roi pour veiller sur les différends qui peuvent survenir, de se transporter sur les lieux et d'examiner par quel ordre les pères s'étoient établis en Perse. Le déroga obéit, et fit appeler les missionnaires. Nous y allâmes tous, et M. l'évêque porta les différents ordres des rois qui nous avoient honorés de leur faveur et de leur protection. On les lut, et on nous renvoya. Nous croyions la chose finie; mais le lendemain la scène chan-

gea. Le déroga, le kalenther et deux des Arméniens les plus accrédités s'étoient rendus au monastère, d'où ils envoyoient appeler tous les catholiques les uns après les autres; de tous les missionnaires, il n'y eut que nous demandés.

Un envoyé du déroga vint nous dire dès le matin que cet officier vouloit nous parler, et que nous eussions à mener avec nous notre frère Jean-Baptiste; il est Arménien de nation, et a été reçu dans la compagnie à Constantinople. Nous obéîmes, et nous fûmes conduits par ce Persan, à qui on avoit donné ordre de frapper ce frère dans les endroits où il y avoit le plus de monde. Le frère lui demanda modestement en langue persane pourquoi il le maltraitoit; il ne lui répondit que par une injure et un autre coup de bâton, ce qu'il réitéra trois fois jusqu'à notre arrivée au monastère. Nous y trouvâmes un grand peuple assemblé.

Nos juges étoient placés, les ecclésiastiques d'un côté et les séculiers de l'autre. On commença par demander au frère pourquoi il s'étoit fait Franc : il répondit que depuis son enfance il avoit toujours été catholique. Sur cette réponse, le juge persan le fit frapper de nouveau; pour nous on nous fit asseoir, tandis qu'on le maltraitoit. Nos catholiques n'étoient

pas plus épargnés. Ils soutinrent ce mauvais traitement avec une constance héroïque ; et sous la grêle de coups dont chacun d'eux étoit accablé, on ne leur entendoit prononcer que ces mots : *Seigneur Jésus, donnez-moi la patience, et pardonnez-moi mes péchés.* Après cette exécution l'on nous renvoya.

Nous nous attendions à ramener le frère avec nous ; mais on recommença à le frapper, et on le mit en prison. Nous espérions du moins le délivrer par le crédit de M. le résident de Moscovie, qui a de la bonté pour nous. Il envoya son drogman au monastère pour le réclamer ; mais ce drogman étoit Arménien, il trompa son maître. Cependant on nous le rendit le soir, et il fut redevable de son élargissement aux deux interprètes de la compagnie angloise : ce sont deux frères, dont le nom de famille est Hermet. Ils sont fils d'un médecin françois qui s'étoit marié ici avec la fille d'un autre françois. Tous deux ont rendu de grands services à la religion ; et l'on peut dire que l'aîné, qui avoit embrassé la profession de son père, a, en quelque sorte, sauvé la foi dans ce pays, surtout du temps des Aghuans. Un service si précieux ne sera jamais oublié dans la mission.

Les Arméniens schismatiques qui avoient quelque crédit auprès des Aghuans, voyant bien que M. de Gardanne, consul de France, étoit hors d'état d'agir en faveur de la religion, comme il l'avoit fait jusqu'alors, et que les compagnies de Hollande et d'Angleterre ne pouvoient appuyer les missionnaires de leur protection, s'imaginèrent que le moment d'éclater contr'eux étoit arrivé. Ils les firent citer devant le ministre du roi, qui, après quelques interrogations captieuses, les condamna, et ordonna qu'on les chassât de toute la Perse. Ce coup imprévu nous attéra : nous n'avions plus d'autre ressource que celle de la prière, et notre seule espérance étoit dans la miséricorde divine, lorsque Dieu nous suscita un libérateur dans la personne de M. Joseph Hermet, qui n'avoit alors que vingt ans. Né et élevé dans la foi catholique, il saisit avec joie cette occasion que le Seigneur lui présentoit de servir et de conserver dans ce royaume la religion de ses pères.

La Providence qui arrange et qui ménage tous les événements, seconda son zèle. Ce jeune médecin pansoit alors le ministre d'une plaie dangereuse qu'il avoit à la jambe ; il se rendit auprès de lui ; il lui parla avec force et avec

courage. Aux paroles, il joignit les larmes, et se jetant à ses genoux, il lui demanda en grâce que les missionnaires fussent conservés : il faut, lui ajouta-t-il, que je sorte du royaume, et vous m'y condamnez ; l'arrêt qui est prononcé contr'eux, l'est aussi contre moi : je professe la même religion ; s'ils sont coupables, je le suis : Ne craignez rien, lui répliqua le ministre avec bonté, ni vous, ni vos pères, ne sortirez du royaume. Ces paroles ne le rassuroient pas. L'ordre étoit expédié, il devoit le lendemain être signé par le ministre ; il le savoit, et dès le grand matin, il se transporta chez le seigneur persan. Les schismatiques lui présentèrent l'ordre en question. En ignoroit-il le contenu ? Avoit-il oublié sa promesse ? Il le signa, sans même le lire. Quel triomphe pour les ennemis de notre religion ! Ils se retiroient avec cette joie qu'inspire une victoire désirée depuis long-temps. Ah ! Seigneur, s'écria le zélé défenseur des missionnaires, est-ce donc là la parole que vous m'aviez donnée ? songez que vous venez de signer mon exil, en signant le bannissement de nos pères. A ces mots, le ministre étonné fit rappeler les Arméniens, leur demanda le papier, le lut et le déchira, en leur disant qu'ils l'avoient trompé, qu'il n'avoit point

prétendu signer un pareil ordre ; et il assura obligeamment M. Hermet, que jamais il n'en signeroit de semblable. Ce catholique zélé lui rendit mille actions de grâces, et vint lui-même nous annoncer le succès de ses prières, sans être fort alarmé des menaces impuissantes des Arméniens, et moins encore de l'excommunication que lança contre lui leur grand vertabiet.

Quelque temps après, à sa qualité de médecin, il joignit celle d'interprète de la compagnie d'Angleterre ; et comme il fut obligé de suivre les Anglois à Bender-Abassi, M. Charles-Jacques Hermet, son cadet, fut déclaré interprète de la même compagnie pour Ispahan. Ces deux illustres frères commencèrent à se lier étroitement avec MM. les Chérimans. Ce sont les chefs de cette famille si opulente et si catholique dont j'ai déjà parlé avec éloge. Ils concertèrent entr'eux les moyens de faire échouer les pernicieux desseins de nos ennemis. Pour y réussir, il falloit mettre dans nos intérêts le gouverneur, et le nabab, qui est le chef de la loi. Ils en vinrent à bout par leur crédit, et surtout par les présents que firent MM. les Chérimans à ces chefs intéressés.

Le gouverneur gagné, évoqua l'affaire à son

tribunal. L'alarme fut grande parmi les Arméniens, et en particulier parmi les vertabiets. C'étoit le jour de la fête du Scapulaire, qu'après avoir célébré la messe, nous nous assemblâmes dans la maison de la compagnie angloise où le rendez-vous étoit donné. Quand tout le monde fut arrivé, nous allâmes chez le gouverneur. L'affaire ne fut point jugée définitivement; les présents des Arméniens avoient fait quelque effet, mais beaucoup moins qu'ils ne l'avoient espéré. MM. les Chérimans intéressèrent les seigneurs persans en faveur de la mission. Cependant le dimanche, pendant la grand'messe, un officier vint faire grand bruit à la porte de notre église; on la ferma de peur qu'il n'entrât et ne troublât le saint sacrifice. Il attendit, nous intima ses ordres, et nous conduisit en ville à l'hôtel de la compagnie d'Angleterre. On nous signifia que nous eussions à rester jusqu'au lendemain. Cette espèce d'arrêt n'étoit qu'une feinte concertée : on vouloit paroître par-là donner quelque satisfaction aux Arméniens qui avoient demandé notre sortie de Julfa. Effectivement nous n'y couchâmes pas cette nuit. Dès qu'il fut jour, on nous appela chez le gouverneur pour assister à la décision de la cause. MM. Hermet vinrent

avec nous. L'accueil gracieux qu'on nous fit nous annonça le succès de notre affaire.

Notre partie, c'est-à dire les vertabiets, le déroga et le kalenther, étoient à notre droite. M. l'évêque étoit à notre tête. Le gouverneur, le nabab et les autres conseillers délibérèrent entre eux pendant quelque temps. Ensuite le nabab prenant la parole, ordonna au kalenther de prouver les accusations avancées dans la requête. Répondez-nous, lui dit-il: 1° Comment les pères sont-ils des espions entretenus par les cours de l'Europe? Depuis un siècle qu'ils sont établis en Perse, on n'a jamais rien découvert dans leur conduite qui ait pu donner d'eux de pareils soupçons. — Le kalenther surpris ne répondit que par des conjectures vagues. 2° Quels sont ceux que les pères ont fait sortir du royaume? — Le kalenther présenta les noms de quelques catholiques qui étoient allés s'établir à Venise. Mais le nabab, qu'on avoit bien instruit, lui répondit: combien des vôtres se sont établis aux Indes et en Moscovie? — Le kalenther n'osa le nier. Ne maltraitez point les catholiques, ajouta le nabab, et ils n'iront point s'établir ailleurs. 3° Comment les pères trompent-ils les peuples? — Le kalenther n'osant répéter les calomnies grossières

que débitent les vertabiets, prit le parti de se taire. Le gouverneur le voyant confondu, fit aux Arméniens une vive réprimande, et nous fûmes renvoyés absous.

L'affaire nous parut finie : elle ne l'étoit pas. Les vertabiets, qui dans Julfa avoient l'autorité en main, avoient eu la précaution d'exiger de plusieurs de nos chrétiens intimidés un écrit par lequel ils s'engageoient ou à ne plus paroître dans nos temples, ou à payer une grosse amende. On en avoit même conduit quelques-uns par surprise ou par force aux églises des Arméniens, et les nôtres étoient presque désertes.

Mais au milieu de ces troubles et de ces tribulations Dieu nous consola d'une manière bien sensible par l'exemple de fermeté que donna un jeune homme âgé de quatorze ou quinze ans. Nous en fûmes édifiés, mais nous n'en fûmes point surpris : nous savons que le même esprit qui peut rendre disertes les langues des enfants, peut, quand il lui plaît, rendre leurs cœurs intrépides. Ce jeune homme avoit quitté notre école depuis quelque temps, et on l'avoit mis en apprentissage chez un Arménien. Son maître lui défendit de venir à la messe dans notre église : il le maltraita sans

rien obtenir. Le jour de l'Assomption il voulut le mener avec lui à l'église des schismatiques : la crainte des châtiments ne put l'ébranler, il se sauva : il vint à la nôtre se confesser et communier. Cette généreuse résistance d'un enfant sans appui nous consoloit de l'indigne lâcheté de tant d'hommes timides qu'un vil intérêt enlevoit à la foi.

Scandalisés de cette désertion, MM. les Chérimans ne voyoient qu'avec douleur le tort qu'elle faisoit à la véritable religion : ils pensèrent à y remédier efficacement. Il falloit pour cela soustraire ces ames intéressées au pouvoir de ceux dont les promesses les avoient séduites. Ils demandèrent au prince un ordre par lequel il fût permis à chacun de suivre la religion qu'il avoit embrassée. Il falloit pour cela faire quelque dépense. Ils la firent volontiers. Rien ne coûte à cette généreuse famille quand il s'agit de la gloire de Dieu et de celle de la religion. Pour obtenir cet ordre plus sûrement, ils s'adressèrent à M. Leyseg, qui avoit beaucoup de bonté pour eux et pour les pères, et qui étoit à la tête de la compagnie hollandoise. L'ordre vint quelque temps après tel que nous le souhaitions; la pa et la tranquillité furent rétablies. Nous étions, à la vérité,

en butte aux Arméniens opiniâtres; mais nous nous estimions trop heureux d'être méprisés, pourvu que la religion catholique triomphât.

Frustrés de leurs espérances, les schismatiques ne perdirent point courage. De concert avec les vertabiets, ils résolurent de faire une nouvelle tentative, bien persuadés que si les pères étoient une fois hors du royaume, tout le peuple se feroit arménien. Ils renvoyèrent à Maschet le même vertabiet et le même prêtre, chargés d'argent et de présents, avec ordre de solliciter auprès du prince le bannissement des missionnaires, et de le demander sans aucune restriction. Les sommes qu'ils devoient répandre étoient illimitées; on leur promit d'acquitter toutes les lettres de change qu'ils enverroient, et on leur tint parole. Ils firent appuyer leur demande par le patriarche qui s'étoit rendu à Maschet auprès du fils du roi, apparemment dans le même dessein. Ce chef de la religion arménienne fit de son côté des présents magnifiques. Il gagna le jeune prince, et l'ordre fut délivré.

C'en étoit fait de la religion catholique dans la Perse, si le Seigneur n'eût détourné ce coup, en permettant que celui qui le portoit à Ispahan fût dépouillé et tué en chemin. C'est le

prêtre qu'on en avoit chargé. Le vertabiet et le patriarche qui étoient restés à Maschet l'avoient dépêché devant eux, et lui en avoient remis l'original. Ils n'avoient pas même pensé à en tirer des copies authentiques. Le prêtre partit de Maschet avec peu de monde; et en apprenant à Julfa la nouvelle de son départ, on y apprit en même temps celle de sa mort. Toute sa suite fut massacrée avec lui. Le vertabiet étoit déjà en route, et assez près d'Ispahan, lorsqu'il sut cet accident tragique. Cette affaire fit grand bruit. Les Arméniens et leurs vertabiets ne manquèrent pas de publier que les missionnaires et MM. les Chérimans en étoient les auteurs secrets, et qu'ils avoient aposté des assassins; mais la calomnie étoit si grossière, que ceux des schismatiques qui n'étoient pas aveuglés par la passion n'y ajoutèrent aucune foi : aussi tomba-t-elle d'elle-même. Après que cet orage fut dissipé, nous demeurâmes tranquilles jusqu'à l'arrivée du patriarche. Nous connoissions son caractère vif, entreprenant et emporté. Sa seule présence étoit capable de rallumer un feu qui n'étoit pas bien éteint. Il avoit donné à Smyrne et à Constantinople des marques de sa haine implacable contre les catho-

liques, et leur avoit suscité une furieuse persécution.

Son arrivée à Julfa ressembloit plutôt à l'entrée d'un prince qu'à celle d'un religieux, et il passa avec tant de pompe et de magnificence au milieu des bazars de la ville, que les Persans qui en furent témoins en témoignoient leur indignation : ces infidèles l'auroient insulté, s'il n'avoit été précédé par les valets de pied du résident de Moscovie, qu'ils respectoient : grands et petits, catholiques et chrétiens, tous accoururent en foule à ce spectacle. Depuis les dehors de Julfa jusqu'à la porte du monastère, toutes les rues étoient bordées de monde. Les missionnaires furent presque les seuls qui n'assistèrent point à cette entrée triomphante. Ils appréhendoient que leur présence ne tirât à conséquence, et ils ne vouloient pas paroître autoriser par leur exemple la démarche que faisoient tant de catholiques, les uns par curiosité, les autres par crainte, d'autres enfin par politique.

Pendant le séjour qu'il fit à Julfa, ses discours ne rouloient que sur le bannissement futur des missionnaires : il en parloit ouvertement, et il ne dissimuloit pas ses dispositions à leur égard. MM. les Chérimans en furent

alarmés; et avec quelques-uns des principaux de nos catholiques, ils allèrent au monastère pour lui faire une visite de civilité, et tâcher de l'adoucir par cette politesse; elle ne fut pas reçue. Ils se présentèrent une seconde fois : l'audience fut encore refusée. Une troisième tentative fut aussi inutile que les deux autres. On n'admettoit que ceux qui avoient quelques présents à lui faire. Nos amis ne jugèrent pas à propos d'acheter l'honneur d'une audience qui n'auroit vraisemblablement rendu ni le patriarche plus traitable, ni les catholiques plus tranquilles. Tandis qu'on les excluoit de sa présence, on leur tendit un piége. Les chefs des schismatiques, sans doute de concert avec le prélat et avec les vertabiets, vinrent trouver les Chérimans. Après de grandes démonstrations d'amitié : Voulez-vous, leur dirent-ils, que nous vivions en paix et comme frères? conseillez aux pères et obtenez d'eux qu'ils se retirent tous à Ispahan, seulement pendant le séjour du patriarche à Julfa; le moment de son départ sera celui de leur retour. Cette déférence produira plus que toutes vos démarches.

L'avis étoit charitable, mais ceux qui le donnoient étoient connus. Les Chérimans sentirent où tendoient ces prétendues propositions de

paix. Ils répondirent qu'une pareille commission ne leur convenoit point, et qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de faire sortir les pères de Julfa. Vous le pouvez, ajoutèrent les Arméniens, vous avez de l'autorité sur leur esprit, ils vous écouteront; faites-leur envisager que leurs intérêts les plus chers dépendent de cette démarche, qui est après tout sans conséquence. Nous avons des missionnaires, leur répartirent les Chérimans, nous ne les chasserons pas; mais faites-leur vous-mêmes la proposition. Cette réponse finit la négociation, et elle n'alla pas plus loin.

La résistance de MM. les Chérimans les déconcerta; et voyant que la ruse ne leur avoit pas réussi, ils résolurent d'employer la violence, et d'emporter de force ce qu'ils ne pouvoient avoir par adresse. Le fils du roi s'étoit avancé jusqu'à huit ou dix journées d'Ispahan : ils se persuadèrent que ce tribunal leur seroit enfin favorable, et que pourvu que leur requête fût bien faite, on leur rendroit bonne justice. Ils la dressèrent en effet; ils allèrent de maison en maison, de boutique en boutique, solliciter des signatures, et généralement tous les Arméniens la signèrent. Cette requête, comme les précédentes, étoit pleine de calomnies contre

les pères et contre les Chérimans. On y faisoit surtout mention de l'assassinat du prêtre qui revenoit de Maschet, et dont ils imputoient la mort aux Chérimans et aux missionnaires. Elle fut portée par deux vertabiets, qui, sous prétexte d'aller pour affaires de religion dans une ville qui est à quatre journées d'Ispahan, allèrent trouver le prince. Ils lui présentèrent leur requête, et lui dirent en la présentant qu'ils étoient prêts à nous prouver en face le nouveau chef d'accusation qu'elle contenoit. Le fils du roi fut frappé de leur assurance; et comme les accusations étoient graves, il ordonna au gouverneur d'Ispahan de faire conduire auprès de sa personne les accusés.

Les vertabiets, autorisés par cet ordre à faire marcher qui bon leur sembleroit, avoient obtenu un moisil pour arrêter et escorter les coupables. Cet officier fait à peu près les mêmes fonctions que nos archers de maréchaussée. Suivis de cet archer, ils revinrent triomphants à Julfa, et tout en arrivant ils le mirent en fonction. M. Aroution revenoit d'Ispahan; ils ordonnèrent au moisil de le conduire en prison au monastère, et avec lui deux ou trois de ses parents, tous de la famille des Chérimans. Cette nouvelle se répandit bientôt par toute la ville,

et y fit grand bruit. MM. Léon et Petros coururent à la prison, et ayant su les causes de la détention de leur frère; S'il est coupable, dirent-ils, nous le sommes aussi. Ils ne voulurent point l'abandonner, et passèrent la nuit avec lui.

Le lendemain matin, dimanche des Rameaux, on vint appeler le père supérieur de la part de MM. les Chérimans. Les vertabiets qui l'attendoient lui déclarèrent qu'il falloit qu'il se rendît auprès du prince. Il promit d'obéir. Sur sa parole on lui permit de retourner à la maison, et les prisonniers eurent la liberté d'y venir entendre la messe. Le départ avoit été d'abord fixé au mardi; mais, ce temps étant trop court pour les préparatifs, il fut différé au jeudi-saint.

Pendant cet intervalle on avertit M. l'évêque de se tenir prêt. C'étoit particulièrement à lui et au supérieur des Jésuites qu'on en vouloit. Ce prélat étoit le chef des missionnaires, et le P. Dussau avoit la confiance de presque tous les catholiques. Ces deux têtes une fois à bas, on comptoit venir aisément à bout de tout le reste. Il faut avouer que l'acharnement des Arméniens contre ce Jésuite n'étoit pas si mal fondé. Non content de confirmer les foibles

dans la foi par ses entretiens, ses instructions, ses manières insinuantes et ses exhortations persuasives, il enlevoit chaque jour aux schismatiques quelques-uns de leurs sujets, et il venoit tout récemment de tirer de leurs mains deux pupilles, qu'il disposoit à embrasser la religion catholique : aussi de dépit l'appeloient-ils le *voleur d'ames*. Cette prétendue injure étoit dans leur bouche un éloge accompli de son zèle. Le mercredi on assembla tous ceux qui devoient être conduits au prince, et on les mena chez le gouverneur pour y faire enregistrer leurs noms. Pendant qu'on disposoit tout pour le voyage, les vertabiets mettoient tout en œuvre pour faire signer à ceux qui étoient sur une liste, la calomnieuse requête qu'ils avoient dressée : ils n'épargnèrent ni promesses ni menaces pour les y engager. Deux seulement parurent ébranlés : les solliciteurs de signatures voulurent profiter du moment, et leur présentèrent l'écrit à signer. Revenus de leur première frayeur, ils le refusèrent. Piqués de ce refus, les vertabiets leur arrachèrent de force leurs cachets, et scellèrent eux-mêmes l'écrit. Fiers de ces signatures extorquées et subreptices, ils les montroient avec affectation dans toutes les maisons catholiques.

Ils les présentèrent à MM. Léon et Petros Chérimans, et leur proposèrent d'y joindre les leurs. Ces zélés catholiques leur répondirent que la prévarication de quelques lâches déserteurs ne seroit jamais la règle de leur conduite; que si on vouloit les conduire devant le prince, ils étoient prêts à y aller; qu'ils savoient souffrir, et mourir même pour leur foi; mais qu'ils ne savoient ni la dissimuler ni la trahir.

Le temps de la semaine sainte, temps consacré par la religion ne fut pas respecté, et c'est le jour même du jeudi-saint qu'on partit à deux heures du matin. Voici ce qui composoit les deux caravanes des persécuteurs et des persécutés. A la tête de la première étoit le supérieur du monastère, deux vertabiets, leurs domestiques, le moisil, et un Arménien qui devoit leur servir d'interprète. A la tête de la seconde marchoit M. l'évêque, suivi du P. Duhan, de M. Aroution, d'un de ses parents, et d'un prêtre de l'église, de MM. les Chérimans. M. Petros, frère de M. Aroution, un de ses neveux, et son beau-frère qui pouvoit servir d'interprète à M. l'évêque, voulurent être du voyage.

Le jour de Pâques, on arriva dans une ville

où le prélat dit la messe, à laquelle tous les catholiques communièrent. Nourris du pain des forts, ils continuèrent leur voyage; et après neuf jours d'une marche pénible, ils arrivèrent au terme.

Les fatigues de ce voyage furent suivies de beaucoup d'autres incommodités. Ils attendirent long-temps leur audience; et pendant une semaine entière ils furent obligés de passer une bonne partie du jour à la porte du palais, exposés au soleil, et en spectacle à une troupe de soldats qui montoient la garde. Les vertabiets profitoient de ce délai pour se faire des protecteurs par les présents qu'ils répandoient à pleines mains. MM. les Chérimans jugèrent qu'il falloit défendre la bonne cause avec les mêmes armes dont on se servoit pour l'attaquer. Les ministres du prince connoissoient toute l'injustice des vertabiets, et ils n'avoient aucun intérêt à satisfaire leur vengeance; mais ceux qui les servoient en avoient un grand à traîner l'affaire en longueur, et ces délais valoient beaucoup. Enfin, après bien des dépenses de part et d'autre, l'audience fut promise et accordée.

Pendant que tout cela se passoit à la cour, nous étions à Julfa dans l'attente de ce grand

événement qui devoit décider du sort de la religion dans le royaume de Perse. Nos ennemis avoient grand soin d'ameuter contre nous la populace. Nous ne pouvions paroître dans les rues sans entendre blasphémer contre notre sainte foi. La conspiration étoit presque générale. Les enfants ne se contentoient pas de nous dire des injures, ils nous jetoient des pierres, et nous fûmes insultés plus d'une fois. Les émissaires du patriarche faisoient courir les bruits les plus désavantageux. On disoit tantôt que M. l'évêque, que le père Duhan et M. Aroution avoient été conduits liés et garrottés; tantôt qu'on avoit fait mourir notre supérieur, qu'on avoit coupé la tête au prélat, le nez et les oreilles à M. Aroution, et que le catholique, interprète de l'évêque, avoit été étranglé.

Nous étions bien persuadés que tous ces bruits étoient sans fondement, mais nous n'avions point de preuves contraires à opposer. Une aventure singulière que fit naître le hasard, augmenta nos alarmes, et confirma le peuple dans les idées qu'on lui avoit données. Le patriarche qui étoit encore ici, fut invité le jour de *Quasimodo* à un grand repas que donnoit un Arménien. Il étoit huit heures et demie

du soir quand il se retira, et à son arrivée on sonna toutes les cloches du monastère pour lui faire honneur. Les paroissiens du voisinage, entendant cette sonnerie à une heure indue, crurent qu'il étoit venu quelques nouvelles, et qu'on vouloit l'annoncer au peuple par ce carillon. Ils coururent à leurs églises, et battirent leurs planches. (Pour bien entendre cette expression, il faut savoir que dans ce pays il n'y a de cloches que dans les monastères, et que les paroisses n'ont, au lieu de cloches, que des planches arrangées avec symétrie, sur lesquelles on frappe en cadence avec des marteaux de bois.) A ce bruit extraordinaire, chacun sort en foule de sa maison pour savoir quelle est donc la nouvelle qui vient d'arriver. Personne ne répond, parce que tout le monde l'ignore. On va jusqu'au monastère : on en trouve les portes fermées. On apprend seulement que quelques Arméniens des plus distingués viennent d'y entrer. Les soupçons augmentent, et rien n'est éclairci. On ne fut informé que le lendemain de la vérité du fait.

L'émotion cessa; mais les Arméniens ne cessèrent pas d'aller dans les maisons de leurs parents catholiques pour leur persuader d'abandonner la foi. Ils n'y gagnèrent rien; et c'est à

cette occasion qu'un chef de famille, à qui l'on disoit que, quand il n'y auroit plus de pères et de missionnaires, il seroit bien forcé d'aller à l'église arménienne, fit cette belle réponse : « Je ne connois, dit-il, qu'une Église, c'est » l'Église romaine dans laquelle je suis né, et » avec laquelle je suis uni de communion. S'il » ne reste plus à Julfa de missionnaires ou de » prêtres catholiques, je suis veuf, par conséquent libre; j'irai me faire ordonner prêtre, » afin de pouvoir satisfaire ma dévotion, et » pour que mes enfants, trouvant dans leur » maison de quoi remplir les devoirs de chrétiens, ne soient pas tentés d'aller aux églises » arméniennes. »

Dieu se contenta des généreuses dispositions du héros chrétien, et il ne permit pas que le schisme triomphât de la religion. Les vertabiets se flattoient cependant d'un heureux succès; et la veille du jugement, un de leurs chefs s'étoit expliqué de manière à faire croire qu'ils comptoient retourner seuls à Julfa, et que les missionnaires en seroient enfin bannis pour toujours. Le jour marqué pour la décision arriva. Le prince ne parut faire aucune attention aux calomnies dont on tâchoit de noircir les pères et MM. les Chérimans. Il se contenta de les

interroger sur leur foi, et leur demanda quelle étoit leur créance. Cette question s'adressoit aux deux partis. Chacun fut obligé de répondre et de s'expliquer.

Là se passa une scène singulière. Deux frères servoient d'interprètes, l'un à M. l'évêque, l'autre aux vertabiets; tous deux également zélés, l'un pour la foi catholique, l'autre pour le schisme. Le cadet, partisan des Arméniens, étoit un homme emporté. Il accabloit son frère des plus grossières injures, et lui reprochoit d'être déserteur de la foi de ses pères. L'aîné, plus modéré, les laissoit tomber sans y répondre, mais le reprenoit avec force lorsqu'il rendoit en langue persane les fausses interprétations que les vertabiets donnoient de l'Écriture. Ce contraste réjouissoit les juges.

Le prince, qui ne vouloit, ce semble, que se divertir, demanda une explication nette et précise des articles du symbole. Chacun la donnoit à sa façon; et quand on vint à l'article du Saint-Esprit, il demanda aux Arméniens comment il étoit fait, et s'ils l'avoient vu; ils répondirent que non, et qu'étant Dieu comme les deux autres personnes, il étoit invisible. Mais, poursuivit le prince, peut-être votre patriarche, qui est un si grand homme, l'a-t-il vu?

Ces plaisanteries leur déplurent, et ils commencèrent à s'apercevoir que ce prétendu jugement qu'ils attendoient pourroit bien dégénérer en un simple badinage; mais il n'étoit plus temps de reculer.

Enfin, après une demi-heure d'audience, le prince, que ces contestations peu intéressantes pour lui, commençoient à fatiguer, les renvoya tous, sans condamner personne, mais laissant aux catholiques la liberté d'exercer leur religion : c'est tout ce qu'ils demandoient.

Les vertabiets ne remportèrent de cette tentative que la honte d'avoir fait une démarche inconsidérée : les Arméniens qui l'avoient conseillée n'en furent pas quittes à si bon marché. Le prince qui avoit besoin d'argent, et qui connoissoit leurs richesses, les obligea d'acheter de lui pour cinq cents tomans, c'est-à-dire pour dix mille écus de soie, et de payer la somme dans huit jours.

Honteux de leur défaite, et craignant les impressions que cette nouvelle pouvoit faire sur les esprits, les vertabiets vouloient y préparer insensiblement le peuple de Julfa, et devancer les catholiques; mais ils n'osoient arriver de jour dans la ville, et ce retardement donna le temps à ceux-ci de les prévenir. Les

deux députés qu'avoient dépêchés et notre évêque et les Chérimans, vinrent les premiers, et annoncèrent le triomphe de la foi sur l'hérésie. Quelle joie pour nous et pour ce troupeau de Jésus-Christ! Le patriarche ne put soutenir cet affront, et voyant que les Arméniens qu'il avoit engagés dans une si mauvaise démarche, étoient outrés contre lui, il sortit précipitamment de Julfa, sans dire mot à personne, mais bien résolu de pousser les choses plus loin, et d'écraser du moins la famille des Chérimans, s'il ne pouvoit ruiner la religion. Ses plus zélés partisans s'étoient tournés contre lui, et cet homme, à qui quelques jours auparavant on avoit rendu des respects qui alloient jusqu'à une espèce d'adoration, étoit devenu l'objet de l'aversion publique. Nos catholiques suivoient de près leurs députés, et arrivèrent triomphants.

Nous commencions à respirer, lorsqu'à ces troubles assoupis succédèrent de nouvelles alarmes. Le Roi vouloit une traduction persane des livres de Moïse, des psaumes de David, et de l'Évangile. Il envoya à Ispahan un mollah, ou docteur de la loi, qu'il chargea de rassembler les Juifs, les Arméniens et les Francs qu'il jugeroit nécessaires pour ce travail. Le

mollah, homme d'esprit, confia aux juifs les livres de l'ancien testament; aux Arméniens et aux Francs, ceux du nouveau. La traduction fut commencée chez le mollah, dès le mois de mai 1740. Nous nous trouvions chez lui ordinairement deux missionnaires et deux Arméniens catholiques; deux moines et deux prêtres Arméniens schismatiques. Tous les mots étoient examinés; on en cherchoit le vrai sens et les termes les plus propres pour l'exprimer. La diversité des sentiments faisoit souvent naître diverses explications. L'endroit où Jésus-Christ donne la prééminence à saint Pierre fut entr'autres vivement discuté. Les schismatiques prétendoient que ces paroles: *Tu es Petrus*, etc. signifioient que quiconque confesseroit que Jésus est fils de Dieu, participeroit aux éminentes prérogatives qu'avoit méritées à saint Pierre cette glorieuse confession. Le mollah, fut si étonné de cette explication, qu'il demanda de lui-même au père Duhan, si les Francs donnoient le même sens à ces paroles. Le père Duhan lui expliqua le sens catholique, qu'il trouva si naturel, qu'il imposa silence aux schismatiques. Nous eûmes la consolation de voir que, dans presque toutes ces contestations, ce mahométan, guidé par

la seule raison, décida en faveur des explications catholiques, qui lui paroissoient parfaitement conformes au sens naturel de la lettre.

Ce travail dura six mois. Quand il fut fini, le Roi, qui étoit pour lors à soixante lieues d'Ispahan, ordonna qu'on lui apportât cette traduction, et que ceux qui y avoient travaillé vinssent le trouver. Notre évêque et deux missionnaires partirent avec le mollah, de la part des catholiques. Les Arméniens députèrent quatre évêques. Le roi les reçut avec bonté, les logea, et remboursa les frais de leur voyage. Mais quand on lui présenta la traduction, il dit qu'il n'avoit pas le temps de l'examiner; que d'ailleurs, comme il n'y avoit qu'un Dieu, il ne pouvoit y avoir qu'un prophète. Ces paroles attristèrent nos missionnaires qui avoient conçu de cette traduction des idées avantageuses à la religion. Depuis ce temps-là nous n'avons plus entendu parler de l'ouvrage, et quelques mouvements que nous nous soyons donnés pour en avoir du moins un exemplaire, nous n'avons pu y réussir; ainsi se sont évanouies toutes nos espérances.

Pour comble de disgrâce, la persécution se ralluma bientôt, et nous replongea dans de

nouvelles inquiétudes. Le patriarche alla lui-même demander une audience, et l'obtint. Il dit au roi que nous débauchions ses sujets, et que nous lui enlevions son peuple. Cet objet présenté avec adresse eut d'abord l'effet qu'il s'étoit proposé. Le prince expédia un ordre qui portoit que les déserteurs de la foi arménienne eussent à rentrer sous l'obéissance du patriarche. On tint quelque temps la chose secrète ; et pour ne point se compromettre encore une fois mal à propos, on ne vouloit la rendre publique qu'après avoir pris de justes mesures pour l'exécution. Elle demandoit de grosses sommes, et les Arméniens les plus riches, las de tant de dépenses inutiles, ne vouloient plus rien débourser. Le nouveau kalenther étoit parent de plusieurs catholiques, et plus affectionné à la religion que son prédécesseur : il recevoit toujours les missionnaires avec distinction. Les vertabiets n'ignoroient pas les dispositions de ce premier juge, et ils sentirent que sous son administration leurs intrigues ne réussiroient pas. Ils prirent donc le parti de ne point inquiéter les catholiques de Julfa. Il n'en fut pas de même de Tiflis, où le patriarche avoit également envoyé cet ordre. On y persécuta les catholiques ; et les pères

capucins qui gouvernoient cette église, essuyèrent l'orage les premiers. Ces pères furent tirés avec violence de leur maison, mis en prison, condamnés à une grosse somme d'argent, pour laquelle on prit et leurs petits meubles et leur vases sacrés. Enfin on les chassa de la ville. Les catholiques furent emprisonnés.

Au milieu de tant de violences, le Seigneur prit en main la cause de ses serviteurs, qui étoit la sienne, et les vengea de leurs ennemis et des siens d'une manière bien éclatante. Le P. Damien de Lyon, religieux distingué par son esprit et par son savoir, fut le digne instrument dont Dieu se servit pour délivrer ses frères de l'oppression. Son talent pour la médecine l'avoit mis en faveur auprès d'Ibrahim-Kan, frère du roi, qu'il avoit guéri d'une grande maladie; et dans une mauvaise affaire que le patriarche lui avoit suscitée à Tauris, cette faveur lui donna une victoire si éclatante, qu'il fit chasser honteusement de la ville le prélat schismatique qui avoit entrepris de le faire bannir. Après la mort d'Ibrahim-Kan, il avoit trouvé dans le cœur du fils toutes les bontés du père, et ce jeune prince s'étoit tel-

lement attaché à lui, qu'il vouloit qu'il l'accompagnât dans tous ses voyages.

En suivant la cour, le P. Damien s'étoit fait connoître du roi; et ce prince qui l'estimoit l'avoit appelé à Derbent, pour prendre soin de M. le résident de Moscovie qui y étoit fort malade. C'est là qu'il apprit les violences qu'on exerçoit à Tiflis contre les capucins ses frères, et contre les catholiques ses enfants. Il entreprit cet affaire : elle étoit en bonne main, la circonstance étoit favorable. Le roi, qui aimoit M. le résident, regardoit le médecin de ce ministre comme un homme plus nécessaire que jamais; et il étoit disposé à ne lui rien refuser. Le P. Damien saisit cette heureuse conjoncture, et profita de ses avantages. Il présenta sa requête et la fit appuyer par son malade. Le roi y eût égard, et défendit qu'on inquiétât les catholiques dans toutes les terres de sa domination : l'ordre fut envoyé, mais les intéressés trouvèrent le moyen de l'éluder.

Pendant ces délais Dieu permit que le monarque lui-même fut attaqué d'un mal de foie. Son neveu lui présenta le P. Damien pour le traiter, et ce père eut le bonheur de le guérir. Il ne demanda pour toute récompense de ce service signalé qu'un ordre de Sa Majesté, pour

se transporter à Tiflis, avec commission de rétablir les persécutés dans leurs maisons et dans leurs biens. Il l'obtint, et secondé du prince son protecteur, il se fit donner par le kalenther de la ville un écrit signé, par lequel ce premier juge et tous les Arméniens s'engageoient, sous peine de perdre leurs biens et même la vie, à ne plus inquiéter ni les pères ni les catholiques.

Le patriarche, furieux de voir que son crédit et son argent étoient inutiles, dressa une nouvelle batterie. Il obtint secrètement un ordre par lequel, il étoit enjoint à tous ceux qui s'étoient fait catholiques depuis quinze ans de revenir à l'arménisme. Il prit mal son temps. Le père étoit alors à la cour. Averti par ses amis des démarches du patriarche, il ne se contenta pas de les traverser, il fit donner un ordre décisif en faveur des catholiques.

Tout autre que le patriarche auroit quitté la partie; mais toujours acharné à la perte de la religion, il ne se rebuta point, et voulut faire un dernier effort : il n'avoit point réussi par les prières, il voulut en imposer par l'éclat. Il parut à l'audience du roi avec un air de grandeur et de magnificence peu convenable à un sujet. Le prince en fut frappé. Il lui demanda quels revenus il avoit pour trancher ainsi du

grand seigneur et du petit souverain. Il répondit qu'il n'avoit que ce qui étoit suffisant pour l'entretien de son monastère d'Edchmiadzin; mais le roi étoit instruit. Il le condamna à lui céder cinq villages, et à lui payer deux mille cinq cents tomans; il le renvoya escorté d'un moisil qui devoit rapporter cette somme et la remettre au trésor royal. Ce dernier coup l'accabla, et ses poursuites cessèrent enfin.

Cette punition du patriarche, la faveur du P. Damien, et la protection dont nous honorent les Anglois, qui sont de retour à Ispahan: tout nous annonce, du moins pendant le reste de ce règne, un calme heureux et une tranquillité constante.

Nous avons vu, dans ces temps orageux, des prodiges de valeur et de générosité chrétienne; des fidèles résister en face aux prêtres schismatiques et aux vertabiets qui vouloient les conduire malgré eux à l'église des Arméniens; un père se faire l'apôtre de sa maison, qui s'étoit pervertie pendant son absence, et la rendre catholique; une veuve convertir sa famille entière et l'attirer à la vraie foi, par ses discours, par sa piété, par son exemple; nous avons vu un enfant de dix à douze ans, se mettre dans le risque de mourir, et mourir

en effet victime de sa fermeté. Il étoit fils d'un paysan des environs de Julfa, et il commençoit à fréquenter notre école. Son père qui étoit arménien entreprit de lui faire abjurer sa foi : caresses, sollicitations, larmes, prières, tout fut employé. On eut recours aux menaces, le père employa les rigueurs; l'enfant les souffrit sans se plaindre, et sa résistance fut invincible. Les mauvais traitements furent portés à une si grande violence qu'il en tomba malade, et perdit la vie sans avoir rien perdu de sa constance et de sa foi.

Je finis cette lettre par quelques traits qui m'ont échappé jusqu'ici sur la religion des Arméniens. Ils anathématisent solennellement le concile de Chalcédoine, saint Léon, et l'Église romaine quatre fois l'année; c'est-à-dire le samedi avant la Quinquagésime, la veille de la Transfiguration, la veille de l'Assomption et la veille de Noël.

Ils ne croient ni le jugement particulier, ni le purgatoire; et ils prétendent que les ames de tous ceux qui meurent vont dans un même lieu, où elles attendent le jugement dernier, les unes dans la joie, les autres dans la tristesse: vous voyez qu'ils enchérissent sur l'erreur des millénaires. Quoiqu'ils ne croient point de pur-

gatoire, ils font cependant des prières pour les morts. Nous regardons cela comme une inconséquence, mais l'esprit d'intérêt les empêche de l'apercevoir.

A la messe, ils ne mettent point d'eau dans le calice, et ils nous traitent d'hérétiques parce que nous en mettons. Voici sur quoi ils se fondent : c'est, disent-ils, que lorsque Jésus-Christ consacra il ne se servit que de vin, et que la messe étant le renouvellement de la cène, on doit pratiquer de point en point ce que Jésus-Christ pratiqua.

Quand une personne malade n'a pu, par quelque accident, recevoir la communion, ou quand elle est près de mourir sans avoir pu se confesser, ils lui mettent le corps de Jésus-Christ dans la bouche lorsqu'elle rend le dernier soupir.

Ils sont étonnés de voir plusieurs autels dans nos églises, et de voir dire plusieurs messes sur chaque autel. Jésus-Christ, disent-ils, n'a consacré qu'une fois sur la même table, et par conséquent, on ne doit dire qu'une messe sur chaque autel. Dans le temps du jeûne, ils mangent à toute heure et ils ne s'en font aucun scrupule, pourvu qu'ils ne mangent point de

mets défendus. Nos catholiques sont les seuls qui ne fassent qu'un repas par jour.

L'abstinence est beaucoup plus respectée; en ce genre ils portent le scrupule jusqu'à l'excès. Si pour guérir d'une maladie il falloit ou manger gras, ou commettre un péché mortel; dans la nécessité de choisir, il vaudroit mieux, selon eux, pécher mortellement que de rompre l'abstinence.

Quand les femmes sont en deuil, elles ne sortent qu'au bout de quarante jours; quelques-unes même ne sortent qu'au bout de l'an, et pendant tout ce temps-là elles n'entendent point la messe. C'est, disent-elles, la coutume du pays : coutume, ou plutôt abus qu'ont aboli les missionnaires parmi les catholiques.

Je finis, mon révérend père, et je compte vous marquer dans une autre lettre quelles sont nos occupations au-dedans et au-dehors. Vous verrez que nous ne sommes pas désœuvrés, et qu'outre les langues qu'il faut apprendre, on a besoin ici plus qu'ailleurs, de lumières, de science, de précautions, de modération, de patience. Qu'on ne nous reproche point que dans ce pays les conversions ne sont pas bien fréquentes; songez que c'est de schismatiques opiniâtres que nous sommes environ-

nés; demandez à nos missionnaires de France si dans leurs excursions apostoliques ils ne convertissent pas bien moins d'hérétiques que de pécheurs. C'est à leur expérience que j'en appelle.

J'ai l'honneur d'être avec les plus respectueux sentiments, etc.

A Julfa, ce 26 mai 1744.

LETTRE

Du P. du Bernat, missionnaire de la compagnie de Jésus en Egypte, au P. Fleuriau, de la même compagnie.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

Nous ne pouvons trop faire pour vous témoigner notre parfaite reconnoissance des services continuels que vous nous rendez, et à nos missions, dont vous avez le soin depuis tant d'années. C'est pour vous donner en mon particulier des marques de la mienne, que j'ai tâché de me mettre en état de répondre, comme vous le désirez, aux questions que vous m'avez faites sur la religion des Coptes, et sur leurs rits ecclésiastiques.

Je crois avoir acquis présentement toutes les connoissances qui m'étoient nécessaires pour vous en donner des explications sûres et précises. Je vous suis très obligé de me les avoir

demandées, car elles m'ont fait étudier des matières importantes pour combattre les erreurs des Coptes, avec connoissance de cause, pour ainsi dire. Je sais leur religion, comme je crois savoir la mienne, et j'espère, avec la grâce de Dieu, travailler utilement à leur instruction et à leur réunion à l'église catholique.

Je ne vous dirai point que nous ayons affaire ici à des hommes savants, tels qu'il y en avoit autrefois dans l'Égypte : l'ignorance a pris ici la place des beaux-arts, qui y ont été si célèbres dans les siècles passés. De nouvelles ténèbres, mais différentes de celles que Moïse répandit en ce royaume, aveuglent ici les esprits des Coptes : et ce qui augmente leur misère, c'est qu'ils ne demandent pas et ne souhaitent pas même la délivrance de ce fléau, beaucoup plus terrible que ceux dont l'Égypte fut autrefois frappée. J'avouerai néanmoins, pour les rendre en quelque façon excusables, que l'esclavage où ils sont, sous la domination des Turcs, ennemis des sciences et des beaux-arts, contribue à les entretenir dans leur pitoyable état. Mais les lumières du Ciel dissiperont, quand il plaira au Seigneur, les ténèbres qui les environnent. Engagez, mon révérend

père, les gens de bien à obtenir de Dieu, par leurs ferventes prières, qu'il lui plaise bénir nos travaux, et nous accorder des succès, qui seront les fruits de leurs vœux, et qui leur mériteront d'éternelles récompenses.

Je pense, mon révérend père, qu'avant de parler de la créance des Coptes, et de la manière dont ils traitent les choses de la religion, il est à propos de donner une notion générale de la nation.

Les Coptes se disent les habitants naturels du pays, descendus des anciens Egyptiens, qui ont eu, dans les premiers temps, leurs rois Pharaons, et qui dans la suite ont subi le joug des Perses, des Grecs, des Romains, des empereurs de Constantinople, des Arabes, et enfin des Turcs. Depuis plus de vingt-deux siècles, toujours soumis à des puissances étrangères, ils se sont soustraits, comme je le dirai bientôt, à la domination des empereurs grecs de Constantinople, et ils sont tombés sous l'esclavage des Sarrasins et des Turcs; et des chrétiens ont eu la lâcheté et le malheur de se donner à des maîtres mahométans.

La raison qu'ils en apportent, c'est que les empereurs faisoient violence à leur conscience, et prétendoient, à force de mauvais traite-

ments, les obliger à recevoir les décisions du concile de Chalcédoine et la lettre de saint Léon à Flavien, à reconnoître deux natures en Jésus-Christ, à anathématiser Dioscore leur patriarche, et Sévère, patriarche d'Antioche. Les gouverneurs, disent-ils, et les autres officiers envoyés de Constantinople, n'épargnoient ni les indignités, ni les massacres. Quand ils mangeoient, ils forçoient quatre Égyptiens de soutenir la table, et s'essuyoient les mains à leurs barbes, affront le plus insupportable qu'on pût leur faire. Tout ce que ces malheureux purent obtenir, c'est qu'en cet état, et pour sauver leurs barbes, ils se mettoient une serviette sur les épaules. En mémoire de cette humiliante sujétion, ils portent encore aujourd'hui sur les épaules une espèce de serviette qu'ils nomment *sonta*, d'une toile rayée, et qui pend des deux côtés : ils s'en font presque tous un ornement, et plusieurs Turcs les imitent en cela.

Quant aux cruautés, ils assurent qu'un jour trente et un mille des leurs furent égorgés à Alexandrie, pour avoir refusé de se soumettre au concile de Chalcédoine. Abulbaracat fait mention de ce terrible massacre dans son histoire. Un historien turc que j'ai lu, le décrit ; mais j'aime mieux m'en rapporter à un histo-

rien grec de nation, et qui, par conséquent, ne sauroit être soupçonné d'en avoir trop dit. Il se nomme *Seidba-Batrik*, c'est-à-dire, *Seid*, fils de *Batrik*, et a écrit en arabe. Il dit qu'Apollinaire ayant été sacré patriarche d'Alexandrie à Constantinople, sous l'empire de Justinien, environ l'an 552, arriva à Alexandrie avec une armée; et que les Égyptiens s'obstinant à ne pas le recevoir, il en fut tué une infinité. L'historien turc ajoute des circonstances qui semblent peu croyables. Selon lui, Apollinaire commandoit l'armée de l'empereur, et se fit voir d'abord à Alexandrie vêtu en homme de guerre; mais comme il étoit allé à l'église, et qu'à la porte il changea cet habit en celui de patriarche, les Égyptiens en furent tellement indignés, qu'ils l'auroient sur l'heure accablé de pierres, s'il ne s'étoit pas soustrait par la fuite à leur fureur. Le lendemain il ordonna que tous se rendissent à la grande église pour entendre les ordres de l'empereur, et il eut soin de disposer ses troupes pour l'exécution qu'il vouloit faire. Les ordres qu'il leur déclara, étant monté en chaire avec l'habit de patriarche, furent de le reconnoître et de lui obéir en cette qualité. Le concours des Égyptiens étoit grand, et comme il les vit se soule-

ver encore, il fit le signal à ses soldats, qui se jetèrent sur ce peuple, tuant tout sans distinction de sexe ou d'âge, et continuèrent un semblable carnage dans toute la ville.

Les Égyptiens ne sont pas gens à s'exposer au hasard des combats; ils se contentèrent de murmurer et de se plaindre, jusqu'à ce que les conquêtes des Sarrasins dans la Syrie leur parurent une occasion sûre de se tirer d'une domination qui leur étoit devenue si od se. En 639 ils les invitèrent à entrer en Égypte. Le gouverneur, pour l'empereur Héraclius, outre que dans l'ame il avoit des sentiments contraires au concile de Chalcédoine, craignoit encore d'être puni pour n'avoir pa exécuté l'ordre qu'il avoit reçu d'envoyer du secours à Constantinople, lorsque cette ville avoit été assiégée par les Perses; il livra donc le Caire aux Arabes dès qu'ils s'y présentèrent, ne capitulant que pour les Égyptiens, et leur abandonnant les Grecs. Ceux-ci se jetèrent sur des barques, et se réfugièrent à Alexandrie, d'où, l'année suivante, après un long siége, ils furent contraints de se retirer par mer en Grèce. C'est ainsi que Seidba-Batrik raconte ce triste événement : et il ajoute que tout ce qu'il y avoit alors de Grecs en Égypte, quittèrent le

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

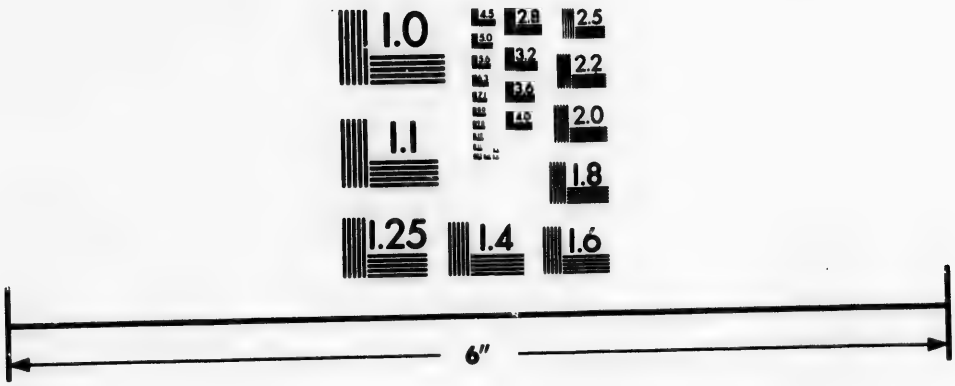

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.1
1.0

pays, sans que je sache en quel temps ceux qu'on y voit présentement sont venus s'y établir.

Me voilà, mon révérend père, venu à l'époque, ou près de l'époque des noms de Melchites et de Coptes. Les Grecs qui confessent deux natures en Jésus-Christ, selon le concile de Chalcédoine et la lettre de saint Léon, sont appelés *Melchites*, c'est-à-dire *Royalistes*, du mot Arabe *Melch*, qui signifie *Roi*. Les Égyptiens, déclarés contre le concile de Chalcédoine, s'appellent *Coptes*. Seidba-Batrik, parlant de la reddition du Caire, dit que le gouverneur ne capitula que pour les Coptes; mais comme il n'a écrit que deux cents ans après, on peut croire qu'il a usé d'anticipation, donnant ce nom au peuple qui l'a eu dans la suite. Et il en est de même d'Elmacin, lorsqu'il dit que Mahomet recommanda à ses Arabes d'entretenir l'amitié avec les Coptes. Ce n'est que sous le patriarcat d'Aba-Khaël, en 459 de l'ère des Martyrs, comme on compte ici, ou en 742, comme nous comptons, qu'Abulbaracat commence proprement à faire la distinction des Melchites et des Coptes. Avant ce temps-là, il donne aux premiers le nom de *Chalcédoniens*, et honore les seconds de celui d'*Orthodoxes*.

Il n'est pas difficile de reconnoître l'étymo-

logie du nom des Melchites : l'empereur Marcien et les empereurs suivants, si l'on en excepte peu d'entre eux, employoient leur autorité et leur puissance à faire recevoir le concile de Chalcédoine : c'étoit la foi des empereurs, et ceux qui avoient la même foi furent appelés Melchites ou Royalistes.

Pour le nom de Coptes, on est presque réduit à des conjectures. Comme je vois qu'il n'a commencé d'être en usage, et qu'il n'est connu que depuis que les Mahométans se sont rendus maîtres de l'Égypte, je suis persuadé que c'est là qu'il faut en chercher l'étymologie. Or les Égyptiens, ou à l'exemple de leurs nouveaux maîtres, ou pour se concilier leur bienveillance, prirent la coutume honteuse de circoncire leurs propres enfants. Les Grecs, justement scandalisés de cette basse complaisance, et criminelle en des chrétiens, les appelèrent par mépris *Koptoi*, *Circoncis*, *Coptes*. Au contraire, les Mahométans ayant appris la signification de ce nom, leur en firent honneur, et ainsi il passa insensiblement dans l'usage, et devint le nom appellatif de la nation; car, selon le langage du pays, auquel il faut s'en rapporter, il en est de celui-là comme de ceux de Suriens, d'Arméniens, de Grecs; en sorte

qu'en Égypte, dire Copte ou Égyptien naturel, c'est la même chose, et de même, Melchite ou Grec. J'avoue pourtant qu'à ces noms est attachée l'idée d'une certaine créance et d'un certain rit; ainsi, ils disent d'un Copte converti, qu'il s'est fait franc; d'un autre qui a renoncé au christianisme, qu'il s'est fait Turc, Mahométan.

Vous me demandez, mon révérend père, si les Coptes convertis font quelque nombre; et je vous répondrai, après vous avoir exposé la situation où je vois maintenant cette nation. Je crois la pouvoir diviser à peu près comme nous divisons la France, en trois états, du *Clergé*, de la *Noblesse* (si l'on peut appeler nobles des gens à qui le port des armes est absolument interdit), et du *peuple*.

Le clergé est composé d'un patriarche, avec le titre de patriarche d'Alexandrie, quoiqu'il fasse sa résidence ordinaire au Caire comme en la capitale; de onze ou douze évêques, de plusieurs prêtres, d'un grand nombre de diacres, de clercs inférieurs, des célèbres monastères de Saint-Antoine, de Saint-Paul et de Saint-Macaire.

Bien que les Coptes soient sous la domination des Turcs, ils se sont, jusqu'à cette heure,

préservés de la simonie, et chez eux les dignités ecclésiastiques ne sont point vénales comme chez les Grecs. Pour y parvenir, ils ne s'adressent point au bacha, et ne lui comptent point d'argent.

Après la mort du patriarche, les évêques, les prêtres, et les principaux de la nation s'assemblent au Caire pour lui élire un successeur; et comme il faut qu'il soit *Bétoul*, c'est-à-dire, qu'il ait gardé une perpétuelle chasteté, ils le choisissent entre les moines. Si, dans l'élection, les suffrages étoient tellement partagés qu'ils ne pussent s'accorder sur un sujet, alors ils écrivent, en des billets séparés, les noms de ceux qui ont le plus de voix, les mettent sur l'autel, où l'on dit la messe trois jours de suite, pour demander à Dieu qu'il fasse connoître qui est le plus digne de remplir la chaire de saint Marc. Enfin, un enfant qui est diacre, tire un des billets, et le moine dont le nom s'y trouve écrit est déclaré patriarche. On va le chercher dans son monastère, et après l'avoir installé au Caire, où il doit résider, il est conduit à Alexandrie, et placé sur la chaire de saint Marc. On m'a assuré qu'ordinairement ce n'est pas sans beaucoup de résistance de sa part qu'un moine ainsi élu quitte

son désert, et accepte la dignité patriarcale.

Les évêques sont dans un extrême dépendance du patriarche, qui les élit à son gré. Ils sont obligés à la continence; mais il y en a qui auparavant ont été mariés. Ils sont dans les provinces les receveurs du patriarche pour une espèce de dîme destinée à son entretien, et chacun sait ce qu'il doit payer. Celui de Jérusalem est le plus considérable; il est l'administrateur du patriarcat pendant la vacance du siége; il fait aussi sa résidence au Caire, parce qu'il y a peu de Coptes à Jérusalem, et il se contente d'y aller une fois l'an pour y célébrer les fêtes de Pâques. J'ai lu dans leur pontifical le nom de cinquante évêchés, qui sont réduits au petit nombre que j'ai marqué; les Turcs portent partout la désolation.

Quoiqu'il n'y ait pas d'obligation aux prêtres de vivre en continence, il y en a néanmoins qui ne sont pas mariés et qui ne l'ont point été. Au reste les Coptes n'ont point d'empressement pour la prêtrise, et il faut souvent les y forcer. On les retient de peur qu'ils n'échappent; et seulement au moment de l'ordination, on les laisse s'avancer d'eux-mêmes vers l'autel, afin de conserver la liberté requise pour l'ordination. Ce qui leur cause cet éloignement pour la pré-

trise, n'est pas tant l'humilité et le respect pour le sacré ministère, que la crainte de la pauvreté. Comme ils sont tirés du peuple, qui ne subsiste que de son travail, ils considèrent que ce nouvel emploi leur emportera la plus grande partie de leur temps, et les détournera de vaquer à leur métier, qui peut seul les mettre en état de pourvoir à l'entretien de leur famille, l'église ne leur fournissant presque rien.

On peut juger par là quelle science peuvent avoir des gens qui sortent très souvent de la boutique à l'âge de trente ans, pour être élevés au sacerdoce. Ils ont été jusqu'à présent tailleurs, tisserands, orfèvres ou graveurs; mais savent-ils lire en copte, cela suffit pour les ordonner prêtres, parce que la messe se dit et l'office se fait en cette langue, que pourtant la plupart d'entr'eux n'entendent pas. De là vient que dans les missels l'arabe est toujours mis vis-à-vis du copte; et outre cela, c'est toujours en arabe que l'épître et l'évangile se lisent à la messe.

Il faut ajouter ici que la nécessité les contraint souvent de reprendre leur premier métier, surtout quand il ne les expose pas aux yeux du public. Quelques-uns ne laissent pas cependant de se montrer comme auparavant à

la boutique : ils s'y occupent du travail des mains qui est recommandé aux clercs, et dont saint Paul ne se dispensoit pas; mais saint Paul gardoit des bienséances dont ceux-ci ne se mettent pas beaucoup en peine.

Il y en a cependant parmi eux qui s'appliquent uniquement à l'instruction des enfants. Ils leur apprennent à lire en arabe et en copte, s'ils le peuvent; ils font réciter le catéchisme; mais pour ce qui est d'annoncer publiquement la parole de Dieu, c'est ce qu'ils ne savent point faire. Soit incapacité, soit timidité, on ne les voit jamais monter en chaire. Il n'y a point ici d'autres prédications que celles des missionnaires dans les églises des Francs.

Il faut cependant convenir que les prêtres coptes, quelque peu de mérite qu'ils aient, sont universellement respectés des peuples. Tout ce qu'il y a de plus considérable et de plus distingué dans la nation se courbe devant eux, leur baise la main, les priant de la leur mettre sur la tête.

Quoique j'aie dit que les prêtres soient pris parmi les gens de métier, ce n'est pas à dire pour cela qu'on les ait tirés du nombre des laïques : il faut qu'ils aient reçu le diaconat, avant que de parvenir à la prêtrise; ils ont

même souvent été diacres dès l'enfance, c'est-à-dire, dès l'âge de six, sept et huit ans : et comme l'assistance d'un diacre est nécessaire pour célébrer la messe, ces petits diacres sont toujours prêts, et rendent d'autres services à l'église, tandis que les grands sont occupés à gagner leur vie.

Du moins l'église coptique a cela d'édifiant, que l'ordre hiérarchique s'y est parfaitement conservé. Les évêques sont soumis au patriarche, les prêtres aux évêques, et toute la nation honore le sacerdoce. L'autorité du patriarche est si grande, qu'il termine presque toutes les affaires.

Les monastères se remplissent de sujets, qui peut-être renoncent d'affection aux biens de la terre, mais qui, en effet, n'en ont point à quitter. On a de la peine à comprendre ici, qu'en Europe des jeunes gens de condition, et qui pourroient se flatter de réussir dans le monde s'ils y demeuroient, sacrifient courageusement à Jésus-Christ, dans la vie religieuse, leurs personnes, leurs biens, leurs espérances : cela passe les Coptes, je ne dis pas pour l'imiter, mais pour le concevoir. Ce qu'ils appellent monastères de religieuses, ne sont à proprement parler que des hôpitaux, qui servent de

retraite à de pauvres femmes, veuves la plupart, qui n'ont pas de quoi subsister chez elles. Tous ces monastères n'ont point d'autres fonds que celui des aumônes, qui sont assez grandes, à raison de la condition de ceux qui les font. D'ailleurs la vie y est fort frugale, et n'est pas de dépense.

Le second état est composé de ceux qu'ils nomment *Mébachers*. Ce mot arabe, en sa propre signification, se prend pour des *envoyés*, des *messagers*; en latin, *nuncii;* ainsi ils appellent l'évangile *Béchaïer*, et les évangélistes *Mébachérim;* mais dans l'usage commun, *Mébacher* est un partisan, un homme d'affaires, fermier, receveur, secrétaire, intendant de la maison des grands, emplois qui sont devenus héréditaires dans les familles de ceux qui les possèdent. Ces mébachers coptes sont la plupart très riches, principalement une douzaine qui sont à la tête des autres.

Le bacha qui commande dans toute l'Égypte, et vingt-quatre beys qui la partagent en autant de gouvernements particuliers ou de provinces, et tous les officiers, tant généraux que subalternes, ou sont incapables, ou dédaignent de s'appliquer au détail de leurs biens et de leurs affaires. Ils veulent de l'argent, sans

qu'il leur coûte seulement la peine de s'instruire d'où et comment il leur vient. Ils remettent donc tout entre les mains des mébachers coptes, dont la fidélité leur est moins suspecte que celle des Turcs et des Juifs. C'est encore sur cette estime de la fidélité des Coptes, que les grands les prennent à leur service, et aiment à en avoir pour domestiques.

Enfin, le troisième état comprend les artisans et les paysans. Quelques-uns de ceux-là sont assez aisés; mais le grand nombre peuvent à peine, par leur travail, suffire au jour présent. Ils sont réduits incontinent à la mendicité si une maladie leur survient, ou si les forces leur manquent. Au reste, on ne peut pas leur reprocher qu'ils soient eux-mêmes la cause de leur misère par leur mauvaise économie, comme on fait souvent à ceux de France, consommant en bonne chère, dans un jour, ce qu'ils ont gagné pendant la semaine. Les Coptes et les autres nations qui sont ici établies vivent et petitement et malproprement. Ils ont besoin de manger souvent; mais ils ne sont nullement délicats sur le choix des viandes, ni sur les apprêts, non plus que sur la manière de les faire servir.

Pour répondre présentement à la question

que vous me faites, mon révérend père, sur le nombre des Coptes convertis et catholiques; je vous dirai qu'il y a environ seize ans que vous nous procurâtes, comme vous savez, un ordre du Roi pour venir commencer l'établissement d'une mission en cette ville. La commodité du commerce y attirant quantité de Grecs, d'Arméniens, de Suriens, sans parler des François et des autres Européens négociants, qui y sont établis en assez grand nombre, nous y avons trouvé de l'occupation suffisamment, pour n'avoir pas le loisir d'en aller chercher ailleurs. Ainsi je ne puis être bien informé de l'état des Coptes qui habitent dans les autres parties de l'Égypte. A en juger par ceux qui sont ou qui viennent au Caire, je crois pouvoir dire qu'il y a plus d'ignorance et de grossièreté dans toute la nation, qu'autre chose. Quelques-uns de nos missionnaires sont résolus d'aller incessamment visiter les Coptes qui habitent le long du Nil, dans la Haute et Basse Égypte, et ils ne manqueront pas de vous envoyer les relations de tout ce qui mérite d'être écrit en France.

Pour ce qui est en particulier des Coptes du Caire et des environs, il en est à peu près comme des premiers disciples des apôtres. Nous pouvons dire d'eux ce que l'apôtre saint Paul

disoit aux Corinthiens [1] : « Dieu n'a point » choisi pour être disciples de la foi ceux qui » sont les plus sages selon la chair, ou les plus » puissants, ou les plus nobles : il a choisi ce » qui est foible selon le monde, pour confon- » dre ce qu'il y a de plus fort; il a choisi ce » qu'il y a de moins noble, et de plus mépri- » sable, » des gens de métier, et des familles de basse extraction, mais dont la simplicité, l'humilité, la charité, la dévotion et l'innocence sont précieuses aux yeux de Dieu.

Nous espérons que leurs compatriotes, encore éloignés du royaume de Dieu, et qui ont eu part au sang de Jésus-Christ, participeront aussi aux fruits de ce même sang, qui opérera leur conversion. C'est ce que nous attendons plus certainement du secours des prières des gens de bien que vous nous procurerez, que du mérite de nos travaux.

Nous avons quatre grâces particulières à obtenir de la bonté de Dieu, pour vaincre autant d'obstacles, qui nous paroissent s'opposer à une sincère réunion des Coptes à l'Église romaine. Le premier est je ne sais quel fonds d'aversion invétérée à l'égard des Francs. Vous

[1] I Cor. chap. 1, v. 26—28.

savez que, par ce nom de Francs, ils n'entendent pas seulement les François, mais toutes les nations chrétiennes de l'Europe. J'ai dit, je ne sais quel fonds d'aversion : car d'ailleurs il me paroît que ceux qui traitent avec nous ne nous haïssent pas absolument, et qu'ils seroient disposés à nous fréquenter, s'ils n'étoient retenus par la crainte des Turcs. Ils croient que nous savons tout, et que nous avons abondance de tout : surtout ils nous estiment fort habiles dans la médecine.

Le second obstacle qui est plus grand que le premier est cette profonde ignorance où ils sont pour ainsi dire ensevelis; ignorance qui produit en eux une insensibilité déplorable pour tout ce qui concerne la religion. Sans doute le naturel et l'éducation y contribuent beaucoup; mais j'en attribue en partie la cause à l'état où je les vois. Parmi eux il n'y a presque point de milieu entre être pauvre ou fort riche. Le peuple, pressé par l'indigence, ne pense qu'aux moyens, non pas de s'en délivrer, ce qui leur est impossible, mais de n'y pas succomber absolument, et de la traîner autant qu'ils peuvent. Tandis que vous les aidez par des aumônes, vous les trouvez d'autant plus dociles à vous écouter, et complaisants à approuver ce

que vous leur dites, qu'ils n'ont rien à attendre de leurs prêtres, lesquels sont aussi pauvres qu'eux : sentent-ils que vous n'avez plus rien à leur donner, vous ne les voyez plus. Ainsi n'étant pas, pour ainsi dire, payés pour se faire instruire, ils ne savent presque autre chose, sinon qu'ils sont chrétiens; plusieurs seroient embarrassés de réciter l'oraison dominicale, et peu d'entre eux pourroient répondre aux questions les plus communes et les plus nécessaires du catéchisme.

Du moins les mébachers sont-ils mieux instruits de la religion? Nullement. Occupés continuellement des affaires temporelles, ils pensent peu à l'éternité : arrêtés dans les grandes maisons dont ils ont l'administration, ils fréquentent rarement les églises, et seulement aux grandes fêtes. J'ai même entendu dire que quelques-uns passent les années sans entendre la messe, et plusieurs années sans approcher des sacrements. De plus, il n'y a dans leurs églises ni sermons, ni instructions, ni catéchismes.

Un moyen efficace, et le seul que je sache, de dissiper ces épaisses ténèbres, seroit d'établir des écoles et de commencer par les enfants, que leurs pères nous enverroient d'autant plus

volontiers qu'il ne leur en coûteroit rien. Mais il nous faudroit l'aide des personnes zélées, pour faire voir aux Coptes la pure lumière de l'Évangile. Avec leur secours, nos peines, bien loin de nous coûter, nous paroîtroient douces.

Un troisième obstacle à leur conversion, plus grand encore que le second, est une timidité que la nature semble leur inspirer, et que l'éducation augmente. Encore que l'Égypte soit le pays de tout l'empire ottoman où la religion chrétienne s'exerce avec le plus de liberté, et que pour cette raison un grand nombre de chrétiens des autres endroits s'y réfugie, toutefois les Coptes s'imaginent que tout seroit perdu si les Turcs s'apercevoient de quelque correspondance et de quelque union avec les Francs. Ce seroit, disent-ils, un prétexte à ces infidèles de redoubler leurs mauvais traitements, qui ne nous sont pas déjà épargnés, et nous craignons de nous exposer à de plus grands.

Le quatrième obstacle est un attachement opiniâtre aux erreurs de leurs pères, et une prévention fomentée par leur ignorance contre la doctrine du concile de Chalcédoine. On a beau les convaincre : on croit les avoir persua-

dés, et ils retournent aussitôt à leurs premiers égarements.

Vous voyez, mon révérend père, des difficultés qui sont humainement insurmontables. Ne nous décourageons pourtant pas, et tâchons de nous rendre, par notre patience, les ministres des miséricordes du Seigneur. Dieu, qui par sa grâce toute-puissante, fit de l'Égypte idolâtre et superstitieuse la demeure de tant de grands saints, sait les moyens de vaincre l'obstination de l'Égypte schismatique. Espérons qu'il les emploiera, ces moyens efficaces, et de notre part mettons-nous en état d'y concourir en son temps.

Jusqu'ici je vous ai entretenu de ce qui concerne en général l'état présent des Coptes, le caractère et la disposition de leur esprit par rapport à la religion; je vais tâcher de vous satisfaire sur ce que vous me demandez de leurs usages, de leurs rits, de leur créance. Vous verrez bien des abus à réformer, et bien des erreurs à combattre. J'approuve ce que vous dites, qu'ils sont déjà assez noirs, sans qu'on les noircisse davantage; mais je n'y souscrirois pas, s'il ne s'agissoit que du teint et de la couleur : à cet égard, je ne vois point de différence entre eux et nous, et avec nos lon-

gues barbes, on ne nous distingue point des habitants du Caire. J'ai ouï dire qu'en tirant vers la Haute-Égypte, les hommes y sont plus basanés

Ces chrétiens sont, comme les autres d'Orient, grands observateurs du jeûne, faisant quatre carêmes dans l'année. Le premier, et qu'ils appellent le grand carême, leur est commun avec nous; mais il est plus long et plus rigoureux : car il est de cinquante-cinq jours, et commence neuf jours avant le nôtre, c'est-à-dire, au lundi de la Sexagésime. Comme les samedis, excepté celui de la veille de Pâques, ne sont point jours de jeûne pour les Coptes, non plus que les dimanches, ces cinquante-cinq jours de leur carême se réduisent à quarante jours de jeûnes. Pendant tout ce temps-là les œufs, le laitage et le poisson leur sont défendus : les légumes font toute leur nourriture. Ils demeurent sans manger, sans boire et même sans fumer, ce qui leur est plus difficile, jusqu'après l'office, qui ne devroit commencer qu'à none, c'est-à-dire, à trois heures après midi: mais ici par condescendance il est avancé, et finit environ à une heure et demie. Dans la Haute-Égypte on est, disent-ils, plus régulier sur ce point. L'office fini, chacun mange, boit,

fume à discrétion : l'usage ordinaire est de faire aussitôt un repas léger, comme est notre collation, de prendre le café, et de se réserver à faire un autre repas plus ample vers le coucher du soleil. A deux heures de nuit, l'obligation du jeûne recommence pour le lendemain.

Le second carême est de quarante-trois jours pour le clergé, et de vingt-trois seulement pour les autres, avant la nativité de Notre-Seigneur.

Le troisième, avant la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, est encore inégal pour le clergé et pour les autres : pour ceux-ci il n'est que de treize jours, et ceux-là le commencent dès le lendemain d'après la semaine de la Pentecôte; en sorte qu'il est ou plus long ou plus court, selon que Pâques est plus ou moins avancé, et quelquefois il va jusqu'à trente jours.

Le quatrième carême, avant la fête de l'Assomption de la sainte Vierge, est de quinze jours. Ils ont encore un petit carême de trois jours, qui précède le grand, en mémoire des trois jours que Jonas fut dans le ventre de la baleine.

Ce n'est pas dans ces carêmes la même régularité que dans celui d'avant Pâques : car outre que le poisson est permis, il n'y a point

d'heure fixe pour les repas : et la coutume ayant prévalu sur la loi du jeûne, tout se réduit à ce que nous appelons abstinence, en y comprenant celle des œufs et du laitage. Cependant la plupart jeûnent d'une manière très austère pendant le carême de la sainte Vierge, s'interdisant le poisson, et se contentant de pain, de lentilles et de quelques mauvais fruits : plusieurs par dévotion l'anticipent, et le font de vingt jours, de trente, de trente-cinq. Même beaucoup de femmes turques, comme on me l'a assuré, entendant dire aux chrétiennes qu'elles ont obtenu de grandes grâces par l'intercession de la sainte Vierge, les imitent aussi dans ce jeûne. Toutefois il faut remarquer que ce relâchement du jeûne passe pour un abus, et que le clergé se tient inflexiblement attaché à la rigueur de la loi.

Les Coptes, de même que les Grecs, gardent l'ancienne coutume de jeûner les mercredis et les vendredis, c'est-à-dire, de faire abstinence comme dans les petits carêmes. Au reste, il n'y a point parmi eux d'âge prescrit pour commencer à jeûner; et les enfants, dès qu'ils ont quelque force, y sont soumis comme les autres. Ils ne s'en dispensent pas même dans leurs infirmités et dans leurs maladies : et l'on auroit

bien de la peine à leur persuader de prendre seulement du bouillon de viande.

On ne sauroit croire quel mérite ils se font de leurs carêmes et de leurs jeûnes, et comment ils nous traitent de chrétiens immortifiés. Afin d'éviter en partie ce reproche, et de nous conformer en quelque sorte à leur inclination pour le jeûne, nous faisons maigre pendant l'Avent, et c'est jeûner à leur manière.

Mais l'intervalle de Pâques à la Pentecôte, lequel ils nomment *Khamsin* en arabe, c'est-à-dire, cinquantaine, est exempt de tout jeûne, et même de celui du mercredi et du vendredi. A l'exception du samedi saint, ils ne jeûnent jamais le samedi : et si les grandes fêtes, comme de Noël, de l'Épiphanie, des apôtres saint Pierre et saint Paul, de l'Assomption de la sainte Vierge, viennent le dimanche, la veille n'est point jeûne. J'entends qu'ils ne diffèrent pas alors de manger, de boire, de fumer jusqu'à une heure et demie après midi; car d'ailleurs ils observent l'abstinence des carêmes. Le samedi saint, disent-ils, est destiné à honorer la sépulture de Jésus-Christ. Les Grecs qui ont une semblable pratique, l'appellent le jour des lumières, parce que c'est celui de la célébration solennelle du baptême, par lequel nous

sommes éclairés de la lumière de l'Évangile et faits enfants de lumière.

J'étois préparé sur les questions que vous me faites, mon révérend père, touchant les sacrements; et je m'étois instruit d'une matière si importante avec toute l'application possible, non seulement cherchant les occasions de voir et de considérer comment les Coptes les administrent, en consultant les plus habiles d'entre eux, mais aussi lisant attentivement leurs rituels et leurs autres livres ecclésiastiques.

Il ne faut pas s'attendre que les Coptes, interrogés sur les sacrements, répondent précisément, comme font parmi nous les enfants, qu'il y en a sept : j'ai déjà dit qu'ils manquent de catéchisme. Mais parlez de chaque sacrement, et demandez-leur si c'est un signe visible de la grâce invisible, si c'est un sacrement; ils vous répondront aussitôt qu'ils le croient ainsi : et il n'en est aucun sur lequel ils hésitent. Si vous allez plus loin, et que vous leur demandiez si tous les sacrements sont d'institution divine, ils n'entendent pas même la question; mais quand vous la leur expliquez par parties, ils confessent avec vous que Jésus-Christ les a tous institués et recommandés à son Église. C'est de quoi on doit se contenter

avec des gens qui n'ont point d'écoles de théologie; et c'est leur faire tort, que de leur attribuer d'autres sentiments, parce qu'on les voit d'abord embarrassés sur la réponse, et que d'ailleurs ils ne savent pas d'eux-mêmes s'expliquer nettement. Je souhaiterois que vos docteurs, qui décident de la créance des Coptes, y eussent fait attention, ou qu'ils fussent venus sur les lieux converser avec eux.

Je ne croirois pas me faire bien entendre dans la suite, si je n'expliquois pas auparavant ce qu'ils nomment *meïron* et *galilaum*. L'un est le saint chrême, du mot grec *myron*, et l'autre est de l'huile bénite. La consécration du meïron est de grande dépense, et elle ne se fait qu'avec beaucoup de cérémonies par le patriarche assisté des évêques. Aussi avoient-ils été vingt-quatre ans sans le renouveler, lorsque l'an 1703, avant la fête de Pâques, les évêques, plusieurs prêtres et diacres, se rendirent ici de toute l'Égypte pour faire le meïron. Il est composé non seulement d'huile d'olive et de baume, mais aussi de quantité d'autres drogues précieuses et odoriférantes. C'est au patriarche et aux évêques à les préparer, et à les mêler ensemble. Cette préparation se doit faire dans l'église et en psalmodiant, tandis que les prêtres

psalmodient aussi de leur côté sans toucher à rien. Ils demeurent presque tout le jour enfermés pour cette préparation : et l'on m'a assuré qu'outre les prières propres de la cérémonie, ils récitent dans leur psalmodie tous les livres de l'ancien et du nouveau Testament; ce qui ne sauroit s'entendre que de quelques parties de chaque livre, ou que les prêtres, divisés en plusieurs chœurs, prennent des livres différents. Quoi qu'il en soit de ce point, qui n'est pas de conséquence, le jeudi saint, à la messe, le patriarche bénit le meïron; le dimanche de Pâques, et les deux jours suivants, il verse ce qui reste de l'ancien dans les bouteilles du nouveau, et il distribue aux évêques ce qu'il leur en faut pour leurs diocèses. Lorsqu'il consacre un archevêque d'Éthiopie, il lui donne aussi du meïron, et c'est l'unique occasion où il en envoie en ce pays-là; de sorte qu'on regarda comme une insigne faveur qu'il eût voulu m'en confier une bouteille pour la porter à l'archevêque. Mes péchés furent cause que je ne pus exécuter cette honorable commission, et que m'étant présenté à l'entrée de l'Éthiopie, j'en fus exclus. L'empereur d'Éthiopie est sacré avec du meïron. J'ajouterai qu'un mébacher qui fit les frais de la dernière consécration

dont je parle n'en fut pas quitte pour mille écus.

Le *galilaum* n'est pas d'un si grand prix, et ne demande pas tant de cérémonies. C'est une huile qui ayant servi à rincer les vaisseaux où étoit le meïron, demeure sanctifié par le mélange des gouttes ou des particules qui en restoient. Si cette sorte d'huile manque, les prêtres en bénissent d'autre pour les usages que je dirai.

Cette espèce de prélude m'a paru nécessaire, et je passe à la pratique des Coptes dans l'administration des sacrements. Voici celle du baptême. La mère, parée le plus proprement qu'il lui est possible, avec son enfant qu'elle a aussi ajusté proprement, se présente à la porte de l'église. Là, l'évêque ou le prêtre ministre du sacrement, fait de longues prières sur tous les deux, en commençant par la mère. Ensuite il les introduit dans l'église, et fait sur l'enfant six onctions d'une huile bénite pour les exorcismes. Ces premières onctions sont suivies de trente six autres avec du galilaum sur autant de différentes parties du corps. Après quoi il bénit les fonts baptismaux, y versant à deux reprises de l'huile bénite, et faisant à chaque fois trois formes de croix : il fait encore trois

formes de croix avec du meïron. Et tout cela est accompagné de longues prières. La bénédiction des fonts finie, il y plonge l'enfant trois fois : à la première, il le plonge jusqu'à la troisième partie du corps, en disant : *Je te baptise au nom du Père;* à la seconde, il le plonge jusqu'aux deux tiers du corps, en disant : *Je te baptise au nom du Fils;* à la troisième, il le plonge entièrement, en disant : *Je te baptise au nom du Saint-Esprit.* Aussitôt il administre au nouveau baptisé le sacrement de la confirmation et celui de l'eucharistie sous la seule espèce du vin. Il trempe le bout du doigt dans le calice, et le met dans la bouche de l'enfant. Comme les Coptes ne réservent point l'eucharistie, ils célèbrent le baptême avant la messe, et à la fin ils communient l'enfant baptisé.

Il est à remarquer que les femmes ne sortent du logis que quarante jours après leurs couches, si elles ont eu un fils; et quatre-vingts jours, si elles ont eu une fille : ainsi le baptême est différé jusque là. D'ailleurs cette manière de l'administrer est pénible pour des enfants, et capable de les incommoder. S'ils sont foibles, c'est une autre raison de le différer. Il y en a une troisième, c'est lorsque la mère attend d'avoir des

habits propres, ou un petit fonds d'argent pour faire un festin. Ainsi les six et les sept mois et plus encore s'écoulent avant que de recourir au baptême.

Si dans cet intervalle une maladie survient au pauvre enfant et le met en danger, on le porte à l'église, et on l'étend sur un drap proche des fonts baptismaux. Le prêtre y trempe ses mains par trois fois, et il frotte autant de fois avec ses mains mouillées le corps de l'enfant depuis le dessus de la tête jusqu'au bout des pieds, divisant, pour ainsi dire, ce petit corps en trois parties qu'il frotte les unes après les autres; et à chacune il prononce les paroles de la forme du baptême, comme je les ai rapportées. Si cela se fait le soir, ou à une autre heure qu'il ne soit pas permis de dire la messe, il faut que le prêtre, la mère et l'enfant demeurent dans l'église jusqu'au lendemain, afin que l'enfant soit communié. Cette pratique est fondée sur ce que parmis les Coptes le baptême ne s'administre jamais que dans l'église, et par le ministère de l'évêque ou du prêtre : abus dangereux, et mêlé d'erreur touchant la validité de ce sacrement, conféré en tout lieu et par toute personne.

En voici une suite déplorable : car si l'enfant

n'est pas en état d'être porté à l'église, le prêtre va au logis, et après avoir récité les prières sur la mère, et fait les six onctions de l'exorcisme sur l'enfant, il lui demande trois fois, s'il croit un seul Dieu en trois personnes; quand le parrain et la marraine ont répondu *oui*, il continue de faire quelques prières, leur donne sa bénédiction et se retire. Si nous leur reprochons qu'ils laissent ainsi périr une ame, ils nous produisent un de leurs canons conçu en ces termes : « Si un enfant, après la dernière onc-
» tion, et même après la première, vient à
» mourir, ne soyez point en peine, mais assu-
» rez-vous que l'onction lui tient lieu de bap-
» tême, et qu'il est sauvé par le désir sincère
» du baptême. »

Ce pitoyable canon est rapporté dans leur rituel que j'ai lu, et il est autorisé de l'exemple suivant. Du temps de Théophile, vingt-troisième patriarche après saint Marc, et contemporain de saint Jean Chrysostôme, une femme venue par mer à Alexandrie pour baptiser son enfant, le vit près d'expirer dans le voyage. En cette extrémité désolante, elle fit ce qu'une foi vive lui inspira; elle se piqua la mamelle, et de son sang mêlé avec son lait oignit son enfant, qui au même moment, par la toute-puissance de

Dieu, fut délivré du mal qui le pressoit. Arrivée à Alexandrie au temps que se célébroit le baptême, elle mit son enfant au rang des autres qui devoient être baptisés : et comme les prêtres l'eurent présenté au patriarche Théophile qui faisoit la cérémonie, l'eau des fonts s'endurcit comme une pierre. Le patriarche surpris de cette merveille fit avancer la mère, et l'interrogea : elle étoit tout interdite, et puis s'étant rassurée, elle raconta la peine où elle s'étoit trouvée, et ce qu'elle avoit fait. Alors le patriarche, rendant gloire à Jésus-Christ, s'écria : En vérité, mes enfants, cette femme a baptisé son fils par l'efficace de sa foi, et il fit l'éloge de cette vertu. Cependant l'eau reprit sa première liquidité pour continuer le baptême des autres enfants, et celui-là fut seulement confirmé et communié avec eux. C'est ce que porte le rituel, qui omet la circonstance essentielle, que cette femme plongea trois fois son enfant dans la mer, en prononçant les paroles de la formule du baptême. Plusieurs Coptes m'ont assuré que la chose est ainsi racontée dans un livre intitulé, *des Miracles* ; je ne l'ai point lu, et je les en crois sur leur parole afin de rectifier l'histoire. Voilà les Coptes dans le sentiment que le pape Pie V a fait rayer

du commentaire du cardinal Cajetan sur saint Thomas : que les enfants, dans l'impossibilité de leur administrer le baptême, sont sauvés par la foi de leur père et de leur mère; et dans celui de Gerson et de Gabriel, qu'en une telle occasion Dieu y supplée par sa miséricorde. Mais ici il y a plus : car à s'en tenir à l'histoire du rituel, il seroit inutile de baptiser un enfant qui, en danger de mort, auroit reçu les onctions de l'exorcisme et reviendroit en santé.

Le baptême est immédiatement suivi de la confirmation, qui est administrée par le même prêtre en cette manière. Il fait de longues prières, et réitère trente-six onctions aux mêmes endroits du corps de l'enfant; mais celles-ci se font avec du meïron. A l'onction du front et des yeux il dit : *Chrême de la grâce du Saint-Esprit;* à celle du nez et de la bouche : *Chrême, gage du royaume des Cieux;* à celle des oreilles : *Chrême, société de la vie éternelle et immortelle;* aux mains en dedans et en dehors : *Onction sainte à Christ notre Dieu, et caractère ineffaçable*; sur le cœur : *Perfection de la grâce du Saint-Esprit, et bouclier de la vraie foi;* aux genoux et aux coudes : *Je vous ai oint du saint chrême au nom du Père et du Fils, et du Saint-Esprit.* Ensuite il le revêt

d'une robe blanche avec une ceinture, et lui met une couronne sur la tête.

La vénération des Coptes envers l'eucharistie, qu'ils appellent *korban*, est extrême, et va jusqu'à en préparer la matière avec les plus grandes précautions. Il faut que le froment soit beau, et ait été acheté des deniers de l'église, ou offert par une personne de profession honnête. Le sacristain pétrit la pâte en récitant sept psaumes, y mêle du levain, et la met au four qui doit être placé dans l'enceinte de l'église. Tout pain sans préparation passeroit pour profane : mais pour vouloir l'observer à l'égard du vin, ils se sont laissé aller à un grand abus. Car rejetant le vin naturel et usuel, ils en emploient un artificiel. Ils choisissent des raisins, secs à la vérité, et plus gros que ceux qu'on mange en France, mais ils les pèsent et les laissent tremper trois jours ou davantage dans de l'eau d'un poids égal qu'ils exposent au soleil; ensuite ils en expriment le suc, et après l'avoir laissé reposer quelque temps, ils s'en servent pour la messe.

Je ne puis me persuader que ce soit là une matière suffisante. Comme j'étois destiné pour l'Éthiopie, où la même pratique s'observe, et où l'on n'a pas comme en Égypte la commodité

d'avoir du vin, j'étois extrêmement en peine comment je pourrois dire la messe. M. Poncet, médecin françois et bon chimiste, qui a voyagé en ce pays-là, tâcha de me rassurer, en me disant que l'eau qui pénètre le raisin le rétablit en son suc naturel, et que par conséquent ce qui en est exprimé est le suc naturel du raisin même, et un vin véritable : il ajoutoit que c'est même chose, ou que l'eau ait passé au travers de la peau du raisin, ou qu'elle y soit entrée par le détour de la racine, du cep et des sarments de la vigne. Malgré ce raisonnement chimique ou physique, qu'apparemment les Coptes et les Abissins n'ont jamais fait, je persiste à réprouver leur coutume, sur laquelle néanmoins ils ne se font pas le moindre scrupule.

Ce fut encore pis, lorsqu'environ l'an 850, sous le patriarcat de Cosme, cinquante-quatrième patriarche, ils prirent pour matière de l'eucharistie, de l'eau dans laquelle ils avoient fait tremper des morceaux de sarments. Abulbaracat qui le raconte dit que ce fut à l'occasion d'un émir, c'est-à-dire d'un prince, grand persécuteur des chrétiens, qui, non content de les accabler par de fréquentes et rudes avanies, les voulut aussi priver de la consolation d'avoir la messe, et qui, pour cette raison, défendit

très sévèrement dans toute l'étendue de sa domination le débit du vin.

Quant à la consécration du *korban* ou de l'eucharistie, elle se prononce en ces termes pour le pain : « Et il nous a laissé ce grand sa-» crement adorable, et il a voulu être livré à » la mort pour le salut du monde. Il prit du » pain en ses mains pures, saintes, sans tache, » bienheureuses et vivifiantes : et il leva les yeux » au ciel, vers vous, Dieu son Père tout-puis-» sant : et il rendit grâces. » En cet endroit le peuple dit *Amen*. Le prêtre reprend : « Et il le » bénit; » et le peuple répète *Amen*. Le prêtre reprend : « Et il le consacra; » et le peuple dit encore *Amen*. Le prêtre continue : « Et il » le rompit et le donna à ses saints disciples et » apôtres qui étoient purs, disant : Prenez, » mangez-en tous; ceci est mon corps qui sera » rompu pour vous et pour plusieurs, et qui » sera donné pour la rémission des péchés. » Faites ceci en mémoire de moi. » Et le peuble répond *Amen*.

Le prêtre passe à la consécration du calice : « Et il prit de même ce calice après avoir sou-» pé, et il le mêla de vin et d'eau, et il rendit » grâce. » A ces dernières paroles, le peuple dit *Amen*. Le prêtre ajoute : « Et il le bénit; »

le peuble redit *Amen*. Le prêtre ajoute : « Et il « le consacra ; » le peuple dit encore *Amen*. Le prêtre poursuit : « Et il en goûta, et le donna » aussi à ses saints disciples et apôtres qui » étoient purs, disant : Prenez, buvez-en tous ; » ceci est mon sang du nouveau Testament, » qui sera répandu pour vous et pour plusieurs, » et qui sera donné pour la rémission des pé- » chés. Faites ceci en mémoire de moi. » Et le peuple répond *Amen*.

Qu'on demande aux prêtres coptes, s'ils estiment cette longue formule essentielle à la consécration ; ils ne savent que répondre, sinon qu'elle est dans leurs missels. Ils ne distinguent point ce qui est essentiel, et ce qui ne l'est pas ; ce qui est de précepte divin, et ce qui est seulement de précepte ecclésiastique. Il seroit également inutile de leur demander s'il faut, pour rendre la consécration parfaite, attendre l'invocation du Saint-Esprit, comme le soutiennent Cabasilas, Marc d'Éphèse et d'autres Grecs schismatiques. Ces sortes de questions, comme je l'ai déjà remarqué, sont hors de leur portée : leur science se borne à lire le missel, et tout au plus à l'entendre.

Je ne vous arrêterai pas, mon révérend père, sur la conformité de créance entre nous et les

Coptes, touchant la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie, et touchant la transsubstantiation. Ils conviennent aussi avec nous de l'adoration due à ce sacrement, et le P. Vanslèbe, dominicain, a eu raison de l'assurer : mais ils la rendent en un temps différent ; c'est immédiatement avant la communion, et après que le prêtre a divisé l'hostie. Alors le diacre avertit les assistants à haute voix : *Courbez vos têtes devant le Seigneur;* et le prêtre se tournant vers eux avec l'hostie sur la patène, l'élève en disant : *Voici le pain des Saints.* Les assistants se courbent profondément, et répondent : *Soit béni celui qui vient au nom du Seigneur.* C'est par des inclinations et des prosternations que les Orientaux marquent leur adoration; car ils n'ont pas, comme nous, l'usage de faire des génuflexions et de se mettre à genoux. Je ne sais sur quel fondement M. Simon a pu avancer que les inclinations et les prosternations ne sont pas de leur goût : au contraire elles sont très fréquentes parmi eux, et nous n'avons pas peut-être de religieux qui en fassent tant. Ils honorent, en s'inclinant, le pain et le vin destinés au sacrifice, lorsqu'ils sont portés à l'autel. Entrant dans l'église, ils vont prendre, disent-

ils, la bénédiction devant le sanctuaire, en s'inclinant ou se prosternant; ils font de même devant les images, non seulement à l'église, mais aussi dans les maisons. Ce que je dis des chrétiens, je le dis pareillement des Turcs, qui accompagnent leurs prières de tant d'inclinations et de prosternations, qu'ils semblent n'y faire autre chose.

Quand ce que l'on vous a dit seroit vrai, que tous les prêtres coptes d'une église environnent celui qui célèbre la messe, et la disent avec lui, ils ne feroient en cela que ce qui se faisoit autrefois, tant dans l'église latine, que dans l'église grecque. Mais ce n'est plus leur pratique, non plus que la nôtre. Le prêtre célébrant est toujours assisté d'un diacre ou de deux : le patriarche et les évêques ont encore un prêtre assistant, et ce prêtre et les diacres communient toujours à la messe à laquelle ils ont servi. Les autres, soit prêtres, soit diacres, se tiennent hors du heikal, c'est-à-dire, du sanctuaire, et ne communient point.

La communion du peuple se fait en cette manière. Le prêtre tourné vers lui, et tenant en ses mains l'eucharistie, dit à haute voix : « Voici le pain des Saints; que celui qui est pur » de péchés s'en approche; mais que celui qui est

» souillé de péchés s'en éloigne, de peur que » Dieu ne le foudroie : pour moi je me lave les » mains de son péché. » Alors les hommes s'avancent vers le sanctuaire, et reçoivent la communion sous les deux espèces. Le prêtre va ensuite la porter aux femmes qui se tiennent dans la place où elles ont entendu la messe, et il leur présente la seule espèce du pain, sur lequel, avant de communier lui-même, il a fait deux croix avec l'espèce du vin; la première, de son doigt qu'il a trempé légèrement dans le calice; la seconde, avec l'hostie qu'il a aussi trempée légèrement.

Comme ils n'ont point la coutume de garder l'eucharistie, si quelqu'un tombe en danger de mort, on dit la messe pour lui à quelque heure que ce soit du jour ou de la nuit, et on lui porte le viatique en la seule espèce du pain, sur lequel ont été faites les mêmes croix comme pour la communion des femmes. Un respect mal entendu, et la crainte des accidents, ont fait cesser parmi eux la coutume qui s'observe, non seulement dans l'Église romaine, mais dans toutes les sociétés différentes de chrétiens d'Orient, de garder l'eucharistie. Ils font à ce sujet un conte que je rapporte ici.

Un serpent, disent-ils, se glissa dans un coffre

où l'eucharistie avoit été mise, et la mangea plusieurs fois de suite. Sur quoi le patriarche ayant été consulté, ordonna que le serpent seroit coupé en morceaux, et que chacun des prêtres qui avoient consacré, mangeroit son morceau : ils en moururent tous, et les autres n'ont pas voulu, depuis ce temps-là, s'exposer à un semblable danger.

Touchant le sacrement de pénitence, c'est encore une entière conformité de créance avec nous, avec la différence du rit et de l'usage. Ils se croient obligés à la confession auriculaire, et à déclarer leurs péchés selon les espèces et le nombre. La confession finie, le prêtre récite sur le pénitent une oraison qui se dit au commencement de leur messe, pour demander à Dieu le pardon et la rémission des péchés; mais au lieu qu'à la messe elle se dit généralement pour le prêtre qui va célébrer et pour le peuple, elle est ici restreinte au pénitent, en y changeant quelques mots. Le confesseur ajoute une seconde oraison, qu'ils nomment bénédiction, et qui revient à celle que nous prononçons après l'absolution. J'appelle différence de rit, cette forme déprécative dont se servent les Coptes, de même que les Grecs, pour donner l'absolution.

J'ai voulu m'éclaircir et m'enquérir des prêtres coptes, si dans l'administration de ce sacrement, ils n'expriment rien en termes absolus; ce que j'en ai appris, c'est que le pénitent, avant de se retirer, dit : « J'ai péché, mon » père, donnez-moi l'absolution ; » et que le prêtre lui répond : « Soyez absous de tous vos » péchés. »

A l'égard des pénitences, les confesseurs n'imposent que quelques prières à ceux qui en savent, quelques prosternations qui sont parmi eux d'un usage fréquent, quelques jours de jeûne, qui d'ailleurs sont prescrits. Ordonner des jeûnes extraordinaires, ce seroit, disent-ils, faire connoître que celui qui s'est confessé, est pécheur ; ce seroit donner atteinte au secret de la confession.

Leur pratique à l'égard de l'usage que les confesseurs doivent faire du pouvoir d'absoudre, est bien différente de la nôtre. Notre pratique est de différer l'absolution aux pécheurs d'habitude et sujets à la rechute, et de la refuser absolument à ceux qui sont dans l'occasion prochaine d'offenser Dieu : celle des confesseurs coptes est de l'accorder à tous leurs pénitents sans distinction. S'en présente-t-il un coupable de plusieurs rechutes, et engagé dans

l'occasion d'en faire de nouvelles, ils croient avoir satisfait à leur devoir, de lui demander si véritablement il se repent d'avoir péché, et s'il est dans la résolution de ne plus pécher; ils lui déclarent que s'il n'est pas bien disposé, ils s'en lavent les mains, et aussitôt ils lui donnent l'absolution. Ils se croiroient eux-mêmes, disent-ils, coupables de péché, s'ils ne déféroient pas au témoignage du pénitent, sur la disposition de son propre cœur; et ils ajoutent que le Sauveur a ordonné à saint Pierre de recevoir toujours ceux qui s'adresseroient à lui pour obtenir le pardon de leurs péchés : enfin, ils exaltent la miséricorde du Sauveur, sans faire craindre sa rigoureuse justice. La miséricorde de Dieu est la grande ressource des Coptes : ils s'en font, pour ainsi dire, un retranchement, où ils se jettent dès que vous les pressez sur la religion. Leur dites-vous qu'ils ont des erreurs pernicieuses, qu'ils entretiennent un schisme qui, les séparant de l'Église catholique, les met hors de la voie du salut; qu'ils se privent du fruit des sacrements par les abus qu'ils y commettent; ils n'entreront point en dispute avec vous, mais ils se retrancheront dans leur axiome ordinaire : *Dieu est miséricordieux*. Il faut pourtant avouer qu'à l'é-

gard des pécheurs scandaleux, les confesseurs marquent plus de fermeté, les obligeant d'accomplir la pénitence, ou entière, ou en partie, avant que de leur accorder l'absolution; mais c'est un cas qui arrive rarement. Ils agissent encore de même avec ceux qui entretiennent des inimitiés, et ils les renvoient se réconcilier.

Avec cette indulgence excessive des confesseurs, pourquoi s'adresse-t-on si rarement à eux? Il y en a plusieurs raisons, plus mauvaises les unes que les autres. Les mébachers pretextent leurs occupations et leur assiduité auprès des puissances dont ils administrent les affaires : le simple peuple s'excuse sur son travail et sur sa pauvreté; s'ils manquent d'habits propres; s'il leur est arrivé quelque sujet d'affliction; enfin, dans les occasions où nous aurions recours à la confession pour y chercher de la consolation, ils s'en retirent. Les femmes n'en approchent pas plus souvent; elles sont toujours renfermées au logis, et elles n'assistent même que rarement à la messe : participer aux sacrements une fois ou deux l'année, c'est tout ce que font les plus dévotes. Enfin, les jeunes personnes, soit garçons, soit filles, ne commencent guère à se confesser et à communier qu'ils n'aient atteint l'âge de seize

ans, de dix-huit ans; et c'est ordinairement au temps qu'ils se marient. J'ai parlé des petits diacres qui servent à la messe et y communient: on ne les oblige pas à se confesser. D'ailleurs, personne ne les excite à fréquenter les sacrements, et ne leur en fait connoître et le prix et le fruit; ils coulent donc leurs jours dans une ignorance qui produit en eux l'insensibilité et la nonchalance.

A ces raisons, qui rendent les confessions rares, on peut véritablement en ajouter une autre d'intérêt. A la vérité tous les prêtres coptes, comme on m'en a assuré, n'exigent point ouvertement de l'argent de leurs pénitents pour les entendre et pour les absoudre; mais on sait que c'est la coutume de leur en donner; ils sont pauvres pour la plupart, et l'on se fait un devoir de reconnoître la peine qu'ils prennent et le temps qu'ils emploient.

Je parle de peine et de temps : ce n'est pas qu'ici les confesseurs aient à se plaindre d'être accablés d'une foule de pénitents; un seul pénitent leur est ordinairement une pénible et longue occupation. Est-ce pour le mieux disposer, l'instruire, l'interroger, l'exhorter? Non, c'est pour lui donner en même temps le sacrement que nous appelons de l'extrême-onction,

et qu'ils n'ont garde d'appeler ainsi, mais seulement la sainte onction, et plus ordinairement *Kandil*, c'est-à-dire, *lampe :* vous verrez bientôt l'origine de ce nom. Ils ne désavouent pas que saint Jacques a recommandé ce sacrement pour les malades; mais distinguant trois sortes de maladies : celles du corps; celles de l'âme, qui sont les péchés; celle de l'esprit, qui sont les afflictions, ils estiment que l'onction est utile pour toutes : vous savez que les Grecs en usent de même.

Voici de quelle manière ils administrent ce sacrement. Le prêtre, apres avoir donné l'absolution au pénitent, se fait assister d'un diacre. Il commence d'abord par des encensements, et prend une lampe dont il bénit l'huile, et y allume une mèche. Ensuite il récite sept oraisons, qui sont interrompues par autant de leçons prises de l'épître de saint Jacques, et d'autres endroits de l'Écriture; c'est le diacre qui les lit. Enfin le prêtre prend de l'huile bénite de la lampe, et en fait une onction sur le front, disant : « Dieu vous guérisse, au nom » du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » Ce n'est pas tout, il fait une semblable onction à tous les assistants, de peur, disent-ils, que le malin esprit ne passe à quelqu'un d'eux, tant

est grande leur ignorance. Selon le rituel, ils peuvent être sept prêtres à administrer le sacrement, et alors chaque prêtre allume sa mèche et dit son oraison. Si c'est un évêque avec six prêtres assistants, il lui appartient d'allumer sept mèches et de dire les sept oraisons, et les prêtres lisent seulement les leçons. C'est toujours la même cérémonie, soit qu'elle se fasse à l'église après la confession, ou au logis des malades.

Les Coptes, conformément aux Grecs, ne reconnoissent d'ordres sacrés que le diaconat, la prêtrise et l'épiscopat. Les sous-diacres n'entrent point dans le sanctuaire, et se tiennent à la porte, où ils lisent les prophéties et les épîtres ; de là vient qu'on les nomme communément diacres des épîtres, à la différence des diacres de l'évangile. De tous les ordres mineurs ils n'ont que celui de lecteur.

L'ordination est accompagnée de très belles prières que j'ai lues avec édification : elle finit par la communion et par une exhortation que fait l'évêque à ceux qu'il a ordonnés, les avertissant de s'acquitter fidèlement des devoirs que l'ordre qu'ils viennent de recevoir leur impose. Je ne toucherai ici que ce qui me paroît essentiel.

Pour les lecteurs, l'évêque leur fait sur le front quelques signes de croix avec de l'huile bénite, et leur présente le livre des évangiles, qu'ils se mettent sur la poitrine. Il fait les mêmes signes de croix aux sous-diacres, et leur passe sur l'épaule une espèce de ceinture, à peu près comme nos diacres portent l'étole.

Aux diacres, après les signes de croix sur le front avec l'huile bénite, et la ceinture passée sur l'épaule, il leur impose les mains sur la tête, et faisant le signe de la croix, il dit : « Nous vous appelons à la sainte Église de » Dieu. » L'archidiacre ajoute, prononçant le nom de celui qui est ordonné : « N., diacre » de la sainte Église de Dieu. » Et l'évêque réitérant trois signes de croix sur le front, lui dit : « Nous vous appelons, N., diacre, au » saint autel du Saint, au nom du Père, et du » Fils, et du Saint-Esprit. »

L'ordination des prêtres n'est guère différente, et il n'y a presque qu'à changer le mot de diacre en celui de prêtre ; l'archidiacre dit : « N., prêtre de la sainte Église de Dieu, » et l'évêque répond : « Nous vous appelons, N., » prêtre, au saint autel du Saint, au nom du » Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'avant la com-

munion, l'évêque tenant l'hostie d'un côté, la fait tenir de l'autre au nouveau prêtre; il prononce la confession de foi, et le nouveau prêtre la prononce avec lui; il lui donne la communion sous les deux espèces, et après avoir récité quelques paroles de l'évangile de saint-Jean, il souffle sur lui, en disant : « Recevez le » Saint-Esprit. Ceux dont vous aurez remis les » péchés, leurs péchés leur sont remis; et ceux » dont vous aurez retenu les péchés, leurs pé- » chés sont retenus. » Selon ce que j'ai pu tirer d'eux en les interrogeant, ils font consister l'essence de l'ordination, en ce que l'évêque donne l'hostie à tenir au nouveau prêtre.

C'est à peu près la même cérémonie pour l'ordination des évêques, sinon que l'évêque consécrateur dit : « Nous vous appelons, N., » évêque, à l'église des orthodoxes d'une telle » ville, qui sert Jésus-Christ, au nom du Père, » et du Fils, et du Saint-Esprit. » Ensuite il lui met le livre des évangiles sur la tête, lui fait tenir l'hostie de son côté, et réciter la confession de foi; il le communie, il souffle sur lui en disant, comme au prêtre : *Recevez le Saint-Esprit.*

J'ai déjà dit que les Coptes ont beaucoup de respect et peu d'empressement pour le sa-

cerdoce, dont les fonctions ne sont pas lucratives, et ne s'accommodent pas à la nécessité où ils sont de gagner leur vie par le travail. En effet, un prêtre, outre le temps que lui emporte l'administration des sacrements, est obligé tous les jours de réciter un office plus long que le nôtre, et divisé comme le nôtre en matines, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies. Il est vrai que comme cet office est tous les jours le même, ils le disent par cœur. Celui des évêques est plus long, et celui du patriarche est encore plus long. Les diacres ont aussi le leur, mais beaucoup plus court.

Ils n'ont que trois messes; savoir, de saint Basile, de saint Grégoire, de saint Cyrille: la première est la plus courte et celle qu'ils disent ordinairement, se contentant de dire une fois l'an chacune des deux autres. Ils la disent les dimanches, et les fêtes qui sont en assez grand nombre; ils la disent aussi dans les grandes églises les mercredis et les vendredis, et tous les jours de leurs carêmes. Au reste, ils s'y préparent avec grand soin. Le samedi et la veille des fêtes, vers le coucher du soleil, ils se rendent à l'église pour n'en sortir qu'après la messe, et ils passent une bonne partie de la

nuit à psalmodier. Il y a même des laïques qui s'y renferment avec eux.

Il ne me reste plus, mon révérend père, qu'à vous exposer ce qui concerne le mariage. A la seule lecture du rituel, on est bientôt convaincu que les Coptes le reconnoissent pour un véritable sacrement ; toutes les prières font mention de la grâce de Jésus-Christ qui y est conférée. Quand deux personnes sont convenues de se marier, le prêtre se transporte au logis, les interroge sur les empêchements, et les fiance en récitant quelques oraisons. Ensuite l'époux et l'épouse vont à l'église, et le prêtre, après les avoir confessés et avoir récité de longues prières, leur demande s'ils veulent s'accepter mutuellement. Le consentement étant donné de part et d'autre, il dit la messe et les communie.

Voilà un sacrement célébré avec bien de la solennité. Il seroit à souhaiter que dans la suite les Coptes en révérassent mieux la sainteté, et qu'ils en connussent plus particulièrement l'engagement, ou plutôt qu'ils s'y astreignissent, car, non seulement en cas d'adultère, mais pour de longues infirmités, pour des antipathies et des querelles dans le ménage, et souvent par dégoût, ils coupent le nœud sacré

du mariage; et la femme en cela se donne la même licence que le mari. La partie qui poursuit la dissolution de son mariage s'adresse d'abord au patriarche, ou à son évêque, pour la lui demander: et si le prélat ne peut la dissuader, il l'accorde. La même partie retourne demander la permission le contracter un autre mariage, et l'obtient assez aisément. Si pourtant il arrive qu'ils n'aient à alléguer que des raisons si frivoles, qu'avec toutes leurs importunités ils ne puissent les faire recevoir, ou que, malgré le refus du prélat, ils trouvent un prêtre d'assez bonne composition pour les marier, ils en sont quittes pour être exclus de la participation des sacrements pendant quelque temps. Enfin, si tout leur est contraire, patriarche, évêques, prêtres, ils se portent à une étrange extrémité; ils vont devant le cadi ou magistrat turc, font rompre leur mariage, et en contractent un autre à la turque, qu'ils nomment *cheré* (mariage de justice). C'est la crainte de les voir aller à cet excès, au mépris de l'Église, qui fait plier le patriarche et les évêques, et qui extorque d'eux les permissions qu'on leur demande. Cependant on m'a assuré que les exemples de dissolution de mariage ne sont pas fréquents, et que les per-

sonnes qui ont de la piété en ont horreur, surtout de ceux où le magistrat turc intervient.

Pour satisfaire à toutes les demandes que vous m'avez faites, mon révérend père, touchant l'usage des Coptes dans l'administration des sacrements, j'ai encore à ajouter deux de leurs pratiques qui semblent avoir quelque rapport au baptême.

La première est en mémoire du baptême de Jésus-Christ. Ils ont, en quelques-unes de leurs églises, de grands bassins ou des lavoirs qu'ils remplissent d'eau le jour de l'Épiphanie : le prêtre la bénit, y plonge les enfants, et le peuple s'y jette ; quelques-uns se contentent de se laver les mains et le visage. Au défaut de lavoir, le prêtre bénit l'eau dans de grands plats, et chacun en prend pour se laver de même les mains et le visage. On m'a dit qu'à la campagne et sur les bords du Nil la bénédiction se fait sur la rivière même, où le peuple se baigne ensuite, et que plusieurs Mahométans s'y baignent aussi, à l'imitation des chrétiens. Comme les Éthiopiens ont une semblable pratique, c'est ce qui a pu donner lieu de les accuser de renouveler le baptême le jour de l'Épiphanie.

La seconde pratique que j'ai à vous expli-

quer, c'est la circoncision qu'ils ont prise, non pas des Juifs, mais les Mahométans, comme je l'ai déjà remarqué; c'est pourquoi on ne peut leur en parler qu'on ne les fasse rougir. Comme je m'en entretenois un jour avec un mébacher estimé de toute la nation pour sa capacité, et auquel les prêtres mêmes me renvoient pour répondre à mes questions : « Tenez pour cer-
» tain, *me dit-il*, que la circoncision est parmi
» nous le caractère honteux de notre esclavage
» sous les Mahométans; aussi nous nous en dis-
» pensons, et elle n'est plus usitée que parmi
» des ignorants. » En effet, il n'est pas maintenant ordinaire qu'au Caire on circoncise les enfants, et l'on m'a dit que le patriarche l'a défendu; on m'avoit même promis de me faire voir le décret qu'il a fait à ce sujet. Mais on m'a dit aussi que ce caractère honteux s'imprime encore à la campagne, et surtout dans la Haute-Égypte.

Je sais qu'Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon, Clément d'Alexandrie, Philon, mettent la circoncision entre les autres coutumes des anciens Égyptiens; mais s'imaginer que de ces anciens Égyptiens elle se soit continuée jusqu'aux Coptes leurs descendants, c'est ce qui n'est nullement soutenable. Tant de saints

et d'auteurs ecclésiastiques qui ont fleuri en Égypte n'en ont jamais parlé. Origène, dans le cinquième livre contre Celse, déclare expressément que c'est une chose défendue aux chrétiens; et dans l'homélie troisième sur la Genèse, il explique fort au long que la circoncision figurée par celle d'Abraham est toute spirituelle. Il seroit inutile de s'arrêter sur un point que personne ne contestera, et qui n'a jamais été reproché aux chrétiens d'Égypte que depuis l'irruption des Sarrasins. Ces infidèles conquirent un si beau pays en moins de trois ans, y étant entrés en 639, et ayant pris Alexandrie, la dernière place qui restoit aux Grecs, en 641. Il n'est pas croyable que les Égyptiens, afin de gagner les bonnes grâces de leurs nouveaux maîtres, se soient aussitôt et de concert déterminés à les imiter dans la circoncision; et il paroît par une histoire que raconte Abulbaracat, qu'elle n'étoit pas encore généralement reçue en 830, que Joseph fut élu patriarche : car ce patriarche consacra pour l'Éthiopie un évêque nommé Jean, qui y étant arrivé, eut beaucoup à souffrir, parce qu'il n'étoit pas circoncis, ou plutôt parce qu'il croyoit ne l'être pas. La première mention que fasse Elmancin de la circoncision, est sous le pa-

triarcat de Macaire II, élu l'an 1102, qui changea l'usage de ne circoncire les enfants qu'après qu'ils avoient été baptisés, et qui ordonna qu'ils le seroient avant le baptême.

La circoncision passe-t-elle parmi eux pour une action de religion ? Leur rituel semble le faire entendre par ces mots : « La circoncision » des enfants des Coptes est une coutume du » pays par laquelle ils sont attachés d'un lien » plus étroit; et quoiqu'il n'y soit pas dit ex- » pressément qu'ils sont attachés à Dieu, » c'est néanmoins où le sens conduit naturellement. Toutefois ils nient fortement d'y reconnoître autre chose qu'une coutume du pays; et en effet les ministres de l'Église n'y interviennent point, et il n'y a aucune oraison prescrite pour cette cérémonie. Quand la coutume a été introduite, me disoit le mébacher, on a cherché à en cacher la turpitude, et à l'autoriser par de mauvaises raisons.

Comme j'avois lu dans un autre de leurs rituels, que le huitième jour après la naissance d'un enfant, le prêtre alloit au logis réciter l'évangile de saint Luc, chap. 2. « Le huitième » jour étant arrivé, qu'il falloit circoncire l'en- » fant, il fut nommé Jésus, *etc.*, *j'y soupçon- » nai du mystère*, *et je m'en expliquai à un*

» *prêtre*. Je vois, *me répondit-il avec émotion*, » que vous voulez en venir à la circoncision. » Si elle se pratique encore par quelques igno- » rants, à Dieu ne plaise qu'aucun prêtre y » assiste. Avez-vous vu dans le rituel quelque » prière, quelque oraison qui y ait rapport? Il » est vrai que le huitième jour nous allons en » la maison où est né un enfant, que nous y » récitons l'évangile avec des prières; mais c'est » uniquement pour le nommer, à l'imitation et » à l'honneur de l'imposition du nom de Jésus.

Quoique les Coptes tâchent de se retrancher sur la coutume du pays, je ne laisse pas de dire que c'est une coutume superstitieuse et inexcusable. Les termes du rituel *d'un plus étroit attachement* font leur condamnation.

Je crois que de là est venue une autre coutume. Se voyant ainsi confondus avec les Juifs et les Mahométans, et voulant se distinguer, ils se marquent d'une croix sur le bras; ils se font piquer la peau avec une aiguille, et mettent dessus, ou du charbon broyé, ou de la poudre, qui laisse une marque ineffaçable, qu'ils ne manquent pas de montrer quand on leur demande s'ils sont chrétiens.

C'est sans raison qu'on a dit que les Coptes observent le sabbat : je les vois tous occupés à

leur travail en ce jour comme dans les autres jours de la semaine, et ils ne le quittent que le dimanche et les fêtes.

Pour ce qui est du sang des animaux et de la chair des animaux suffoqués, il est vrai qu'ils s'en abstiennent; les uns seulement, parce qu'ils ont vu dès l'enfance que chez eux on n'en mangeoit point; les autres, parce qu'ils estiment cette espèce de nourriture malsaine : enfin les autres prétendent que le précepte des apôtres de s'en abstenir, rapporté au chap. xv des Actes (v. 28 et 29), s'étend au temps présent.

Des usages des Coptes je passe à leur créance. Le point capital, et sur lequel ils sont intraitables, est de ne reconnoître en Jésus-Christ qu'une seule nature, une seule volonté, une seule action, comme une seule personne. Ils ne peuvent entendre parler du concile du Chalcédoine, de saint Léon, de l'empereur Marcien : ils les ont en horreur, et les chargent d'anathèmes, en leur reprochant d'avoir fortifié l'hérésie de Nestorius. Quand après cela on vient à examiner quel est dans le fond leur sentiment, soit qu'on cherche à s'en éclaircir par leur profession de foi, ou que l'on consulte leurs auteurs, ou qu'on les interroge eux-mêmes, on ne peut, sans en être affligé, voir

le mélange qu'ils font de leurs erreurs avec des vérités catholiques.

Voici quelle est la profession qu'ils font avant de communier : « Je crois, je crois, je crois, » *etc.* ; je confesse jusqu'au dernier soupir, que » c'est ici le corps vivifiant que votre Fils unique, » notre Seigneur et notre Dieu, notre Sauveur » Jésus-Christ a pris de notre Dame la Mère » de Dieu, pure et immaculée sainte Marie: » il l'a uni à sa divinité sans confusion, sans » mélange, sans changement. Il l'a confessé » généreusement devant Ponce Pilate ; et il l'a » livré pour nous au saint arbre de la croix, » uniquement par sa volonté. Je crois que la » divinité n'a pas abandonné l'humanité un » seul moment. Il se donne pour le salut, pour » la rémission des péchés, et pour la vie éter- » nelle de celui qui le reçoit. Je le crois véri- » tablement. Ainsi soit-il. » Ils croient donc et ils confessent que la divinité et l'humanité sont en Jésus-Christ sans confusion, sans mélange et sans changement.

Dans un livre qu'ils estiment beaucoup, et qui est intitulé *Pierre précieuse*, où toute leur doctrine touchant les mystères de la Trinité et de l'Incarnation est expliquée, on lit ces mots au chapitre 3 : « Le Fils de Dieu a pris un

» corps et une ame raisonnable, entièrement » semblables aux nôtres, à l'exception du péché: » ni la divinité n'a point été changée en l'hu- » manité, ni l'humanité en la divinité: mais » chacune a gardé ce qui lui étoit propre. Il » n'y a point deux natures séparées après l'u- » nion, qui ne souffre point de séparation, » comme le disent unanimement les saints » Athanase, Cyrille, Epiphane, Sévère. »

Ils ne font point de difficulté de dire dans une oraison à la sainte Vierge, que « Jésus- « Christ est consubstantiel à son Père selon la » divinité pure et incorruptible, et consub- » stantiel à nous selon son humanité pure et » non divisée. » Ainsi on les voit employer les mêmes termes par lesquels le concile de Chalcédoine a cru assurer nettement la distinction des deux natures.

Je reviens au livre de la *Pierre précieuse*, parce qu'il me paroît mériter attention. L'auteur rapporte un long passage de la seconde lettre de saint Cyrille à Successus, évêque d'Isaurie, et s'attache particulièrement à l'expression « d'une nature du Verbe incarné. Saint Cyrille, » *dit-il*, s'exprimant ainsi, nous apprend tout » ce que nous devons croire: par ces mots: » *une nature*, il bannit la division, il exclut

» deux personnes, deux natures séparées, deux » volontés opposées, deux actions contraires : » et par ces autres mots, *du Verbe incarné*, il » rejette tout mélange, toute confusion, tout » changement. » Ensuite l'auteur cite dans le même sens plusieurs lettres que les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche se sont écrites en signes de communion, et où ils disent anathème à Marcion, à Manès, à Apollinaire, à Eutichès, à Nestorius; et il conclut que leurs pères les patriarches ont ordonné de *confesser une nature, une volonté, une action de Dieu incarné*, afin d'éviter, par le terme d'*une nature*, la division dans laquelle Nestorius est tombé. Enfin, dans leurs livres, s'ils rejettent deux natures deux volontés, deux actions, ils ne manquent guère d'y ajouter le correctif de deux natures séparées, de deux volontés opposées, de deux actions contraires.

Dans la conversation ils s'expliquent de même. Le mébacher dont j'ai déjà parlé m'a avoué qu'il diroit volontiers qu'*il y a deux natures en Jésus-Christ*, en ajoutant incontinent, *en une seule personne et non séparées*. Ceux d'entre nous, continua-t-il, qui ont lu et qui savent quelque chose, n'ont pas coutume de dire simplement qu'il n'y a qu'une nature : ils s'at-

tachent à l'expression de saint Cyrille, d'*une nature de Dieu incarné*, ou que *Dieu a une nature incarnée*. Mais, en même temps, il me conseilla, si je ne voulois pas d'abord aigrir les esprits, de ne point parler du concile de Chalcédoine et de saint Léon.

M'entretenant avec un moine du monastère de Saint-Macaire, et prêtre, je lui demandai premièrement s'il ne croyoit pas que Jésus-Christ est véritablement Dieu, et qu'il a la nature divine; et puis s'il ne croyoit pas que Jésus-Christ est véritablement homme, et qu'il a la nature humaine. Il n'hésita pas à me répondre qu'il le croyoit ainsi. De plus, continuai-je, ne croyez-vous pas que la nature divine et la nature humaine ne sont en lui ni confondues, ni mêlées, ni changées, et qu'elles demeurent ce qu'elles sont d'elles-mêmes? Il en convint encore. Voilà donc, repris-je alors, une nature et une nature, c'est-à-dire, deux natures en Jésus-Christ. Il me nia la conséquence, ne comprenant pas ce que c'est que distinction et séparation des deux natures, ni qu'elles soient distinguées et unies, et non pas une.

Certainement les Coptes ne sont pas monophysiques au sens d'Eutychès: ils disent hau-

tement anathème à cet hérétique insensé, pour avoir soutenu que les deux natures après l'union se sont confondues ensemble, pour n'en faire plus qu'une, ou que la divinité a absorbé l'humanité. Mais leur entêtement à soutenir qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une nature, une volonté et une opération, est une hérésie réelle, qui les rend absolument inexcusables. Et c'est les y entretenir, que de leur passer cette expression, en considération de l'interprétation qu'ils semblent y donner, et qui en effet n'est qu'un subterfuge.

Au reste, ce n'est pas d'aujourd'hui que les monophysites, sectateurs de Dioscore et rebelles au concile de Chalcédoine, ont commencé à dire qu'en Jésus-Christ la divinité et l'humanité ne sont ni confondues, ni mêlées, ni changées; qu'il est selon la divinité consubstantiel à son Père, et que selon l'humanité il nous est consubstantiel. Dioscore, au concile de Chalcédoine, n'évita pas l'anathème, en disant lui-même anathème à quiconque soutenoit qu'il s'est fait une confusion, ou un changement, ou un mélange des natures. Pierre, surnommé *Mogus*, deux fois intrus dans le siége d'Alexandrie, en 477 et 482, affectoit de parler de même, lui qui étoit à la tête du parti:

et ce fut en sa faveur que l'empereur Zénon fit cet édit d'union, nommé *Hénotique*, condamné par le Pape Félix III, et détesté des catholiques, quoique les mêmes termes y fussent employés.

En quoi consiste l'hérésie des Coptes touchant l'Incarnation? C'est que comme, selon l'ancienne philosophie, par l'union physique de notre corps et de notre ame, il se forme une seule nature, en sorte que ces deux parties de nous-mêmes concourent ensemble à toutes nos actions, l'ame aux mouvements du corps, le corps aux sentiments de l'ame: ainsi les Coptes prétendent que par l'union hypostatique la divinité et l'humanité en Jésus-Christ sont devenues un seul principe actif de toutes ses opérations; de manière que ses actions, je dis celles qui répondent aux nôtres, ne sont pas seulement divines par l'excellence qu'elles tirent de la divinité, mais encore parce qu'elles en émanent. De là survinrent autrefois tant de contestations entre les chefs du parti à Alexandrie; les uns soutenant, en conséquence de leur erreur principale, que la divinité avoit souffert en Jésus-Christ souffrant; et les autres pour éviter une impiété si palpable, se ré-

duisant à nier que l'humauité eût véritablement souffert, ce qui étoit une autre impiété.

Telle étoit l'hérésie des monophysites, sectateurs de Dioscore et de Sévère; telle est encore celle des Coptes : ils l'ont reçue avec les interprétations mitigées et éblouissantes de ces anciens ennemis du concile de Chalcédoine, qui ne cessèrent de remplir Alexandrie et toute l'Égypte de séditions, jusqu'à ce qu'enfin le pesant joug des Mahométans les a contraints de se tenir en repos.

Quoiqu'ils aient de la vénération pour Dioscore, ils en ont incomparablement davantage pour Sévère, patriarche intrus dans le siége d'Antioche. Sévère est ici le grand saint et le grand docteur; et il a bien mérité parmi eux ces titres de distinction par ses travaux et par la multitude de ses écrits pour soutenir la secte. Je ne dois pas oublier sur son chapitre, qu'il souscrivit à l'hénotique de Zénon.

Ce que je dis des Coptes doit pareillement s'appliquer aux Arméniens, aux Suriens, aux Éthiopiens, qui sont d'accord avec eux, pensent et parlent comme eux. Ils sont tous nommés Jacobites, de Jacques Zanzale, moine, et disciple de Sévère, comme l'assure Se[illegible]-ebn-Batrik, qui l'appelle *Burdaï* en arable, c'est-à-dire,

habillé de bardes de chameaux. Il fut ordonné archevêque en secret, dans le temps que les empereurs faisoient arrêter les évêques qui refusoient d'accepter le concile de Chalcédoine : et sous ce vil extérieur, il parcourut l'Arménie, la Syrie et d'autres provinces, ordonnant en tous lieux des évêques, des prêtres, des diacres.

Je crois, mon révérend père, vous avoir exposé fidèlement la créance des Coptes et des Jacobites sur ce dernier article. Leur attachement pour Dioscore, pour Sévère et pour l'hénotique de Zénon, est ce qui nous fait juger leur conversion si difficile. Si l'on pouvoit les en faire revenir, on les trouveroit assez dociles sur tout le reste.

1° S'ils ne disent pas que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, ils ne le nient pas. Ils récitent simplement le symbole : *Je crois au Saint-Esprit vivifiant, qui procède du Père*, sans l'addition, *et du Fils;* mais ils ne se formalisent pas de nous l'entendre réciter avec cette addition. Ce qui est certain, c'est qu'ils ignorent absolument la dispute que nous avons là-dessus avec les Grecs : et s'ils étoient obligés de prendre parti, je crois que par émulation et par haine contre les Grecs ils se rangeroient du nôtre.

2° Il n'est pas vrai qu'ils croient que les ames attendent jusqu'au jour du jugement universel pour être admises dans la béatitude du Ciel, ou pour être précipitées dans les tourments de l'enfer. Un prêtre que j'interrogeois sur ce point, me répondit avec esprit : *L'homme après sa mort va en sa maison.* Il empruntoit ces paroles de l'Ecclésiaste, chap. XII. *L'homme ira dans la maison de son éternité.*

3° Touchant le purgatoire, on les trouve toujours prêts à dire qu'ils font des prières, des aumônes, et d'autres bonnes œuvres pour les morts, afin que Dieu fasse miséricorde à ceux qui sont décédés sans avoir entièrement satisfait à sa justice pour leurs péchés, et afin qu'il diminue leurs peines. Mais il faut bien du manége pour les amener à déclarer les fables ridicules qu'ils ont ajoutées ; ils ne les racontent qu'avec confusion, et je ne crois pas qu'elles soient dans aucun livre. Un Ange, disent-ils, prend l'ame à la sortie du corps, et la fait passer par une grande mer de feu, où il la plonge plus ou moins, selon qu'elle est plus ou moins criminelle : une ame pure passe si haut au-dessus, qu'elle n'en souffre nulle atteinte. L'Ange la présente à son Créateur, qui la renvoie à quarante jours pour entendre sa

dernière sentence. La pauvre ame retourne au logis chercher son corps; elle va au tombeau, elle retourne encore au logis, et y erre pendant trois jours. Alors les prêtres y vont, récitent des prières, et l'en font sortir. L'Ange la reprend, la conduit dans le paradis et dans l'enfer, lui fait voir les différentes demeures des bienheureux et des damnés; et il emploie trente-sept jours à cette visite. C'est le terme d'être encore présentée à Dieu, qui prononce alors l'arrêt d'un sort éternel. Une preuve qu'ils n'ont pas grande foi à ces rêveries, c'est qu'après les quarante jours ils continuent de prier pour les morts.

4° Ils ont sans comparaison plus de vénération que nous n'en avons pour les images : ils se prosternent devant elles; et après les avoir touchées de la main avec respect, ils se frottent les yeux et le visage. Je remarquerai en passant, que vraisemblablement ils n'ont pas pris des Grecs, pour lesquels ils ont tant d'aversion, le culte des images; et par conséquent il est très ancien dans l'Église d'Alexandrie. A la vérité ils n'en ont que de plates; mais je n'ai vu personne d'entre eux condamner celles qui sont relevées en bosses, et qui ne fût disposé à les honorer également. Les uns disent qu'ils

ne savent pas en faire; et les autres, qu'ils ont peur que les Turcs ne les traitent d'idolâtres. Un prêtre m'a assuré qu'en une des principales églises de cette ville, on garde un crucifix de bronze, que le vendredi saint on expose au peuple pour l'attendrir sur la mort de son Sauveur.

A propos des images, je rapporterai une de leurs cérémonies, qu'ils appellent l'enterrement de la croix. Ils passent presque tout le jour du vendredi saint dans l'église en prières, et à faire des prosternations. Ils embaument d'aromates la croix, la couvrent d'un voile, et la posent sur l'autel, où elle demeure ainsi jusqu'à la messe de Pâques, laquelle, selon l'ancien usage, se célèbre à minuit.

5° Un schisme qui dure depuis plus de douze cents ans n'a pu entièrement effacer de leur esprit le respect qui est dû à l'Église romaine. Le patriarche se glorifie d'être successeur de saint Marc, et reconnoît que le Pape est successeur de saint Pierre. Il y a encore plus, car tous les ans ils solennisent une fête de la supériorité de saint Pierre sur les autres Apôtres.

A cette pensée, mon révérend père, mon zèle et ma confiance se raniment : malgré les

obstacles que je vois à leur conversion, et que je vous ai exposés au commencement de ma lettre, je n'en désespère pas. Ce reste de respect pour l'Église romaine est une semence qui, après être demeurée long-temps cachée en terre, produira le fruit d'une réunion. J'en reviens encore à dire que le moyen le plus efficace de la hâter, est de commencer par écarter l'ignorance, d'augmenter le nombre des ouvriers de l'Évangile, et d'ouvrir des écoles; ce seront les fruits des aumônes que vous nous procurerez.

L'Égypte qu'on visitoit autrefois pour s'édifier de la vie admirable et du nombre des saints qui l'habitoient, n'offre aujourd'hui à mes yeux que des objets de douleur. Ce n'est plus cette Église d'Alexandrie si florissante, ce ne sont plus ces déserts peuplés de tant de monastères et de tant d'anachorètes. Un si triste changement, toujours présent à mon esprit, me tient dans une affliction continuelle; je m'applique les paroles du Prophète : *Cane lugubre super multitudinem Ægypti* (Gémissez sur l'état lugubre de l'Égypte). Les Turcs sont les maîtres de ces belles et riches régions; cela est déplorable. Mais je m'attendris sur mes chers Coptes; ils sont mes frères par le baptême, et leur constance dans la profession du christia-

nisme au milieu de tant de persécutions me les rend infiniment aimables; cependant je les vois marcher tranquillement hors de la voie du salut. Si leur ignorance et leur indolence les rendent insensibles à un si grand malheur, éclairons-les, aimons-les, afin qu'ils le connoissent et qu'ils s'en retirent. C'est sur l'état présent de cette pauvre nation, comme je l'ai exposé, qu'il faut juger du secours qu'il conviendroit de lui donner. Je suis persuadé, mon révérend père, qu'il ne manque à votre zèle pour le lui procurer efficacement, que d'être secondé.

Comme vous me demandez aussi dans votre lettre quelque éclaircissement touchant les Melchites qui sont en Égypte, il faut encore tâcher de vous satisfaire sur cet article. Les Coptes prétendent leur faire injure en les appelant de ce nom, qui signifie qu'ils n'ont point d'autre religion que celle du prince : et plût à Dieu que ce reproche eût aujourd'hui quelque fondement! Les Melchites sont entièrement attachés pour la doctrine et pour les rits à la religion des Grecs, dont ils gardent la langue dans l'office divin. Ils se distinguent en Grecs de naissance et en Grecs d'origine : ceux-là sont des marchands, qui abordent ici en assez grand nombre de Constantinople et de l'Archipel

pour le commerce; ceux-ci sont nés en Égypte, de familles qui y sont établies depuis longtemps; en sorte qu'ils n'ont point d'autre langue que l'arabe, qui est celle du pays, d'où vient qu'on les nomme communément enfants des Arabes.

Au Caire il n'y a pas un Melchite contre cinq cents Coptes; à Alexandrie ils sont à peu près égaux pour le nombre, c'est-à-dire, quatre ou cinq familles des uns et des autres; à Rosette, à Damiette, à Suez, les Melchites sont supérieurs en nombre. Ils ont outre cela le célèbre monastère du mont Sinaï, et à deux journées au-delà une bourgade sur le rivage oriental de la mer Rouge.

Ils ont leur patriarche avec le titre de patriarche d'Alexandrie, lequel fait sa résidence ordinaire au Caire, et ils n'ont aucun évêque. Seulement l'abbé du mont Sinaï a le titre d'archevêque et se dit indépendant du patriarche. J'en ai vu un qui étoit des environs de Constantinople, homme d'esprit, et qui allant prendre possession de son monastère, mena un Jésuite avec lui. Un an après je lui envoyai un bref du pape qui m'avoit été adressé; et ce fut apparemment ce bref qui le détermina à quitter secrètement ses religieux; il prit la route de

Constantinople dans le dessein de se retirer à Rome.

J'ai vu aussi un patriarche d'un grand mérite, et j'ai eu l'honneur de l'entretenir quelquefois, il étoit Candiot de nation, et docteur de l'université de Padoue, où il avoit fait ses études. Il avoit véritablement de la science, mais la science n'est pas de commerce en Égypte, il souffroit donc de se voir réduit à garder la sienne renfermée en lui-même, sans pouvoir en parler à personne. Car non seulement il étoit le seul savant en Égypte, mais aussi le seul qui se souciât de l'être (je ne parle pas des Francs). Il voulut prêcher, et il le fit en grec : son troupeau qui n'entendoit que l'arabe, s'ennuya à ses sermons. Il entretenoit des correspondances à Rome, et dans la conversation il vouloit paroître orthodoxe. Des prélats d'Italie, me disoit-il, me pressent de me déclarer hautement, et de réunir mon église à l'Église romaine ; ils ne savent pas ce que c'est que d'être sous la domination des Turcs : qu'ils nous en délivrent, la réunion est faite. (Vain prétexte.)

Si dans toute la suite de ma lettre j'ai parlé des Coptes et des Melchites, comme de deux peuples aussi distingués d'origine qu'ils le sont

de sentiments, je l'ai moins fait par persuasion, que pour m'accommoder à l'opinion commune. Au contraire il m'est évident que, parmi les Coptes il y a des Grecs d'origine, et parmi les Melchites des Égyptiens d'origine. Car qui pourra s'imaginer, s'il y fait réflexion, que dans l'agitation où fut l'Égypte après le concile de Chalcédoine, tous les Grecs généralement se soient déclarés pour le concile et tous les Égyptiens contre? ce n'est pas ce qui arrive ordinairement dans les contestations sur la religion, où la division pénètre jusque dans les familles particulières. Pourquoi cette unanimité des Grecs dans l'Égypte, tandis que dans toutes les autres provinces de l'empire, et dans la Grèce même, ils ne s'accordoient pas entre eux? La discorde n'inspira nulle part tant de fureur qu'à Alexandrie; un patriarche catholique fut mis en pièces par le peuple; les autres furent menacés du même traitement et obligés de fuir : or ces hommes animés de l'esprit séditieux de l'hérésie étoient des Grecs qui crioient contre le concile de Chalcédoine. Tous les premiers patriarches de la secte étoient Grecs, aussi bien que les principaux docteurs. Enfin dans toute l'histoire ancienne on ne découvre pas le plus léger vestige de cette pré-

tendue division entre les deux nations. D'où je conclus que la distinction des Melchites et des Coptes doit se rapporter à la diversité des sentiments, et non pas à celle d'origine, et que le nom de Coptes est, comme celui de Melchites, un nom de secte.

Je crois, mon révérend père, avoir répondu à toutes les questions que vous m'avez faites : il ne me reste plus qu'à souhaiter que vous soyez content de mes réponses, et à vous offrir ma bonne volonté dans les autres occasions où il vous plaira de m'envoyer. Vous devez être bien persuadé que tous vos missionnaires, et moi en particulier, sommes tout disposés, et par inclination et par reconnoissance, à exécuter ce que vous aurez pour agréable d'exiger de nous.

Nous vous prions à notre tour d'avoir égard à notre petit nombre d'ouvriers pour cultiver le vaste et fertile royaume d'Égypte. Lorsque nous serons un plus grand nombre de missionnaires, nous pourrons tenter de plus grandes entreprises pour porter plus loin les lumières de l'Évangile.

Nous seconderons de notre côté vos soins, en demandant à Dieu qu'il les bénisse, et qu'il inspire à ceux qui tiennent leurs richesses de

sa libéralité, le saint désir de lui en payer le juste tribut, en vous donnant les moyens de multiplier les missionnaires, pour multiplier nos bonnes œuvres, et leurs mérites devant Dieu. Je suis dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

Au Caire, le 20 juillet 1711.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

LETTRE
pa
H
su
MÉM
de
gi
un
de
ral
SECOND
rév
ma
LETTRE
au
LETTRE
le
P.
va
LETTRE
pag
ria

FIN

TABLE DES PIÈCES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

Lettre du P. Saignes, missionnaire de la compagnie de Jésus, à madame de Saint-Hyacinthe de Sauveterre, religieuse Ursuline à Toulouse . . . . . Pag. 1

Mémoire sur les dernières années du règne de Thamas-Koulikan, et sur sa mort tragique, dont le récit est contenu dans une lettre du frère Bazin, de la compagnie de Jésus, au P. Roger, procureur-général des missions du Levant. 46

Seconde lettre du frère Bazin, contenant les révolutions qui suivirent la mort de Thamas-Koulikan. 88

Lettre du P. Grimod, missionnaire jésuite, au P. Binet. 118

Lettre écrite de Julfa, près d'Ispahan, par le P. Desvigues, missionnaire jésuite, au P. Roger, procureur des missions du Levant 129

Lettre du P. Bernat, missionnaire de la compagnie de Jésus en Egypte, au P. Fleuriau de la même compagnie. 176

FIN DE LA TABLE DU SEPTIÈME VOLUME.